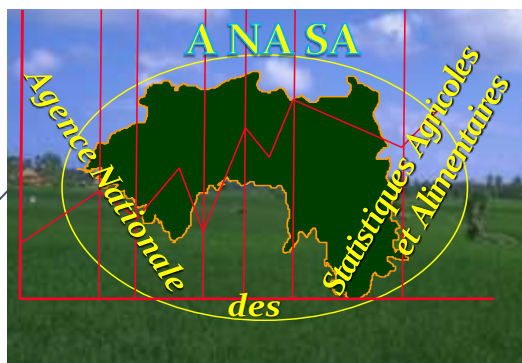


REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

RAPPORT GENERAL DE L'ENQUETE AGRICOLE
CAMPAGNE AGRICOLE 2014-2015



Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires
(ANASA)

Avril 2015

SOMMAIRE

A.- INTRODUCTION.....	3
B.- METHODOLOGIE, CALENDRIER ET DISPOSITIF DE COLLECTE	5
B.1- Méthodologie.....	5
B.1.1- Base de sondage	5
B.1.2- Estimation de l'échantillon	5
B.1.3- Tirage de l'échantillon.....	5
B.1.4- Echantillonnage	5
B.1.5- Calcul du coefficient de pondération de l'enquête agricole	7
B.1.6- Questionnaires utilisés :.....	7
B.1.7.-Calendrier des activités.....	8
B.1.8. Dispositif de collecte	8
C.- PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	9
Section 1 : Structure des ménages agricoles	9
1.1 Répartition spatiale des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage.....	9
1.2 Répartition des ménages agricoles selon l'âge et le sexe du chef de ménage	11
1.3 Répartition des ménages agricoles selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage	12
1.4 Répartition des ménages agricoles selon le nombre moyen d'actifs agricoles et le sexe du chef de ménage.....	12
Section 2 : Structure de la population agricole.....	13
2.1- Répartition spatiale de la population agricole selon le sexe et la région	13
2.2- Répartition de la population agricole rurale selon la taille du ménage et la région	14
2.3- Population et taille moyenne du ménage agricole rural	15
2.4- Répartition de la population agricole rurale selon l'âge et le sexe.....	16
2.5- Répartition de la population agricole rurale de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction.....	17
2.6- Répartition de la population agricole active selon l'âge et le sexe.....	18
2.7- Répartition de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe	19
Section 3 : Les superficies cultivées.....	20
3.1- Les Superficies des principales cultures vivrières	20
3.2- Cas particulier de la riziculture	22
3.2.1- Superficies rizicoles selon le sexe du responsable de la parcelle	22
3.2.2 Superficies rizicoles selon le type de variété cultivée	22
3.2.3 Superficies rizicoles selon l'emplacement de la parcelle	23
3.2.4 Superficies rizicoles selon le mode de labour des parcelles.....	25
3.2.5 Superficies rizicoles selon le type de peuplement des parcelles.....	27
3.2.6 Superficies rizicoles selon le type de fumure appliquée	28
3.2.7 Superficies cultivées selon le type de traitement phytosanitaire.....	29
Section 4 : Les rendements moyens.....	31
Section 5 : Les Productions	32
5.1 - Production de riz	32
5.2 - Production de fonio.....	33
5.3 - Production de maïs	33
5.4 - Production de manioc	34
5.5 - Production d'arachides coques	35
5.6 - Production d'igname	36
5.7 - Production de pomme de terre.....	37
Section 6 : Appui aux producteurs agricoles	37
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	43
Liste des tableaux statistiques	47

PREMIERE PARTIE

Présentation et analyse des principaux résultats

A.- INTRODUCTION

L'Enquête Agricole dont les résultats de la campagne agricole 2014-15 font l'objet de la présente publication, relève en principe d'un programme permanent de l'ANASA (Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires) de collecte annuelle et de publication de données statistiques sur le secteur agricole guinéen. Elle a le mérite d'assurer la production et la diffusion régulières de données statistiques fiables, annuellement disponibles et accessibles aux utilisateurs, en vue d'aider à l'élaboration de la politique économique d'ensemble du pays, ainsi qu'à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets et programmes d'investissements de développement rural.

En raison de son caractère annuel, elle permet de fournir des données actualisées sur chaque campagne agricole et facilite en conséquence l'appréciation de l'impact des appuis consentis par le Gouvernement en faveur des producteurs dans le cadre de la dynamisation du secteur rural pour l'atteinte des objectifs d'autosuffisance et de sécurité alimentaire des populations.

L'Enquête Agricole est principalement axée sur les exploitations agricoles de type traditionnel qui constituent l'essentiel du secteur productif agricole guinéen. Les données collectées et présentées dans la présente publication se rapportent :

- ❖ Aux caractéristiques de structure démographique des ménages (le dénombrement des ménages agricoles, la taille, les activités économiques, la population agricole selon l'âge et le sexe, etc.) ;
- ❖ Aux caractéristiques de structure socio-économique des exploitations agricoles (le niveau d'instruction des populations, les activités principales et secondaires exercées) ;
- ❖ Aux appuis reçus par les ménages agricoles en termes d'intrants ;
- ❖ Aux caractéristiques des parcelles et des champs : emplacement (mangrove, coteaux/plateaux/montagne, bas-fonds et plaines), type de peuplement (cultures en pure et/ou en association), mode de culture pratiqué (manuel, attelé ou motorisé) et les types d'engrais, et de produits phytosanitaires auxquels ont fait recours les producteurs durant la campagne agricole 2014/2015 ;
- ❖ Aux superficies vivrières cultivées par spéculation, par préfecture, par région et au niveau national ;
- ❖ Aux rendements moyens et de productions atteints par culture, par préfecture, par région et au niveau national ;

Ainsi conçue, l'Enquête Agricole permet l'élaboration d'une base de données agricoles adaptées aux nouvelles contraintes de développement et susceptibles d'aider à la planification des investissements dans les diverses activités agricoles en particulier et rurales en général.

Les résultats de l'enquête constituent des éléments de base fiables pour la définition des principaux indicateurs nécessaires au suivi, à l'évaluation et à l'analyse des programmes de développement rural, notamment concernant :

- ✓ La pauvreté, le niveau d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité des ménages agricoles ;
- ✓ Le niveau de développement des filières vivrières en particulier et les besoins de diversification et/ou d'extension ;
- ✓ L'amélioration de la productivité et de la production pour chacune des principales spéculations agricoles pratiquées habituellement par les paysans ;
- ✓ Le degré d'aménagement de domaines agricoles ainsi que les besoins d'aménagements utiles à l'accroissement global de la production notamment en riziculture.

Le dernier Recensement National de l'Agriculture (RNA) réalisé par le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA actuelle ANASA) remonte à la campagne agricole 2000/2001 (publié seulement en 2004) ; ainsi, depuis 14 ans, la planification des activités agricoles repose encore sur des données jugées de nos jours obsolètes parce que ne correspondant plus à la réalité du terrain.

L'Enquête Agricole réalisée en 2014/2015 qui fait donc l'objet de la présente publication se fixe ainsi un double objectif à savoir :

- La réactualisation des données du dernier RNA et
- L'évaluation de l'impact des appuis fournis aux producteurs par le Gouvernement dans le cadre de l'amélioration de la performance des activités agricoles (accroissement des superficies cultivées, amélioration des rendements des cultures et surtout accroissement des niveaux de production notamment céréalière et singulièrement rizicole à travers l'amélioration substantielle de la productivité).

Notons que la campagne agricole 2014/2015, en dépit de l'important appui du Gouvernement aux producteurs, s'est déroulée dans un contexte relativement difficile en raison de la propagation de l'épidémie de la fièvre à virus Ebola déclarée en Mars 2013 et qui continue à sévir même si l'intensité a fortement diminué depuis le début de l'année 2015.

Cette épidémie semble avoir négativement impacté les activités agricoles et rurales, notamment dans les préfectures de la région forestière (foyers d'apparition du virus) qui fournissent habituellement une proportion importante de la production nationale tant vivrière que fruitière. Une étude réalisée sous l'égide du Ministère de l'Agriculture sur financement de la FAO et du PAM relative à l'impact de cette épidémie sur l'agriculture et la sécurité alimentaire a ainsi établi :

- Que 61% des communautés enquêtées s'attendent à une récolte moins bonne que l'année dernière. Les prévisions sont plus mauvaises dans les régions les plus affectées par l'épidémie ; les raisons évoquées en raison de la présence de la maladie sont entre autres :
 - La main d'œuvre rare et chère (87% estiment qu'il y a eu moins de main d'œuvre, 81% estiment que cette main-d'œuvre est devenue plus chère par rapport à l'année dernière) ;
 - L'arrêt des entraides communautaires durant les périodes à forte intensité de main d'œuvre (labours, récoltes....) ;
 - L'arrêt des activités de conseils agricoles menés par les agents techniques du Ministère de l'Agriculture ;
 - Le déplacement des ménages agricoles et des travailleurs agricoles ;
 - La faiblesse des rendements à cause du manque d'entretien.
- Que seulement 29% des producteurs dans les zones les moins affectées prévoient une bonne récolte par rapport à l'année passée;
- Que les communautés des sous-préfectures non affectées par l'épidémie situées dans les régions les plus affectées comme N'Zérékoré et Mamou anticipent une mauvaise saison agricole (effets indirects liés à l'indisponibilité de la main d'œuvre).

Le présent rapport est publié en un volume divisé en deux parties à savoir :

- Une première partie consacrée à la présentation des principaux résultats de l'Enquête ; dans cette partie du rapport, il est présenté une analyse des données collectées, analyse davantage axée sur le niveau régional et national ; cette analyse s'est efforcée autant que faire se peut, d'établir chaque fois que cela a été possible, une comparaison avec les données du RNA et parfois avec celles de l'enquête agricole 2011/2012 ; ce qui, du coup, a permis de mettre en évidence l'évolution ou la stabilité ou même la régression des systèmes de production, des

niveaux de superficies réalisés, des niveaux de productions et de rendements atteints depuis pratiquement une quinzaine d'années ; de même, l'analyse s'est efforcé chaque fois, de présenter des graphiques susceptibles de faciliter l'illustration et la compréhension des données et variables statistiques ;

- Une seconde partie est consacrée à la présentation de l'ensemble des tableaux statistiques produits tant au niveau national et régional, qu'au niveau préfectoral. Ces tableaux pourraient être utiles aux utilisateurs qui s'intéresseraient à des préfectures bien définies pour la mise en œuvre de programmes d'investissements locaux.

B.- METHODOLOGIE, CALENDRIER ET DISPOSITIF DE COLLECTE

1.1 B.1- Méthodologie

B.1.1- Base de sondage

Le fichier des **8.383 Zones de Dénombrement** établies par l'INS lors du 3^{ième} RGPH, a été utilisé comme base de sondage. Cette base donne la nouvelle cartographie des ZD dans lesquelles ont été tirés les ZD échantillons.

Dans ce fichier, chaque ZD contient les identifiants suivants: Région, Préfecture, Sous-préfecture, code d'identification et le nombre de ménages.

B.1.2- Estimation de l'échantillon

Le calcul de la taille de l'échantillon sera la prévalence des exploitations agricoles dans la production agricole totale qui est estimée à 57%.

Si nous considérons **p** comme étant la prévalence d'exploitations agricoles dans la production agricole totale, en fixant un niveau de **confiance à 95 %** et une précision relative (**ξ**) à **10%**, la taille minimum **N** de l'échantillon est donnée par la relation :

$$N = (Z/\xi)^2 (1-P)/P \text{ (formule de Newman)}$$

Où **Z** est l'écart qui correspond au niveau de confiance fixé. (Statistique de décision qui est égale à 0,95)

Ainsi pour $P = 0.57$ et $\xi = 0,1$ on obtient :

$$N = (1,95/0.1)^2 * (0.43/0.57) = 287$$

En considérant environ 3% de non-réponses (9 ZD), la taille de l'échantillon sera de 296 zones de dénombrements.

B.1.3- Tirage de l'échantillon

Le tirage des ZD a été fait indépendamment dans chaque préfecture à partir du fichier des ZD, suite à une stratification (urbain – rural) implicite. Avant le tirage, le fichier des ZD a été trié selon le milieu de résidence. Pour tirer les ZD, on a calculé l'effectif cumulé de ménages de chaque ZD dans la base de sondage et on a calculé le pas de sondage: $I=M/a$, arrondi à l'entier supérieur; où **M** désigne l'effectif cumulé des ménages de la préfecture et **a** le nombre de ZD à tirer dans la préfecture.

B.1.4- Echantillonnage

L'échantillon de l'enquête 2014/2015 est un échantillon aléatoire avec liste, et tiré à 2 degrés. L'unité primaire de sondage est la zone de dénombrement (ZD).

Au premier degré, 296 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille, la taille étant le nombre de ménages dans la ZD. Un dénombrement des ménages dans chaque ZD sélectionnée a permis d'obtenir une liste de ménages qui a servi de base pour tirer le nombre de ménages agricoles au deuxième degré.

Au sein de chaque ZD, la méthode dite d'échantillonnage systématique a été utilisée pour sélectionner les ménages à enquêter. Au moment de l'analyse des données, un coefficient de pondération a été calculé et appliqué aux résultats en tenant compte du poids de chaque ZD dans l'échantillon total.

Les unités secondaires ou unités ayant fait l'objet de tirage au second degré, sont les exploitations agricoles (ménages agricoles) tirées quant à elles sur le terrain par l'enquêteur, au terme du recensement de l'ensemble des exploitations de chaque ZD échantillon. 12 exploitations agricoles ont été tirées de façon aléatoire et sans remise au niveau de chaque ZD-échantillon primaire. L'échantillon au second degré s'est établi à un total de **3 552 ménages agricoles**.

La répartition des unités statistiques primaires et secondaires ainsi retenues après le tirage du premier et du second degré se présente comme suit :

Tableau N°1 : Répartition spatiale des ZD-échantillons-primaires

REGION	Préfecture	Effectif des ZD-échantillons	Effectif des Exploitat° échant.
BOKE	Boffa	8	96
	Boké	8	96
	Fria	8	96
	Gaoual	8	96
	Koundara	8	96
	S/Tot. BOKE	40	480
FARANAH	Dabola	8	96
	Dinguiraye	8	96
	Faranah	8	96
	Kissidougou	9	108
	S/Tot. FARANAH	33	396
KANKAN	Kankan	13	156
	Kérouané	8	96
	Kouroussa	8	96
	Mandiana	8	96
	Siguiri	14	168
	S/Tot. KANKAN	51	612
KINDIA	Covah	8	96
	Dubréka	8	96
	Forécariah	8	96
	Kindia	13	156
	Télé-mélé	9	108
	S/Tot. KINDIA	46	552
LABE	Koumbia	8	96
	Labé	13	156
	Lélouma	8	96
	Mali	8	96
	Tougué	8	96
	S/Tot. LABE	45	540

MAMOU	Dalaba	8	96
	Mamou	11	132
	Pita	11	132
	S/Tot. MAMOU	30	360
N'ZEREKORE	Beyla	8	96
	Lola	8	96
	Guéckédou	10	120
	Macenta	8	96
	N'Zérékoré	9	108
	Yomou	8	96
	S/Tot. N'ZEREKORE	51	612
TOTAL	296	3 552	

B.1.5- Calcul du coefficient de pondération de l'enquête agricole

Rappel de la notion de pondération

La pondération est une méthode statistique permettant d'obtenir des estimations de la population d'une zone dans le contexte d'une enquête par échantillon.

Par exemple, si un échantillon représente 2% de la population totale, alors, chaque individu enquêté de cet échantillon représente 50 personnes de la population (1 divisé par 0,02 = 50).

En terme statistique, on dira que cette personne a un poids ou un coefficient de pondération égal à 50.

Echantillon de l'enquête agricole de l'ANASA

L'ANASA a utilisé un échantillonnage stratifié à deux degrés.

Au premier degré, l'enquête a porté sur les Zones de Dénombrement.

Au deuxième degré, il a été tiré dans chaque ZD échantillon, 12 ménages. Cet échantillon de ménage, pourra être représentatif de la population des ménages au niveau des ZD.

Soit M_T le nombre total de ménage dans chaque ZD contenu dans la base de sondage à partir du RGPH3 ;

M_E le nombre de ménages échantillon tiré lors de l'enquête ;

P_T le nombre total de personne recensée dans chaque ZD lors du RGPH-3 ;

P_E le nombre de personnes enquêtées dans chaque ZD ;

Le poids de chaque ménage à l'intérieur de chaque ZD au premier degré est : $\text{Poids}_{\text{Ménage}} = M_T / M_E$;

Le poids de chaque individu sélectionné dans la ZD au deuxième degré est : $\text{Poids}_{\text{Individu}} = P_T / P_E$;

Sur ce, le coefficient de pondération de l'échantillon dans chaque ZD est le produit du Poids des ménages et du Poids des individus. D'où : $\text{Coeff} = \text{Poids}_{\text{Ménage}} * \text{Poids}_{\text{Individus}}$

B.1.6- Questionnaires utilisés :

Toutes les informations ont été recueillies sur le terrain au moyen d'un ensemble de 4 questionnaires à savoir :

- **Le questionnaire 1** : relatif au recensement exhaustif des ménages de chaque ZD-échantillon et qui a permis le tirage des ménages-échantillons ou unités secondaires ;
- **Le questionnaire 2** : relatif au dénombrement des membres du ménage agricole-échantillon et au dénombrement des parcelles de culture et des champs ; c'est également grâce à ce questionnaire que certains facteurs de production (les divers appuis reçus) ont été collectés ;
- **Le questionnaire 3** : consacré à l'étude exhaustive des parcelles de culture (type d'emplacement, mode de culture, types de cultures portées ainsi que la densité de plantation ou de culture, types de variétés utilisées, utilisation d'intrants, superficie et la pose des carrés de rendement) ;
- **Le questionnaire 4** : relatif au nombre de pieds récoltés par carré de rendement placé et le poids de la récolte.

B.1.7.-Calendrier des activités

Les activités de mise en œuvre de l'Enquête Agricole ont été réalisées selon le calendrier suivant :

Tableau N°2 : Chronogramme des activités de mise en œuvre de l'enquête

Activités	Période
Tirage des ZD-échantillons primaires	Juin Juillet 2014
Conception et élaboration des documents techniques	Juin Juillet 2014
Formation du personnel d'enquête	Août 2014
Passage du questionnaire 1 sur le terrain	Août 2014
Passage du questionnaire 2 sur le terrain	Août 2014
Passage du questionnaire 3 sur le terrain	Septembre – Octobre 2014
Passage du questionnaire 4 sur le terrain	Septembre – Octobre 2014
Supervision et ramassage des questionnaires	Octobre 2014
Elaboration de la tabulation	Décembre 2014
Elaboration des programmes de saisie	Janvier 2015
Travaux de saisie et d'apurement des données	Janvier 2015
Travaux de traitement informatique des données	Février 2015
Analyse des données et élaboration du rapport	Mars 2015

Notons que les programmes de saisie ont été conçus sur le logiciel **CSPPro** version 5 alors que le traitement informatique des données a été effectué sur le logiciel **SPSS** version 22.

B.1.8. Dispositif de collecte

Pour la réalisation effective de l'enquête, il a été nécessaire de mobiliser environ **176 cadres et agents** répartis ainsi qu'il suit :

- ❖ **35 cadres** relevant du bureau central de l'ANASA ont pris part à la conception et à l'élaboration des documents techniques ;
- ❖ **122 cadres** au total (enquêteurs, contrôleurs et coordinateurs) représentant le personnel de terrain ont été mobilisés pour la collecte des données (75 enquêteurs à raison de 2 enquêteurs en moyenne par préfecture, 33 contrôleurs des opérations de collecte à raison de 1 contrôleur par préfecture et 14 coordinateurs des opérations de terrain à raison de deux (2) coordinateurs par région couverte par l'enquête) ;
- ❖ Pour la saisie des données, il a été fait recours à **14 opérateurs de saisie** sélectionnés sur la base d'un test et ayant travaillé sous l'encadrement et la supervision du personnel de la division informatique de l'ANASA ;
- ❖ L'apurement des données, le traitement informatique et la rédaction ont été l'œuvre de cinq (5) cadres dont deux (2) consultants.

B.1.9. Limites de l'Enquête

Contexte : bien que cette analyse soit destinée à l'évaluation sur la campagne agricole 2014/2015, il est nécessaire de tenir compte du fait que certains résultats peuvent être influencés par des facteurs saisonniers liés à la période de collecte des données. L'enquête a été réalisée en Août 2014 ce qui correspond au pic de récoltes de certaines cultures. De plus, ces données donnent une image précise de ce moment.

Degré de précision : du fait de la méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette évaluation, les résultats des données collectées auprès des ménages agricoles permettent de disposer d'estimations assez précises pour le milieu rural et urbain, au niveau national, régional au niveau des préfectures. Les données fournies restent des estimations malgré leur rigueur statistique.

Collecte des données : les questionnaires, en français, ont été administrés la plupart du temps en langues locales. Les enquêteurs avaient une bonne compréhension de la version française des questionnaires et une bonne maîtrise des langues locales parlées dans leurs zones d'affectation. Par ailleurs, ils ont reçu une formation incluant des simulations d'administration des outils de collecte en langues locales, afin de réduire d'éventuels biais inhérents à une interprétation fautive des questions ou concepts. Cependant, il est possible que des erreurs liées à la traduction en langues locales aient pu être commises.

Conditions de travail : La collecte des données s'est déroulée dans des conditions particulièrement difficiles à cause de l'état des routes et de l'éloignement des zones de dénombrement. Dans certaines préfectures, les enquêteurs ont dû atteindre des zones par pirogue, par mototaxis ou à pied, ralentissant ainsi le travail. Certaines zones initialement choisies ont dû être remplacées faute d'accès.

C.- PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

C1 – Interprétation des résultats

L'analyse des résultats de l'Enquête Agricole qui comportent dans l'ensemble 33 tableaux statistiques et 37 graphiques, est présentée dans le rapport à travers 6 sections.

Dans les tableaux qui suivent à travers les sections 1 et 2, sont présentées les caractéristiques socio-démographiques des exploitations agricoles traditionnelles en zone rurale.

Section 1 : Structure des ménages agricoles

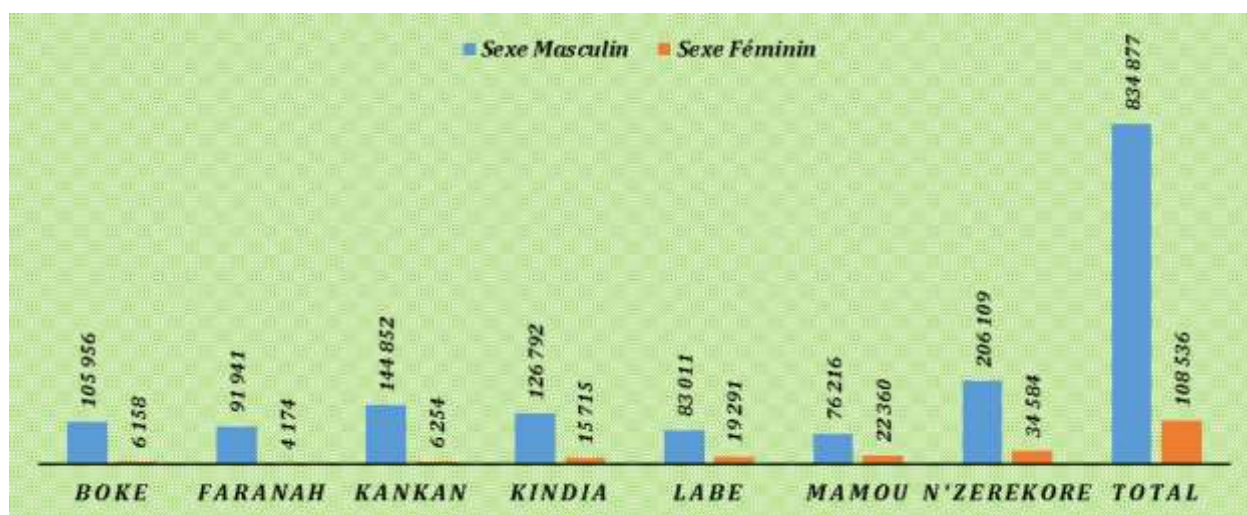
Dans le cadre de la présente enquête, il faut noter que le concept de ménage agricole correspond à l'ensemble des ressources (hommes, terres, moyens de production, etc) et des activités agricoles dont le ménage agricole est le siège. Globalement, à l'exception de certaines préfectures notamment de la Haute Guinée, le concept de ménage agricole se confond à celui d'exploitation agricole.

1.2 Répartition spatiale des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage

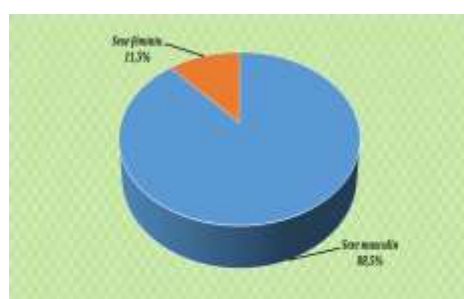
Tableau N° 3 : Répartition des ménages agricoles par région selon le sexe du chef de ménage

REGIONS	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	<i>Effectif</i>	<i>%</i>	<i>Effectif</i>	<i>%</i>	<i>Effectif</i>	<i>%</i>
BOKE	105 956	94,51	6 158	5,49	112 114	100,00
FARANAH	91 941	95,66	4 174	4,34	96 115	100,00
KANKAN	144 852	95,86	6 254	4,14	151 106	100,00
KINDIA	126 792	88,97	15 715	11,03	142 507	100,00
LABE	83 011	81,14	19 291	18,86	102 302	100,00
MAMOU	76 216	77,32	22 360	22,68	98 576	100,00
N'ZEREKORE	206 109	85,63	34 584	8,60	240 693	100,00
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

Graphique N°1 : Répartition des ménages agricoles par région selon le sexe du chef de ménage



Graphique N°2 : Répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage



A l'échelle nationale, l'enquête a identifié un total de **943 413 ménages agricoles** dont 88% (soit 834 877 ménages) sont dirigés par des hommes contre seulement près de 12% (soit 108 536 ménages) dirigés par des femmes. Cela dénote s'il en était besoin, la persistance de la domination du sexe masculin dans la prise de décision et la gestion des activités du ménage. Alors que l'essentiel des activités rurales repose sur les femmes qui représentent la principale force de travail.

Cette tendance de domination du sexe masculin dans la gestion du ménage, reste quasiment identique pour l'ensemble des 7 régions et pour la totalité des préfectures ayant fait l'objet d'observation. Toutefois, on note que près de 23% de femmes chefs-d'exploitation (soit le double de la moyenne nationale) et près de 19% de femmes (soit un peu moins du double de la moyenne nationale) ont été observés respectivement à Mamou et à Labé. Ces chiffres relativement élevés s'expliqueraient sans doute par la promotion et le développement ces dernières années dans ces deux régions, du maraîchage, activité principalement réservée aux femmes dans ces régions et qui assure l'émergence de beaucoup de femmes chefs d'exploitations agricoles. A l'opposé, les plus faibles pourcentages de femmes chefs d'exploitations ont été observés à Kankan et Faranah (4% dans chacune d'elles) et à Boké (5%). A N'Zérékoré, elles sont près de 9% de femmes chefs d'exploitations tandis qu'à Kindia elles font environ la même proportion que la moyenne nationale (11%).

Par rapport au RNA 2000/2001, le nombre de ménages agricoles a légèrement augmenté passant de **908 829 en 2000/2001** (dont 92% dirigés par des hommes et seulement 8% dirigés par des femmes) à **943 413 en 2014** ce qui correspond à un taux d'accroissement annuel moyen du nombre de ménages de 0,27%. On remarquera que le nombre d'exploitations gérées par des femmes a connu entre ces deux périodes d'observation une relative progression passant ainsi de 8% à près de 12%.

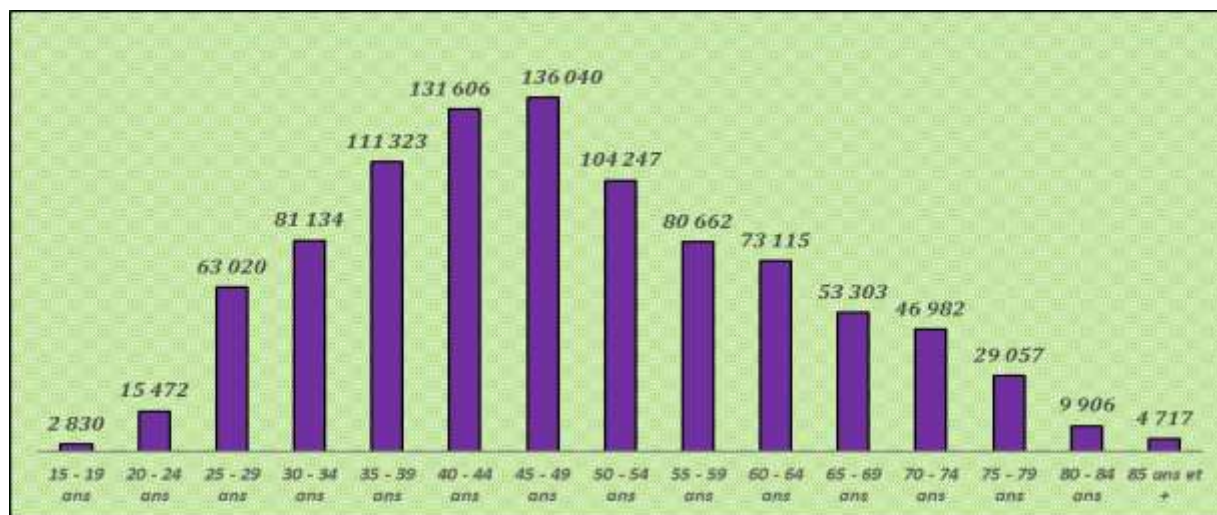
L'accroissement du nombre de ménages agricoles a été observé dans toutes les régions à l'exception de Labé et Mamou où il a au contraire baissé. A Labé, le nombre de ménages agricoles est passé de 131 562 lors du recensement national à 102 302 ménages lors de la campagne agricole 2014/2015 ; ce qui correspond à une baisse d'environ 1,6% par an ; à Mamou, le nombre de ménages agricoles est passé de 112 722 en 2000/2001 à 98 576 en 2014/2015 soit une baisse annuelle calculée de 0,90%.

1.3 1.2 Répartition des ménages agricoles selon l'âge et le sexe du chef de ménage

Tableau N°4 : Répartition des ménages agricoles selon la tranche d'âge et le sexe du chef de ménage

TRANCHE D'ÂGE	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19 ans	2 830	0,30			2 830	0,30
20 - 24 ans	12 690	1,35	2 782	0,29	15 472	1,64
25 - 29 ans	52 178	5,53	10 842	1,15	63 020	6,68
30 - 34 ans	75 974	8,05	5 160	0,55	81 134	8,60
35 - 39 ans	101 020	10,71	10 303	1,09	111 323	11,80
40 - 44 ans	107 956	11,44	23 650	2,51	131 606	13,95
45 - 49 ans	121 224	12,85	14 816	1,57	136 040	14,42
50 - 54 ans	95 593	10,13	8 654	0,92	104 247	11,05
55 - 59 ans	72 217	7,65	8 445	0,90	80 662	8,55
60 - 64 ans	62 198	6,59	10 916	1,16	73 115	7,75
65 - 69 ans	51 345	5,44	1 958	0,21	53 303	5,65
70 - 74 ans	40 742	4,32	6 240	0,66	46 982	4,98
75 - 79 ans	24 879	2,64	4 178	0,44	29 057	3,08
80 - 84 ans	9 438	1,00	468	0,05	9 906	1,05
85 ans et +	4 592	0,49	125	0,01	4 717	0,50
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

Graphique N°3 : Effectif des ménages agricoles selon la tranche d'âge du chef de ménage



Des données du tableau 4 , on tire les enseignements suivants :

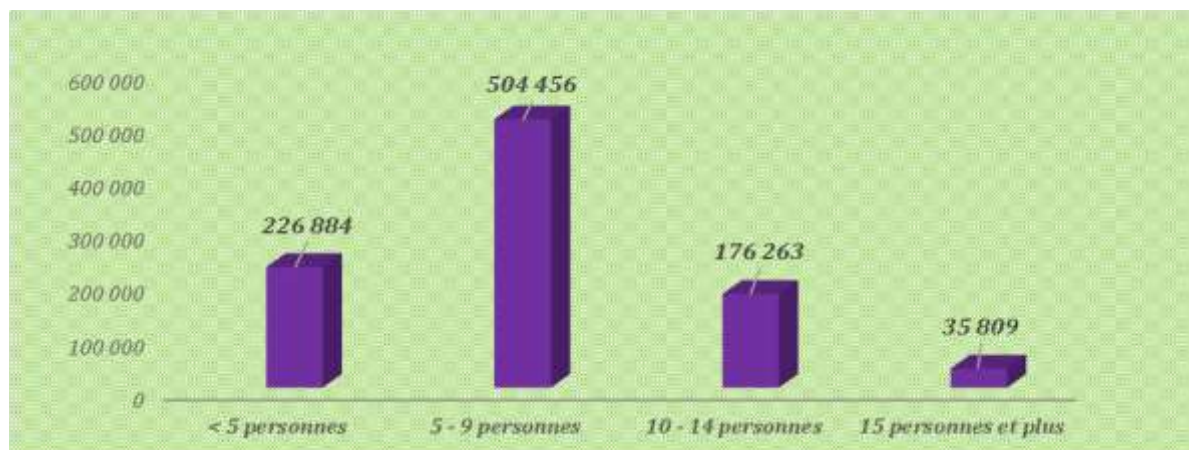
- 17% des ménages sont dirigés par personnes relativement assez jeunes, âgées de 15 à 34 ans ;
- Un peu plus de la moitié des ménages (51%) sont gérés par des personnes d'âge moyen compris entre 35 et 54 ans ;
- 16% des ménages sont dirigés par des personnes d'âge compris entre 55 et 64 ans ;
- Et seulement 15% des ménages sont gérés par des personnes relativement âgées dont l'âge est égal ou supérieur à 65 ans.

1.4 1.3 Répartition des ménages agricoles selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage

Tableau N°5 : Répartition des ménages agricoles selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage

Taille de l'exploitation	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 5 personnes	167 059	17,71	59 825	6,34	226 884	24,05
5 - 9 personnes	459 590	48,72	44 866	4,76	504 456	53,47
10 - 14 personnes	172 988	18,34	3 275	0,35	176 263	18,68
15 personnes et plus	35 239	3,74	570	0,06	35 809	3,80
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

Graphique N°4 : Effectif des ménages agricoles selon la taille du ménage



Pour un peu plus de la moitié des ménages (53,47%), la taille est comprise entre 5 et 9 personnes à charge. Pour près de 19%, elle est comprise entre 10 et 14 personnes. Pour un peu moins du quart (24%) des ménages, elle est inférieure à 5 personnes tandis que pour près de 4%, la taille fait 15 personnes et plus.

1.5 1.4 Répartition des ménages agricoles selon le nombre moyen d'actifs agricoles et le sexe du chef de ménage

Tableau N°6 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre d'actifs agricoles et le sexe du chef de ménage

Taille de l'exploitation	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1 actif	8 115	0,86	20 645	2,19	28 760	3,05
2 actifs	68 631	7,27	40 896	4,33	109 527	11,61
3 – 4 actifs	345 434	36,62	37 032	3,93	382 466	40,54
5 – 9 actifs	336 704	35,69	9 101	0,96	345 805	36,65
10-14 actifs	71 915	7,62	863	0,09	72 778	7,71
15 actifs et +	4 078	0,43		0,00	4 078	0,43
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

Graphique N°5: Effectif des ménages agricoles selon le nombre d'actifs agricoles



On déduit de ce tableau que :

- ❖ seulement 8% des ménages agricoles avec un nombre d'actifs variant de 10 à plus de 10 peuvent être considérés comme étant à l'abri d'une insuffisance de main-d'œuvre agricole familiale ;
- ❖ pour 77% des ménages (dont près de 41% sont probablement dans le besoin en force de travail), le nombre d'actifs agricoles varie de 3 à 9 personnes ;
- ❖ pour près de 15%, la force de travail familiale est quasi-inexistante, le nombre d'actifs étant assez faible de l'ordre de 1 à 2 actifs par ménage.

Section 2 : Structure de la population agricole

La population agricole a été définie comme étant celle des personnes vivant en permanence dans les ménages agricoles, c'est-à-dire des ménages dont un membre au moins pratique l'agriculture sur des terres dont ils ont la gestion.

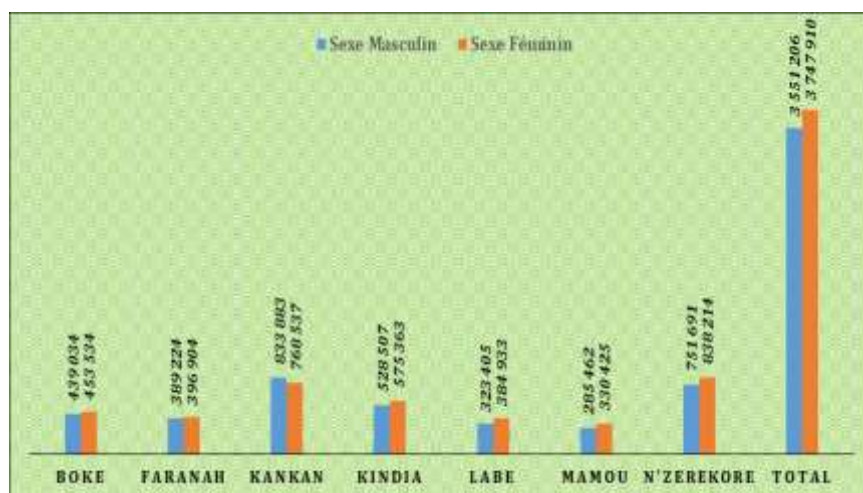
2.1- Répartition spatiale de la population agricole selon le sexe et la région

Tableau N° 7 : Répartition de la population agricole selon le sexe et la région administrative

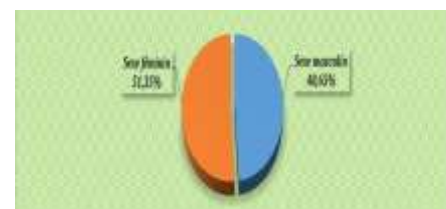
NIVEAU: NATIONAL

REGIONS	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	439 034	49,10	453 534	50,90	892 568	100,00
FARANAH	389 224	49,51	396 904	50,49	786 128	100,00
KANKAN	833 883	52,04	768 537	47,96	1 602 420	100,00
KINDIA	528 507	47,88	575 363	52,12	1 103 870	100,00
LABE	323 405	45,66	384 933	54,34	708 338	100,00
MAMOU	285 462	46,35	330 425	53,65	615 887	100,00
N'ZEREKORE	751 691	47,28	838 214	52,72	1 589 905	100,00
ENSEMBLE	3 551 206	48,65	3 747 910	51,35	7 299 116	100,00

Graphique N°6 : Répartition de la population agricole selon le sexe par région



Graphique N°7 : Répartition de la population agricole selon le sexe



Du tableau et des graphiques qui précèdent, on note que :

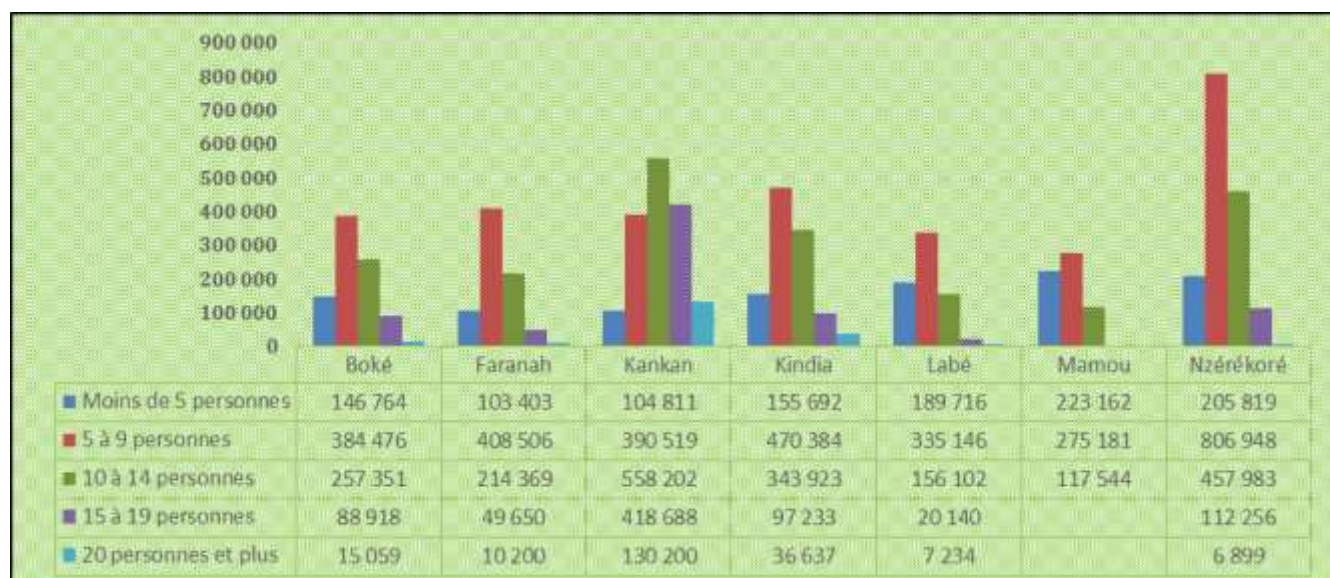
- La population agricole s'est établie en 2014 à **7 299 116 personnes** dont près de **49% sont des hommes** contre **51% qui sont de sexe féminin**. De même, on note pour l'ensemble des régions à l'exception de Kankan, la même tendance de légère supériorité numérique du sexe féminin sur le sexe masculin. A Kankan en effet, la population masculine (52%) domine légèrement la population féminine qui s'est établie à près de 48%. Cela est dû au recensement des orpailleurs (essentiellement masculins venus d'autres préfectures et établis de façon saisonnière dans la région). Notons que cette singularité de Kankan par la supériorité de la population masculine avait été également observée en 2000/2001 lors du dernier recensement national de l'agriculture ;
- Par rapport à l'année 2000, on note un accroissement de la population agricole de 934 326 personnes (passant de 6 364 790 personnes à 7 299 116 personnes) soit un taux annuel moyen de croissance d'environ 1,05% ;
- Cette population se répartie dans l'ordre décroissant entre les régions ainsi qu'il suit : près de 22% à Kankan qui constitue la région la plus peuplée ; environ la même proportion à N'Zérékoré qui occupe ainsi le second rang en termes de population agricole ; 15% à Kindia, 12% à Boké, près de 11% à Faranah, près de 10% à Labé et un peu plus de 8% à Mamou qui représente la région agricole la moins peuplée.

2.2- Répartition de la population agricole rurale selon la taille du ménage et la région

Tableau N°8 : Effectif de la population agricole selon la taille du ménage par région

REG°	Taille de ménage											
	Moins de 5 personnes		5 à 9 personnes		10 à 14 personnes		15 à 19 personnes		20 personnes et plus		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKÉ	146 764	16,4	384 476	43,1	257 351	28,8	88 918	10,0	15 059	1,7	892 568	100,0
FARAN	103 403	13,2	408 506	52,0	214 369	27,3	49 650	6,3	10 200	1,3	786 128	100,0
KANKAN	104 811	6,5	390 519	24,4	558 202	34,8	418 688	26,1	130 200	8,1	1 602 420	100,0
KINDIA	155 692	14,1	470 384	42,6	343 923	31,2	97 233	8,8	36 637	3,3	1 103 869	100,0
LABÉ	189 716	26,8	335 146	47,3	156 102	22,0	20 140	2,8	7 234	1,0	708 338	100,0
MAMOU	223 162	36,2	275 181	44,7	117 544	19,1					615 887	100,0
NZÉRÉK.	205 819	12,9	806 948	50,8	457 983	28,8	112 256	7,1	6 899	0,4	1 589 905	100,0
TOTAL	1 129 367	15,5	3 071 160	42,1	2 105 474	28,8	786 885	10,8	206 229	2,8	7 299 115	100,0

Graphique N°8 : Effectif de la population selon Taille du ménage par région



Il découle du tableau et du graphique qui précèdent :

- que les ménages dont la taille varie entre 5 et 9 personnes sont ceux qui concentrent la plus forte proportion de la population agricole avec un effectif établi à 3 071 160 personnes soit 42% de la population totale ;
- qu'ils sont suivis dans l'ordre par les ménages de 10 à 14 personnes avec 2 105 474 personnes soit près de 29% de la population agricole totale ;
- puis suivent les ménages de moins de 5 personnes avec 1 129 367 personnes soit environ 15% de la population totale ;
- les ménages qui concentrent les plus faibles proportions de la population agricole sont ceux de 15 à 19 personnes (avec 786 885 personnes soit près de 11%) et ceux de 20 personnes et plus (avec 206 229 personnes soit près de 3%).

2.3- Population et taille moyenne du ménage agricole rural

Tableau N°9 : Effectif de la population agricole selon le nombre de ménages et la taille moyenne du ménage par région

REGION	Effectif de la population agricole	Nombre de ménages agricoles	Taille moyenne par ménage
BOKÉ	892 568	112 114	7,96
FARANAH	786 128	96 115	8,18
KANKAN	1 602 420	151 106	10,60
KINDIA	1 103 869	142 507	7,75
LABÉ	708 338	102 302	6,92
MAMOU	615 887	98 576	6,25
NZÉREKORÉ	1 589 905	240 693	6,61
TOTAL	7 299 115	943 413	7,74

Du tableau qui précède, on tire les enseignements suivants :

- la taille moyenne du ménage varie selon les régions de 6,25 individus à Mamou à plus de 10 individus à Kankan ;

- l'ensemble des ménages agricoles s'est établie à 943 413 contre 908 829 lors du dernier RNA ; on note toutefois des disparités entre les différentes régions. Ainsi, près de 26% des ménages (soit un peu plus du ¼ de l'ensemble des ménages agricoles) se retrouvent à N'Zérékoré, 16% à Kankan, 15% à Kindia et près de 12% à Boké ; dans les autres régions on note à peu près une proportion identique à savoir près de 11% à Labé et 10% respectivement à Mamou et à Faranah ;
- la taille moyenne du ménage s'est établie à 7,74 personnes contre 7 personnes lors du dernier RNA. La taille la plus élevée a été observée à Kankan (un peu plus de 10 personnes par ménage) suivie de Faranah (avec 8 personnes en moyenne par ménage). Deux régions ont une taille qui tourne autour de la moyenne nationale ; ce sont Boké (7,96 personnes) et Kindia (7,75 personnes) ; les tailles les plus faibles ont été observées à Labé, N'Zérékoré et à Mamou avec respectivement 6,92, 6,61 et 6,25 personnes en moyenne par ménage.

2.4- Répartition de la population agricole rurale selon l'âge et le sexe

Tableau N°10: Répartition de la population agricole selon l'âge et le sexe

TRANCHE D'ÂGE	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 5 ans	494 976	6,78	424 733	5,82	919 709	12,60
5 - 9 ans	455 014	6,23	411 404	5,64	866 418	11,87
10 - 14 ans	460 038	6,30	308 750	4,23	768 789	10,53
15 - 19 ans	372 255	5,10	313 862	4,30	686 117	9,40
20 - 24 ans	299 777	4,11	352 768	4,83	652 545	8,94
25 - 29 ans	267 880	3,67	428 460	5,87	696 340	9,54
30 - 34 ans	248 683	3,41	352 768	4,83	601 451	8,24
35 - 39 ans	231 384	3,17	348 170	4,77	579 554	7,94
40 - 44 ans	141 384	1,94	194 375	2,66	335 759	4,60
45 - 49 ans	144 327	1,98	140 338	1,92	284 665	3,90
50 - 54 ans	109 487	1,50	124 085	1,70	233 572	3,20
55 - 59 ans	87 589	1,20	72 991	1,00	160 581	2,20
60 - 64 ans	94 888	1,30	80 290	1,10	175 179	2,40
65 - 69 ans	41 551	0,57	43 495	0,60	85 046	1,17
70 - 74 ans	41 094	0,56	42 198	0,58	83 292	1,14
75 - 79 ans	36 190	0,50	37 598	0,52	73 789	1,01
80 - 84 ans	24 598	0,34	24 598	0,34	49 196	0,67
85 ans et +	24 598	0,34	22 516	0,31	47 114	0,65
ENSEMBLE	3 575 715	48,99	3 723 400	51,01	7 299 115	100,00

Les données précédentes indiquent à suffisance que la population agricole est essentiellement jeune, donc apte à réaliser les activités de développement agricole. On relève en effet que :

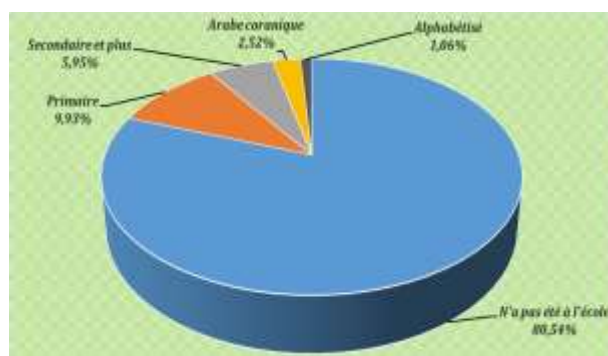
- ✓ plus de la moitié de cette population (53%) ont leur âge compris entre 0 et 24 ans ;
- ✓ plus du tiers (34%) ont leur âge compris entre 25 et 49 ans ;
- ✓ près de 8% sont de 50 à 64 ans et
- ✓ près de 5% sont de 65 ans et plus.

2.5- Répartition de la population agricole rurale de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction

Tableau N°11: Répartition de la population agricole de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction

TRANCHE D'ÂGE	N'a pas été à l'école		Primaire		Secondaire et plus		Arabe coranique		Alphabétisé		TOTAL
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
7 - 9 ans	370 267	5,35	131 755	2,19			1 203	0,02			503 225
10 - 14 ans	580 564	9,65	181 088	3,01	5 415	0,09	1 722	0,03			768 789
15 - 19 ans	600 417	7,98	77 609	1,29	6 016	0,10	2 074	0,03			686 117
20 - 24 ans	520 402	6,99	89 040	1,48	34 894	0,58	5 415	0,09	2 794	0,05	652 545
25 - 29 ans	602 825	7,28	27 073	0,45	60 162	1,00	5 234	0,09	1 046	0,02	696 340
30 - 34 ans	485 509	6,37	29 479	0,49	64 975	1,08	15 642	0,26	5 846	0,10	601 451
35 - 39 ans	436 777	6,26	26 471	0,44	65 577	1,09	33 089	0,55	17 640	0,29	579 554
40 - 44 ans	230 421	5,83	7 219	0,12	64 975	1,08	19 914	0,33	13 230	0,22	335 759
45 - 49 ans	196 129	4,16	12 732	0,21	33 691	0,56	27 073	0,45	15 041	0,25	284 665
50 - 54 ans	187 706	4,12	7 821	0,13	11 431	0,19	21 538	0,36	5 076	0,08	233 572
55 - 59 ans	150 405	3,50	602	0,01	2 647	0,04	6 016	0,10	911	0,02	160 581
60 - 64 ans	161 234	3,68	3 008	0,05	3 368	0,06	6 606	0,11	963	0,02	175 179
65 - 69 ans	82 422	2,37	602	0,01	1 138	0,02	584	0,01	301	0,01	85 046
70 - 74 ans	78 813	2,31	1 203	0,02	1 564	0,03	1 471	0,02	241	0,00	83 292
75 - 79 ans	68 956	2,15	1 203	0,02	1 203	0,02	1 805	0,03	621	0,01	73 789
80 - 84 ans	46 670	1,78	662	0,01	662	0,01	1 203	0,02		0,00	49 196
85 ans et +	45 723	0,76	60	0,00	241	0,00	1 090	0,02		0,00	47 114
ENSEMBLE	4 845 240	80,54	597 628	9,93	357 959	5,95	151 679	2,52	63 709	1,06	6 016 213

Graphique N°9 : Répartition de la population agricole de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction



Des données du tableau et graphique, on tire les enseignements suivants :

- ✓ la quasi-totalité de la population agricole (80,54%) dont l'âge est de 7 ans et plus, n'a pas été à l'école ; ce qui constitue un facteur très limitant dans la dynamique de production agricole, des conseils et nouvelles techniques agricoles et par conséquent dans les possibilités d'accélérer performance de la productivité agricole ;
- ✓ près de 10% de la population, déclarent être encore à l'école primaire ou dont le niveau de formation s'est arrêté au stade du primaire ; cette catégorie de personnes se retrouve principalement dans la tranche d'âge comprise entre 7 et 24 ans ;
- ✓ près de 6% essentiellement constitués de personnes âgées de 25 à 44 ans sont au stade du secondaire ou se sont limités à ce niveau ;
- ✓ près de 3% de la population de tous les âges déclarent posséder une instruction coranique ;

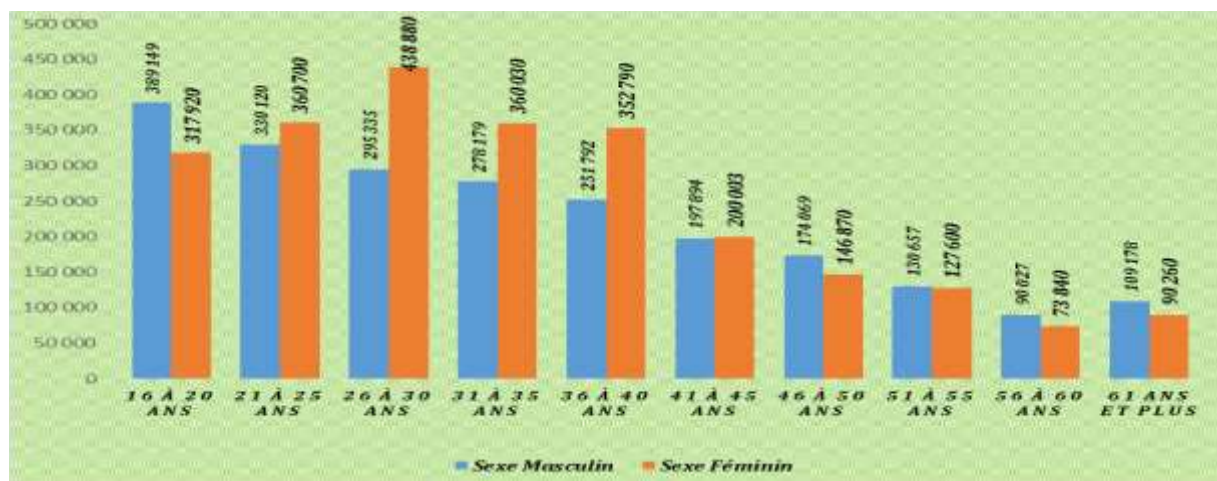
- ✓ enfin, 1% seulement de la population dont l'âge varie de 20 à 79 ans déclarent avoir reçu à un moment ou à un autre, une formation en alphabétisation leur permettant de pouvoir traduire par écrit leurs pensées.

2.6- Répartition de la population agricole active selon l'âge et le sexe

Tableau N°12 : Répartition de la population agricole active de 16 ans ou plus selon la tranche d'âge et le sexe

TRANCHE D'ÂGE	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
16 à 20 ans	389 149	8,25	317 920	6,75	707 069	15,00
21 à 25 ans	330 120	7,00	360 700	7,65	690 820	14,65
26 à 30 ans	295 335	6,26	438 880	9,31	734 215	15,57
31 à 35 ans	278 179	5,90	360 030	7,63	638 209	13,53
36 à 40 ans	251 792	5,34	352 790	7,48	604 582	12,82
41 à 45 ans	197 894	4,20	200 003	4,24	397 896	8,44
46 à 50 ans	174 069	3,69	146 870	3,12	320 939	6,81
51 à 55 ans	130 657	2,77	127 600	2,71	258 257	5,48
56 à 60 ans	90 027	1,91	73 840	1,57	163 867	3,48
61 ans et plus	109 178	2,32	90 260	1,91	199 438	4,23
ENSEMBLE	2 246 400	47,64	2 468 890	52,36	4 715 290	100,00

Graphique N°10 : Répartition de la population agricole active de 16 ans ou plus selon la tranche d'âge et le sexe



La population agricole active c'est-à-dire celle âgée de 16 ans et plus et susceptible de prendre part activement aux activités agricoles et rurales, est majoritairement féminine. 2 468 890 soit 52% constituent en effet une main-d'œuvre féminine active rurale contre 2 246 400 hommes soit près de 48%.

Par ailleurs, cette population active est essentiellement jeune avec :

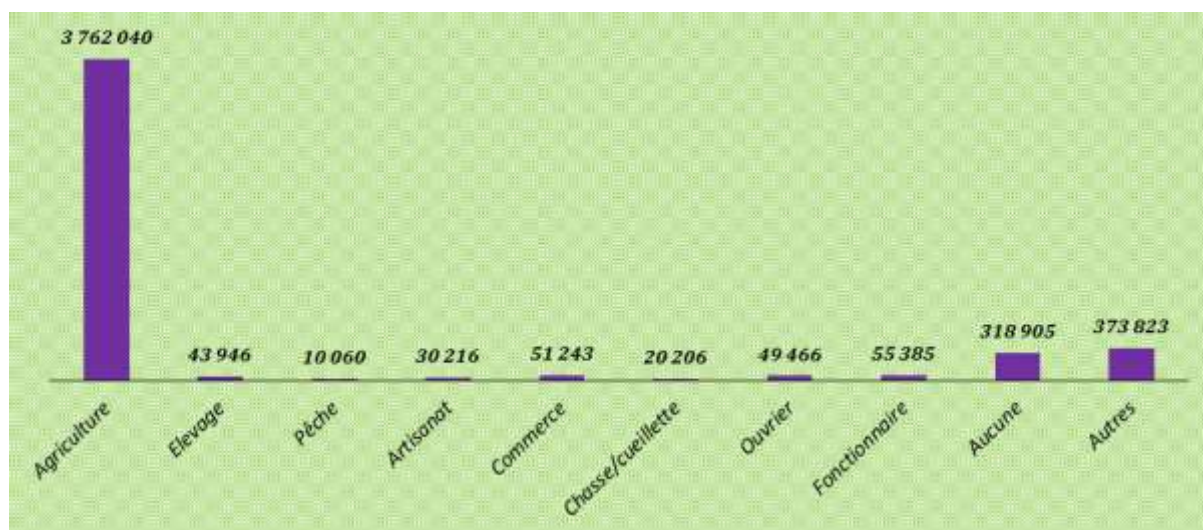
- près de 30% de cette population (soit un peu moins du tiers) dont l'âge varie de 16 à 25 ans ;
- plus de la moitié (près de 57%) sont d'âge variant de 26 à 50 ans ;
- seulement environ 13% dont l'âge est égal ou supérieur à 51 ans.

2.7- Répartition de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe

Tableau N°13 : Répartition de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe

ACTIVITES	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	1 762 048	78,44	1 999 992	81,01	3 762 040	79,78
Élevage	23 107	1,03	20 839	0,84	43 946	0,93
Pêche	5 228	0,23	4 832	0,20	10 060	0,21
Artisanat	23 225	1,03	6 991	0,28	30 216	0,64
Commerce	21 446	0,95	29 797	1,21	51 243	1,09
Chasse/cueillette	12 350	0,55	7 856	0,32	20 206	0,43
Ouvrier	26 474	1,18	22 992	0,93	49 466	1,05
Fonctionnaire	39 406	1,75	15 979	0,65	55 385	1,17
Aucune	109 003	4,85	209 902	8,50	318 905	6,76
Autres	224 113	9,98	149 710	6,06	373 823	7,93
ENSEMBLE	2 246 400	100,00	2 468 890	100,00	4 715 290	100,00

Graphique N° 11 : Répartition de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe



Du tableau qui précède, on note que l'agriculture est la principale activité économique de la population rurale. Plus des $\frac{3}{4}$ soit près de 80%, la pratique comme activité principale. Parmi ces 80%, le sexe féminin domine avec environ 53% du total contre près de 47% d'hommes.

Le métier de fonctionnaire (1,17%) et la pratique du petit commerce (1,09%), le métier d'ouvrier et d'élevage (environ 1% chacun), l'artisanat (0,64%), et la pêche (0,21%) sont dans l'ensemble, des métiers qui occupent comme activités principales une position extrêmement marginale. Sans doute, elles occuperaient une place relativement plus importante comme activités secondaires. Tout cela dénote le fait que l'agriculture constitue la priorité dans les préoccupations des ménages ruraux.

Il est remarquable de constater que près de 7% de la population dont l'âge est égal ou supérieur à 16 ans n'exercent aucune activité soit en raison de la vieillesse ou en raison d'infirmité. Par contre, on remarque que près de 8% déclarent exercer comme activité principale d'autres activités. Selon des informations recueillies, ces autres activités sont en réalité les activités non listées (extraction du sel, huile de palme, gravier, orpaillage, etc...), qui occupent le second rang après l'agriculture en termes de proportions des activités principales.

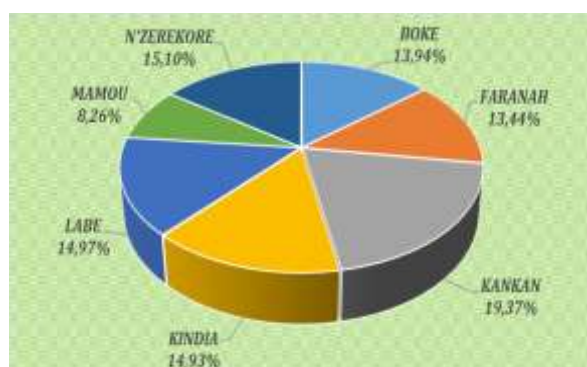
Section 3 : Les superficies cultivées

3.1- Les Superficies des principales cultures vivrières

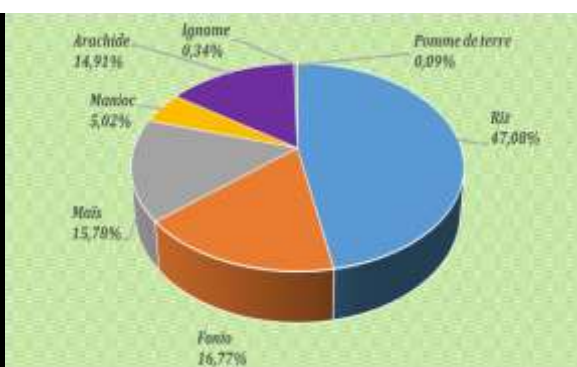
Tableau N°14 : Superficie (ha) cultivée par région selon la spéculation

REGIONS	Riz	Fonio	Maïs	Manioc	Arachide	Igname	Pomme de terre	Superficie totale
BOKE	269 148	76 536	61 430	13 881	105 004	-	-	526 001
FARANAH	241 772	42 658	67 547	16 517	104 096	-	-	472 590
KANKAN	346 833	58 217	114 111	45 526	119 321	11 052	-	695 061
KINDIA	274 650	79 989	53 603	24 062	105 256	-	-	537 559
LABE	89 532	225 026	136 854	31 110	42 833	-	1 005	526 360
MAMOU	87 633	99 899	50 942	25 955	35 806	-	2 338	302 572
N'ZEREKORE	381 301	19 862	82 293	23 314	23 061	1 167	-	530 998
ENSEMBLE	1 690 869	602 187	566 780	180 365	535 377	12 219	3 343	3 591 141

Graph. N°12 : Parts régionales de superficie totale mise en valeur



Graph. N°13 : Parts de superficie par culture



La superficie totale cultivée pour les principales cultures vivrières s'est établie lors de la campagne agricole 2014/2015 à **3 591 141 ha** contre seulement **1 339 846 ha** en 2000/2001 lors du dernier recensement national de l'agriculture ; soit une extension des superficies emblavées en 14 ans d'environ 2 251 295 ha pour **un taux d'accroissement annuel moyen de 12%**.

Les régions ayant enregistré les plus grandes superficies cultivées sont dans l'ordre : Kankan (19%), N'Zérékoré (15%), Labé et Kindia (près de 15%), Boké (près de 14%) et Faranah (13%) ; la région de Mamou est celle où on a observé les plus faibles proportions avec seulement 8% de la superficie totale cultivée.

Par rapport aux cultures pratiquées, le riz avec 1 690 869 ha emblavés en 2014/2015 sur un total de 3 591 141 ha de superficies vivrières, représente à l'échelle nationale, la principale activité agricole des producteurs, concentrant près de la moitié (47%) des superficies totales cultivées. Lors de la campagne agricole 2000/2001, les superficies rizicoles emblavées étaient de 665 638 ha soit par rapport à la campagne 2014/2015 une progression des superficies de 1 025 231 ha pour un taux d'accroissement annuel moyen de 11%.

Le fonio avec 602 187 ha cultivés au total en 2014/2015, occupe le second rang après le riz en termes de superficies cultivées ; il couvre environ près de 17% des superficies totales cultivées ; il est davantage cultivé à Labé avec 37% des superficies totales qui lui ont été consacrées lors de la dernière campagne agricole. La région qui suit est Mamou avec seulement 16,59% des superficies totales. Quant aux autres régions, les proportions passent de 13% à Kindia, à près de 13% à Boké, à près de 10% à Faranah et à 7%

à N'Zérékoré. La progression par rapport à 2000/2001 des superficies emblavées de fonio s'établit à 439 964 ha (162 223 ha en 2000/2001) soit un taux d'accroissement annuel moyen de 19%.

Le maïs avec 566 780 ha cultivés au total en 2014/2015, occupe le troisième rang après le riz et le fonio ; il couvre environ un peu moins du 1/6^e (près de 16%) des superficies totales cultivées ; par rapport à la campagne 2000/2001 lors du dernier RNA, au cours de laquelle campagne il avait été cultivé seulement 231 320 ha, on note une progression des superficies cultivées de maïs de 335 460 ha pour un taux d'accroissement annuel moyen de 10%. La région où l'on a consacré le plus de superficie à cette céréale est la région de Labé (24,14%) suivie de la région de Kankan (20,13%). Celles où l'on a le moins emblavé cette céréale durant la dernière campagne agricole, se présentent ainsi qu'il suit et dans l'ordre décroissant : N'Zérékoré (14,52%), Faranah (près de 12%), Kindia (près de 11%) et Mamou (près de 9%).

L'arachide avec 535 377 ha cultivés occupe la 4^e place dans l'ordre des superficies emblavées avec près de 15% des superficies totales cultivées.

L'arachide est principalement pratiquée dans les régions de Kankan (22%), Kindia et Boké (près de 20% chacune) et Faranah (19%) ; cette légumineuse est par contre faiblement cultivée à Labé (8% des superficies totales consacrées à la culture), Mamou (près de 7%) et enfin N'Zérékoré (4%). Il ya 14 ans au moment du RNA, la superficie totale cultivée pour cette légumineuse s'était établie à 153 427 ha ; ce qui correspond à une progression des superficies emblavées de 381 950 ha soit un taux d'accroissement annuel moyen de 18%.

Le manioc avec seulement 180 365 ha des superficies vivrières totales cultivées (5% du total cultivé) est globalement, après l'igname et la pomme de terre, la culture la moins importante en termes de superficies mises en valeur ; on note également que c'est la culture qui a connu la plus faible progression des superficies mises en valeur depuis le dernier recensement national de l'agriculture. L'accroissement calculé s'est établi en 14 ans à 56 572 ha (123 793 ha en 2000/2001) pour un taux d'accroissement annuel moyen de 3,26%. Selon les données du tableau, les disparités entre les régions ne sont pas très importantes. On note toutefois que la région où ce tubercule est le plus cultivé est celle de Kankan (le ¼ soit 25,24% des superficies totales réservées à la culture) ; les autres régions suivent ainsi qu'il suit par ordre décroissant : Labé (17,25%), Mamou (14,39%), Kindia (13%) et Faranah (9%).

L'igname avec 12 219 ha des superficies vivrières totales (0.35% du total cultivé), n'est cultivée que dans la région de Kankan (90% des superficies) et dans une moindre mesure à Beyla dans la région de N'Zérékoré (près de 10%). C'est la culture qui, bien que circonscrite à deux régions, semble avoir enregistré le plus fort taux de progression des superficies cultivées. Celles-ci sont passées de 2 489 ha il ya 14 ans à 12 219 ha lors de la dernière campagne agricole 2014-15 ; soit un accroissement de 9 730 ha pour un taux d'accroissement annuel moyen de 28%.

La pomme de terre (3 343 ha soit un peu moins du 1/1000^e des superficies totales vivrières examinées par l'enquête) est exclusivement cultivée dans les régions de Mamou (2338 ha pour près de 70% des superficies consacrées à la culture en 2014/2015) et de Labé (1005 ha soit 30%). Cette culture a également enregistré un fort taux d'accroissement des superficies par rapport aux superficies cultivées en 2000/2001. En effet, les superficies cultivées de pomme de terre sont passées de 956 ha à 3 343 ha soit un accroissement des superficies de 2 387 ha correspondant à un taux d'accroissement annuel moyen de 18%.

3.2- Cas particulier de la riziculture

3.2.1- Superficies rizicoles selon le sexe du responsable de la parcelle

Tableau N°15 : Superficie de riz (ha) par région selon le sexe du responsable de la parcelle

REGIONS	Masculin		Féminin		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	245 901	91,36	23 247	8,64	269 148	100,00
FARANAH	230 758	95,44	11 014	4,56	241 772	100,00
KANKAN	327 768	94,50	19 065	5,50	346 833	100,00
KINDIA	244 269	88,94	30 381	11,06	274 650	100,00
LABE	71 912	80,32	17 620	19,68	89 532	100,00
MAMOU	68 977	78,71	18 656	21,29	87 633	100,00
N'ZEREKORE	341 142	89,47	40 159	10,53	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 530 726	90,53	160 143	9,47	1 690 869	100,00

Graphique N°14 : Proportion de la superficie de riz selon le sexe du responsable de la parcelle



Ainsi qu'on le voit, en dépit de la plus forte implication des femmes dans les diverses activités agricoles, la gestion des domaines rizicoles demeure encore une réalité essentiellement réservée aux hommes ; près de 91% des superficies rizicoles sont en effet gérées par des hommes contre seulement 9% des

superficies gérées par des femmes. Notons cependant, qu'à Mamou et à Labé, on observe une proportion plus importante de femmes responsables de parcelles rizicoles avec respectivement 21% et près de 20% des riziculteurs de ces régions. A Kindia, elles sont de 11% et à N'Zérékoré de 10,53%. C'est à Kankan et à Faranah avec respectivement 5,50% et 4,56% de femmes responsables de parcelles rizicoles qu'on a observé les plus faibles proportions.

Les données montrent qu'en termes de superficies, les principales régions rizicoles sont dans l'ordre, la région de N'Zérékoré (22,55% des superficies rizicoles totales), Kankan (20,51%), Kindia (16,24%), Boké (près de 16%) et Faranah (14,30%). Les régions de Labé et Mamou sont celles où l'on a enregistré les plus faibles superficies rizicoles avec respectivement 5,30% et 5,18%.

3.2.2 Superficies rizicoles selon le type de variété cultivée

Tableau N°16 : Superficie du riz (ha) par région selon le type de variété

REGIONS	Locale		Amélioré		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	268 883	99,90	265	0,10	269 148	100,00
FARANAH	241 228	99,77	544	0,23	241 772	100,00
KANKAN	345 688	99,67	1 145	0,33	346 833	100,00
KINDIA	274 446	99,93	204	0,07	274 650	100,00
LABE	89 442	99,90	90	0,10	89 532	100,00
MAMOU	87 440	99,78	193	0,22	87 633	100,00
N'ZEREKORE	380 310	99,74	991	0,26	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 687 437	99,80	3 432	0,20	1 690 869	100,00

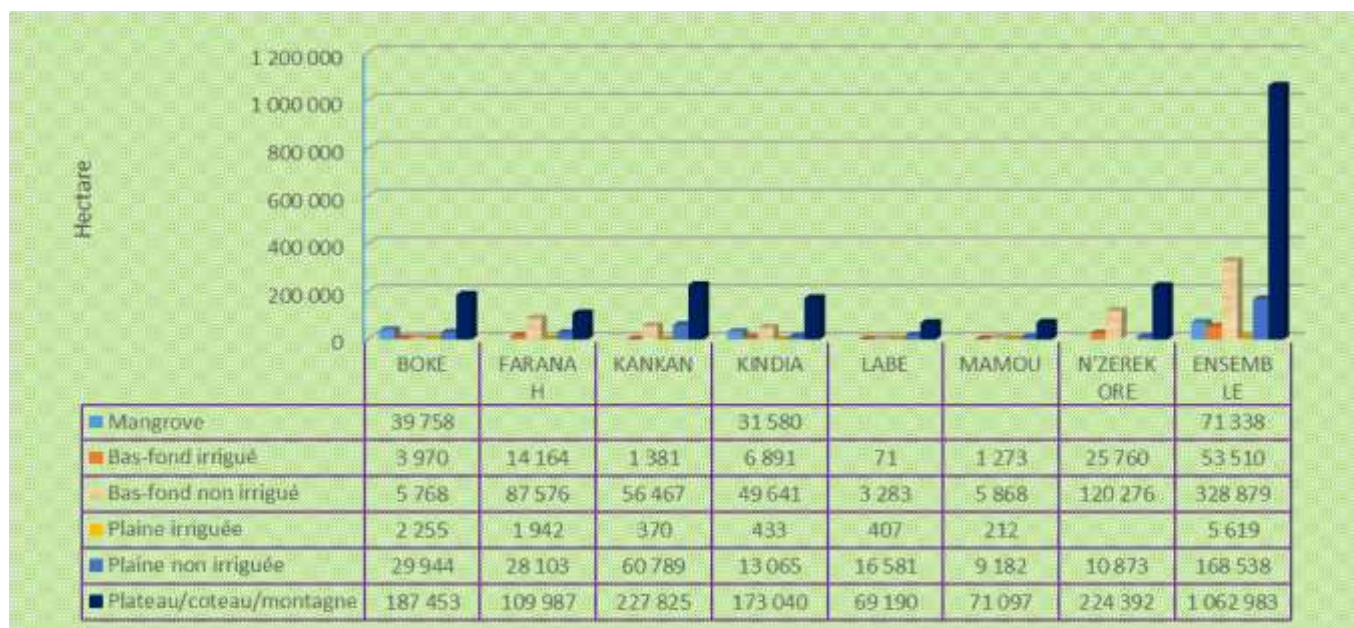
Du tableau qui précède, on note qu'en dépit des importants appuis et subventions de l'Etat au secteur agricole depuis maintenant quatre campagnes agricoles successives (2011 à 2014), les variétés améliorées ne sont toujours presque pas généralisées en riziculture ; cette réalité qui n'est pas de nature à contribuer à l'amélioration du niveau de productivité et de production du riz, est observée sans exclusive au niveau de toutes les régions et confère davantage le caractère extensif au système rizicole guinéen. **Seulement 0,20% de la superficie emblavée en riz lors de la campagne agricole 2014/2015 ont bénéficié de variétés améliorées** tandis que dans la presque totalité des rizières (près de 100%), les exploitants ont fait recours exclusivement aux variétés locales qui sont dans la plupart des cas des variétés faiblement productives. Pourtant, selon un rapport d'évaluation des récoltes de la campagne agricole 2013/2014, il est rapporté que lors de la précédente campagne agricole, "5 000 t de semences améliorées de riz ont été produites et collectées par l'IRAG (Institut de Recherche Agronomique de Guinée), l'ANPROCA (Agence Nationale de Promotion et de Conseils Agricoles) et la DNA (Direction Nationale de l'Agriculture) puis distribuées (à des prix subventionnés) aux producteurs à travers la CNA (Chambre Nationale d'Agriculture)". "En plus, l'ANPROCA aurait mis à disposition dans le cadre du PUA PA2, 1 660 tonnes de semences de riz,". On note ainsi que les impacts à l'échelle nationale tardent à venir.

3.2.3- Superficies rizicoles selon l'emplacement de la parcelle

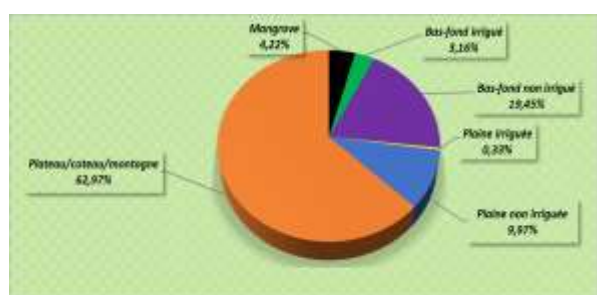
Tableau N°17 : Superficie de riz (ha) par région selon l'emplacement de la parcelle

REGIONS	Superficie selon le relief						Superficie totale
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine irriguée	Plaine non irriguée	Plateau/coteau/montagne	
BOKE	39 758	3 970	5 768	2 255	29 944	187 453	269 148
%	14,77	1,47	2,14	0,84	11,13	69,65	100,00
FARANAH		14 164	87 576	1 942	28 103	109 987	241 772
%		5,86	36,22	0,80	11,62	45,49	100,00
KANKAN		1 381	56 467	370	60 789	227 825	346 833
%		0,40	16,28	0,11	17,53	65,69	100,00
KINDIA	31 580	6 891	49 641	433	13 065	173 040	274 650
%	11,50	2,51	18,07	0,16	4,76	63,00	100,00
LABE		71	3 283	407	16 581	69 190	89 532
%		0,08	3,67	0,45	18,52	77,28	100,00
MAMOU		1 273	5 868	212	9 182	71 097	87 633
%		1,45	6,70	0,24	10,48	81,13	100,00
N'ZEREKORE		25 760	120 276		10 873	224 392	381 301
%		6,76	31,54	0,00	2,85	58,85	100,00
ENSEMBLE	71 338	53 510	328 879	5 619	168 538	1 062 983	1 690 869
%	4,22	3,16	19,45	0,33	9,97	62,87	100,00

Graphique N°15 : Superficie de riz par région selon l'emplacement de la parcelle



Graphique N°16 : Superficie de riz selon le relief de la parcelle



Encore un signe distinctif de la persistance du caractère extensif du système rizicole guinéen ; ce en dépit des aménagements de rizières réalisés à travers divers investissements.

Le tableau et le graphique, montrent en effet, que l'essentiel des superficies rizicoles (**près de 63% des superficies rizicoles totales soit un peu moins des 2/3**) est réalisé sur le plateau, le coteau et sur la montagne :

Il est toutefois remarquable de constater que par rapport au recensement national de l'agriculture de 2000/2001, cette proportion a connu une nette regression passant de près de 95% des superficies rizicoles totales il y a 14 ans à 63% actuellement ; c'est donc une avancée à mettre au compte des quelques aménagements réalisés dans le cadre des appuis aux campagnes agricoles depuis maintenant 4 ans.

Malgré tout, avec 63%, la riziculture guinéenne demeure encore majoritairement pluviale, soumise de fait aux aléas climatiques très instables, avec une pluviométrie sinon insuffisante du moins mal répartie. Les plus fortes proportions de superficies rizicoles de ce type se retrouvent dans la région de Kankan et dans celle de N'Zérékoré avec environ 21% des superficies consacrées dans chacune d'elles. Elles sont suivies des régions de Boké (17,63%), Kindia (16,28%) et Faranah (10,35%). Les plus faibles proportions ont quant à elles été observées à Mamou (6,69%) et à Labé (6,51%). Il faut toutefois remarquer que l'analyse des données circonscrite aux régions, montre que c'est à Mamou (81% des superficies rizicoles de la région) et à Labé (77%) que ce type de riziculture est le plus étendu. Tandis que les plus faibles l'ont été à Faranah (45%) et à N'Zérékoré (près de 59%).

La riziculture irriguée ou semi irriguée avec maîtrise totale ou partielle des eaux, n'est également pas encore généralisée dans le système rizicole guinéen ; soit parce que les aménagements réalisés sont encore nettement en deçà des besoins, soit que ces aménagements ne touchent encore qu'une faible proportion de riziculteurs ; seulement 3,49% des superficies rizicoles totales (réparties entre 3,16% de bas-fonds et seulement 0,33% de plaines) sont concernées par ce type de riziculture. Là également on note un léger accroissement de la proportion de superficie rizicole irriguée qui était d'environ 2% lors du dernier recensement national de l'agriculture en 2000/2001.

Concernant les bas-fonds irrigués (53 510 ha soit 3,16% des superficies rizicoles totales), les plus grandes superficies ont été observées dans la région de N'Zérékoré (48% des superficies totales de bas-fonds irrigués

cultivés durant la campagne) et, curieusement dans la région de Faranah (26%). La région de Kindia avec près de 13% des superficies rizicoles valorisées en bas-fonds irrigués, occupe le troisième rang. Par contre, à Labé (0,13%), Mamou (2,38%) qui sont des régions habituellement faiblement rizicoles, Kankan (2,58%) et dans une moindre mesure à Boké (7%) qui sont des régions où l'on dénombre peu de bas-fonds, les superficies rizicoles valorisées en bas-fonds irrigués sont relativement marginales.

Les bas-fonds non irrigués avec une superficie totale de 328 879 ha représentent 19,45% des superficies rizicoles totales. On retrouve ce type de riziculture davantage à N'Zérékoré (36,57% des superficies rizicoles de bas-fonds non irrigués) et dans une moindre mesure à Faranah (26,63%), Kankan (17%) et à Kindia (près de 8%). Ce type de riziculture est par contre très marginal à Mamou (près de 2%) et à Labé (environ 1%).

Quant aux plaines irriguées, avec une superficie totale de 5 619 ha (soit 0,33% du total rizicole), les plus grosses superficies ont été observées dans la région de Boké (40% des superficies totales valorisées en plaines irriguées) et à Faranah (près de 35%). A Boké il s'agirait sans doute des plaines aménagées de Monchon (préfecture de Boffa) et à Faranah, de plaines aménagées par des projets et investissements divers. La riziculture de plaine irriguée est par contre marginale dans les quatre autres régions. Il faut cependant noter qu'il existe un grand potentiel de plaines rizicoles dans certaines de ces régions notamment à Kankan et à Kindia.

La riziculture de plaine non irriguée (168 538 ha soit près de 10% du total rizicole) se retrouve quant à elle essentiellement à Kankan (36% des superficies valorisées en plaine non irriguée) et dans une moindre mesure à Boké (près de 18%) et à Faranah (près de 17%). Elle est relativement marginale dans les autres régions avec respectivement près de 10% à Labé, près de 8% à Kindia, 6% à N'Zérékoré et 5% à Mamou.

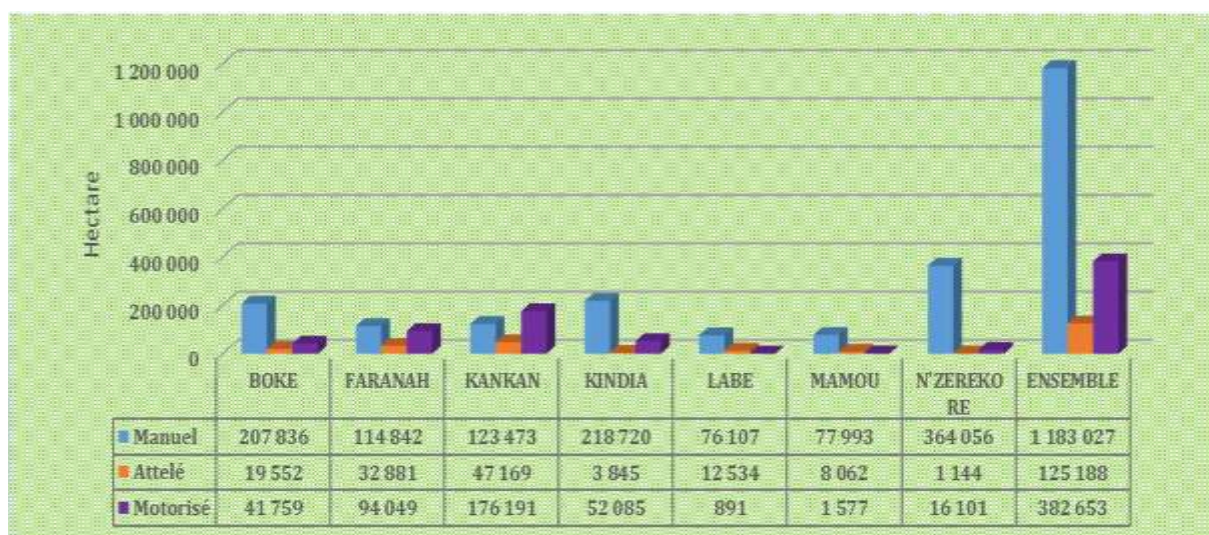
Enfin, la riziculture de mangrove avec 71 338 ha représentant 4% des superficies totales rizicoles, ne se retrouve que dans la zone côtière de la Guinée dans les régions de Boké (près de 56%) et de Kindia (44%). Il faut mentionner que la mangrove représente une zone très fortement menacée par les phénomènes de changements climatiques qui provoquent, suite à l'élévation des températures, des remontées salines dans les rizières affectant du coup la productivité des cultures.

3.2.4 Superficies rizicoles selon le mode de labour des parcelles

Tableau N°18 : Superficie de riz (ha) par région selon le mode de labour de la parcelle

REGIONS	Manuel		Attelé		Motorisé		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	207 836	77,22	19 552	7,26	41 759	15,52	269 148	100,00
FARANAH	114 842	47,50	32 881	13,60	94 049	38,90	241 772	100,00
KANKAN	123 473	35,60	47 169	13,60	176 191	50,80	346 833	100,00
KINDIA	218 720	79,64	3 845	1,40	52 085	18,96	274 650	100,00
LABE	76 107	85,01	12 534	14,00	891	0,99	89 532	100,00
MAMOU	77 993	89,00	8 062	9,20	1 577	1,80	87 633	100,00
N'ZEREKORE	364 056	95,48	1 144	0,30	16 101	4,22	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 183 027	69,97	125 188	7,40	382 653	22,63	1 690 869	100,00

Graphique N°17 : Superficie de riz par région selon le mode de labour de la parcelle



Graphique N°18 : Proportion de superficie selon le mode de labour



Les données du tableau et du graphique, renforcent la conviction que le système rizicole guinéen, est encore très traditionnel. Près de 70% des superficies rizicoles totales ont été labourées manuellement ; système de labour qui limite grandement l'extension des superficies emblavées et qui ne prédispose pas à une rentabilité suffisante de la productivité ; ce sont près de 23% des superficies rizicoles cultivées qui ont fait

l'objet de labour mécanisé et seulement 7% de labour attelé.

Concernant le labour manuel, même si celui-ci est le mode de labour le plus répandu dans toutes les régions, près de 31% des superficies pour lesquelles il a été fait recours à ce type de labour, se retrouvent à N'Zérékoré, 18% à Kindia et près de 18% à Boké. A Faranah elles sont de près de 10% tandis qu'elles ne sont que de 6,59% à Mamou et 6,43% à Labé. Les faibles proportions observées dans ces deux dernières régions s'expliquent par la faible intensité de la pratique de la riziculture et non pas par l'avancée d'un type de labour attelé ou motorisé.

Le labour mécanisé quant à lui est pratiqué principalement à Kankan (46% des superficies totales labourées par ce moyen), à Faranah (près de 25%), à Kindia (près de 14%) et à Boké (près de 11%). Les plus faibles superficies rizicoles labourées mécaniquement ont été observées à N'Zérékoré (4%), à Mamou et à Labé avec respectivement 0,41% et 0,23%. Dans ces trois dernières régions en effet, le relief accidenté représente une contrainte majeure à la mécanisation du labour.

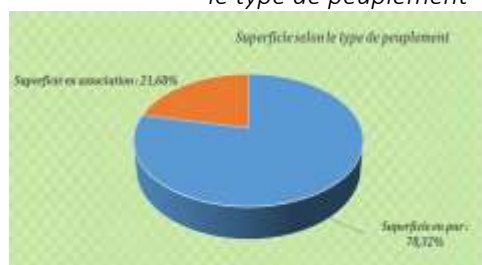
Quant au labour attelé en riziculture, les plus grandes superficies ont été observées à Kankan (près de 38% des superficies labourées par ce moyen de labour), à Faranah (26%) et à Boké (près de 16%). A Labé elles représentent 10% des superficies tandis qu'à Mamou, Kindia et N'Zérékoré, elles sont respectivement de 6%, 3% et environ 1%.

3.2.5 Superficies rizicoles selon le type de peuplement des parcelles

Tableau N°19 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de peuplement

REGIONS	Pur		En association		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	217 041	80,64	52 107	19,36	269 148	100,00
FARANAH	223 881	92,60	17 891	7,40	241 772	100,00
KANKAN	331 226	95,50	15 607	4,50	346 833	100,00
KINDIA	235 375	85,70	39 275	14,30	274 650	100,00
LABE	47 004	52,50	42 528	47,50	89 532	100,00
MAMOU	45 569	52,00	42 064	48,00	87 633	100,00
N'ZEREKORE	224 205	58,80	157 096	41,20	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 324 301	78,32	366 568	21,68	1 690 869	100,00

Graphique N°19 : Proportion de superficie selon le type de peuplement



La pratique de l'association des cultures dans l'agriculture traditionnelle constitue la règle générale en milieu rural. Cette méthode de culture ne permet pas de saisir d'emblée la part de la superficie occupée par chaque culture dans une parcelle recevant plusieurs cultures associées.

Pour cerner la superficie occupée par chaque culture, il faut utiliser le concept de superficie imputée. Dans ces conditions, la superficie imputée à une culture pour une parcelle recevant une association de cultures, se définit comme étant la superficie qu'occuperait cette culture si elle était en peuplement pur, selon une densité normative. Ainsi, la superficie cultivée imputée désigne en définitive, la superficie totale occupée par chaque culture, qu'il s'agisse d'un peuplement pur ou d'une association de cultures. C'est la prise en compte de ces considérations qui nous a permis d'établir dans chaque cas les superficies cultivées totales du riz.

Du tableau et du graphique qui précèdent, on note que **78% des superficies rizicoles sont en culture pure** tandis que seulement **près de 22% des superficies totales rizicoles portent des associations de cultures** (en général riz+maïs, riz+mil, riz+sorgho,).

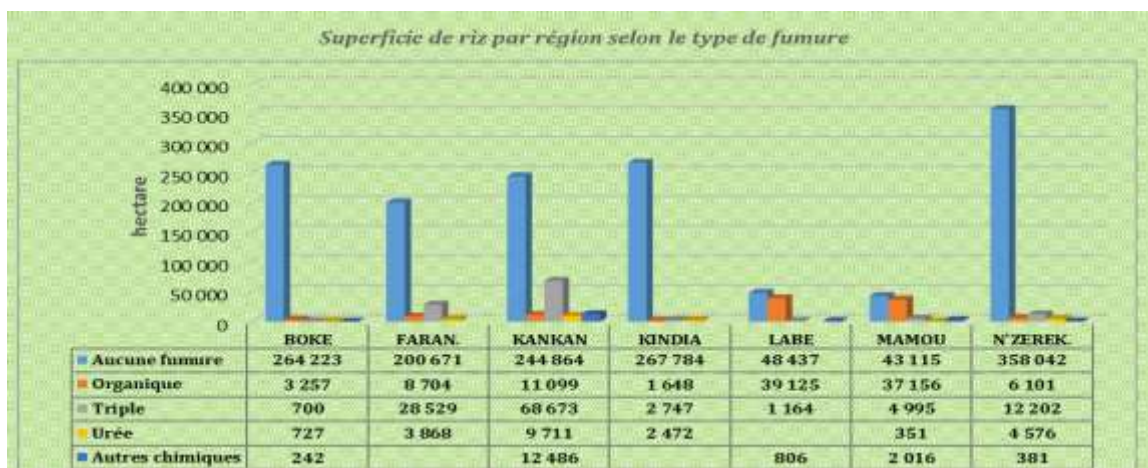
Dans les régions de Kankan (95,50% des superficies rizicoles cultivées), Faranah (92,60%), Kindia (85,70%) et Boké (80,64%) c'est plutôt la culture en peuplement pur qui prédomine assez nettement. Par contre on note presque un équilibre entre les deux types de peuplement dans les autres régions. Ainsi, à Mamou, 48% des superficies rizicoles le sont en association contre 52% en peuplement pur ; à Labé les superficies rizicoles associées représentent 47,50% du total rizicole de la région contre 52,50% en pur tandis qu'à N'Zérékoré, elles représentent 41% du total rizicole cultivé contre près de 59% en culture pure. Faisons toutefois remarquer que dans ces associations, les cultures secondaires associées au riz occupent en général une très faible proportion de la superficie des parcelles de cultures.

3.2.6 Superficies rizicoles selon le type de fumure appliquée

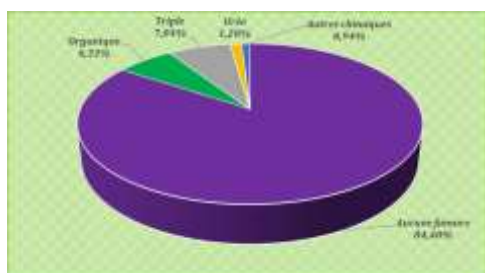
Tableau N°20 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure

REGIONS	Aucune fumure		Organique		Triple		Urée		Autres chimiques		Total	
	Superficie	%	Sup.	%	Superf.	%	Superf.	%	Superf.	%	Superficie	%
BOKE	264 223	98,17	3 257	1,21	700	0,26	727	0,27	242	0,09	269 148	100,00
FARANAH	200 671	83,00	8 704	3,60	28 529	11,80	3 868	1,60		0,00	241 772	100,00
KANKAN	244 864	70,60	11 099	3,20	68 673	19,80	9 711	2,80	12 486	3,60	346 833	100,00
KINDIA	267 784	97,50	1 648	0,60	2 747	1,00	2 472	0,90		0,00	274 650	100,00
LABE	48 437	54,10	39 125	43,70	1 164	1,30		0,00	806	0,90	89 532	100,00
MAMOU	43 115	49,20	37 156	42,40	4 995	5,70	351	0,40	2 016	2,30	87 633	100,00
N'ZEREK.	358 042	93,90	6 101	1,60	12 202	3,20	4 576	1,20	381	0,10	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 427 135	84,40	107 090	6,33	119 009	7,04	21 704	1,28	15 931	0,94	1 690 869	100,00

Graphique N°20 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure



Graphique N°21 : Superficie de riz selon le type de fumure appliquée



Lors de la campagne agricole 2014/2015, plus de 20 000 tonnes d'engrais furent distribuées aux producteurs au prix subventionné de 135 000 GNF le sac de 50 kg contre 300 000 GNF sur le marché". On peut espérer que plus de 3/4 de cette quantité a été utilisée sur le riz. Malgré tout, il est stupéfiant de constater qu'en dépit des quantités importantes d'engrais livrées chaque année pour appuyer les campagnes agricoles :

- 84% des superficies rizicoles totales n'ont reçu aucune fumure ;
- 6% des superficies rizicoles essentiellement localisées à Labé (près de 44% des superficies rizicoles de la région) et à Mamou (42%) ont bénéficié d'un apport d'engrais organiques ;
- 9% seulement des superficies rizicoles totales ont bénéficié de l'apport d'engrais chimiques ; dans cette proportion, 7% ont reçu du triple 17, 1,28% de l'urée technique et près de 1% ont reçu d'autres engrais chimiques ;
- l'application des engrais chimiques est plus importante à Kankan (près de 58% des superficies ayant été fertilisées au triple 17, près de 45% fertilisées à l'urée technique et jusqu'à 78% des superficies

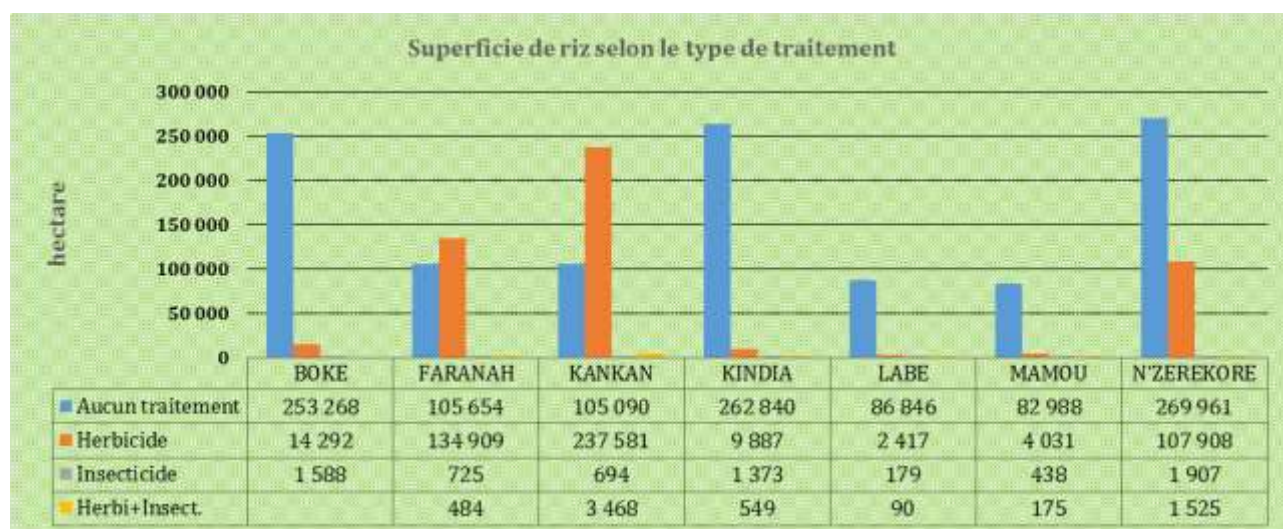
fertilisées à d'autres engrais chimiques) ; Faranah occupe le second rang avec près de 24%, et près de 18% des superficies rizicoles fertilisées respectivement au triple et à l'urée ; N'Zérékoré occupe le troisième rang dans l'ordre avec respectivement 10%, 21% et 2,39% des superficies fertilisées au triple, à l'urée et à d'autres engrais chimiques ; Mamou est la région qui suit en termes de proportions de superficies fertilisées aux engrais minéraux avec 4% des superficies rizicoles fertilisées au triple, 1,62% fertilisées à l'urée et près de 13% fertilisées à d'autres engrais chimiques ; à Labé on recense 0,99% des superficies totales fertilisées au triple et 5% de celles fertilisées à d'autres engrais chimiques ; à Kindia, seulement 2% des superficies totales fertilisées au triple et 11% fertilisées à l'urée ; à Boké ce sont 2% des superficies totales fertilisées au triple, 3% à l'urée et 1,52% à d'autres engrais chimiques.

3.2.7 Superficies cultivées selon le type de traitement phytosanitaire

Tableau N°21 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de traitement phytosanitaire

REGIONS	Aucun traitement		Herbicide		Insecticide		Herbi+Insect.		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superf.	%	Superf.	%	Superficie	%
BOKE	253 268	94,10	14 292	5,31	1 588	0,59		0,00	269 148	100,00
FARANAH	105 654	43,70	134 909	55,80	725	0,30	484	0,20	241 772	100,00
KANKAN	105 090	30,30	237 581	68,50	694	0,20	3 468	1,00	346 833	100,00
KINDIA	262 840	95,70	9 887	3,60	1 373	0,50	549	0,20	274 650	100,00
LABE	86 846	97,00	2 417	2,70	179	0,20	90	0,10	89 532	100,00
MAMOU	82 988	94,70	4 031	4,60	438	0,50	175	0,20	87 633	100,00
N'ZEREKORE	269 961	70,80	107 908	28,30	1 907	0,50	1 525	0,40	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 166 649	69,00	511 025	30,22	6 904	0,41	6 291	0,37	1 690 869	100,00

Graphique N°22 : Superficie de riz par région selon le type de traitement phytosanitaire



Graphique N°23 : Superficie de riz selon le type de traitement appliqué



Le rapport d'évaluation de la campagne agricole 20132014 rapporte qu'on "a distribué pour les cultures au cours des trois campagnes (2011 – 2012 – 2013), successivement 463 859 litres, 526 000 litres et 445 000 litres de pesticides (herbicides et insecticides). Les équipements de traitement totalisent près de 4 700 appareils (atomiseurs, pulvérisateurs).

Les produits phytosanitaires ont été livrés à 30 000 GNF le litre contre 90 000 GNF au prix coûtant". En 2014/2015, plus de 600 000 litres de produits phytosanitaires ont été utilisés.

Comparé à la faible utilisation la fumure en riziculture, le recours au traitement phytosanitaire surtout à l'usage d'herbicides, semble être beaucoup plus important. Des données qui précèdent on relève que:

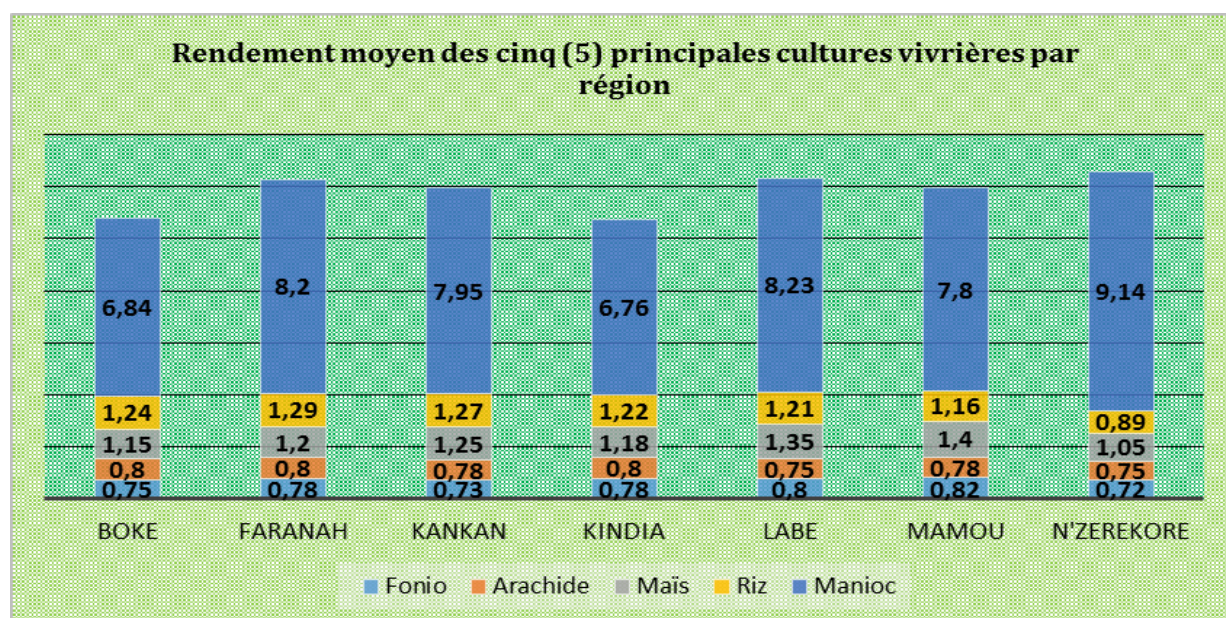
- Ce sont 69% des superficies rizicoles totales qui n'ont bénéficié d'aucun traitement phytosanitaire ; des disparités importantes sont toutefois observées entre les régions ; c'est seulement à Kankan (30% des superficies rizicoles de la région) et à Faranah (près de 44%) que les proportions n'ayant pas bénéficié de traitement phytosanitaire sont les plus faibles ; partout ailleurs sauf à Nzérékoré (près de 71%), elles dépassent les 90% ;
- Pour 30% des superficies rizicoles totales (dont 46% à Kankan, 26% à Faranah et 21% à Nzérékoré), on a fait recours aux herbicides ; de même l'examen des données par région montre que c'est à Kankan et à Faranah qu'on a enregistré les plus fortes proportions de superficies ayant bénéficié de traitement à l'herbicide avec respectivement près de 69% et près de 56% des superficies rizicoles de ces régions ;
- L'usage d'insecticides est encore assez marginal ne concernant que 6 904 ha de superficie rizicole soit seulement 0,41% des superficies totales ; le recours à ce type de traitement a été observé surtout à Nzérékoré (près de 28% des superficies rizicoles totales), à Boké (23%) et à Kindia (près de 20%) ;
- L'usage simultané d'herbicides et d'insecticides n'a touché que 6 291 ha de superficie rizicole soit 0,37% du total. Ce type de traitement a touché principalement les régions de Kankan (3468 ha pour 55,12% du total rizicole ayant bénéficié de ce type de traitement) et de Nzérékoré (1525 ha pour 24%) ; le traitement simultané herbicides-insecticides est relativement insignifiant dans les autres régions.

Section 4 : Les rendements moyens

Tableau N°22 : Rendement moyen (t/ha) par région selon la spéculation

REGION	Riz	Fonio	Maïs	Manioc	Arachide	Igname	Pomme de terre
BOKE	1,24	0,75	1,15	6,84	0,80	-	-
FARANAH	1,29	0,78	1,20	8,20	0,80	-	-
KANKAN	1,27	0,73	1,25	7,95	0,78	8,3	-
KINDIA	1,22	0,78	1,18	6,76	0,80	-	-
LABE	1,21	0,80	1,35	8,23	0,75	-	9,60
MAMOU	1,16	0,82	1,40	7,80	0,78	-	12,96
N'ZEREKORE	0,89	0,72	1,05	9,14	0,75	7,07	-
ENSEMBLE	1,17	0,78	1,23	7,40	0,79	8,18	11,95

Graphique N°24 : Rendement moyen (t/ha) par région selon la spéculation



Globalement, les rendements observés sont faibles, par rapport à la prévision.

- **Le rendement du riz** : il a été déterminé à l'état de paddy sec à la récolte. Notons que les données présentées ne fournissent pas de détails quant aux différents types de rizicultures. Globalement considéré, le rendement moyen national s'est établi à 1,17 t/ha. Le plus faible rendement a été observé dans la région de N'Zérékoré avec 0,89 t/ha et les plus élevés dans celles de Faranah avec 1,29 t/ha et Kankan avec 1,27 t/ha ;
- **Le rendement du fonio** : il a été mesuré également à l'état de paddy sec à la récolte ; le rendement moyen s'est établi à 0,78 t/ha avec comme pour le riz, très peu de variations d'une région à une autre ;
- **Le rendement du maïs** : il a été évalué à l'état de grains secs et s'établit à une moyenne nationale de 1,23 t/ha ; les rendements les plus élevés ont été observés dans les régions de Mamou et Labé avec respectivement 1,40 et 1,35 t/ha ; le plus faible a été observé dans la région de N'Zérékoré avec environ 1 t/ha ;
- **Le rendement du manioc** : il a été déterminé à l'état de tubercule frais et s'établit à une moyenne nationale de 7,40 t/ha ; le rendement le plus élevé a été relevé dans la région de N'Zérékoré avec

9,14 t/ha tandis que le plus faible a été enregistré à Kindia avec 6,76 t/ha ; Labé et Faranah occupent le second rang en termes de rendement du manioc avec respectivement 8,23 t/ha et 8,20 t/ha ; il est remarquable de constater que Labé se positionne devant Kankan (7,95 t/ha) où la culture de ce tubercule semble être beaucoup plus courante.

- **Le rendement de l'igname** : il a été déterminé à l'état de tubercule frais à la récolte uniquement dans les deux régions de Kankan et de N'Zérékoré (préfecture de Beyla), les seules où cette culture semble être pratiquée ; le rendement moyen s'est établi à 8,18 t/ha avec 8,30 t/ha à Kankan et 7,07 t/ha à Beyla ;
- **Le rendement de la pomme de terre** : cette culture n'est pratiquée que dans les régions de Mamou et Labé avec respectivement près de 13 t/ha et près de 10 t/ha pour une moyenne nationale établie à 11,95 t/ha ; comme le manioc et l'igname, ce rendement a été déterminé à l'état de tubercules frais à la récolte ;
- **Le rendement de l'arachide** : il a été déterminé à l'état de coques sèches et s'est établi à 0,79 t/ha presque uniformément observé d'une région à une autre.

Section 5 : Les Productions

5.1 - Production de riz

Tableau N°23 : Production de riz par région

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	269 148	1,24	332 954
FARANAH	241 772	1,29	311 597
KANKAN	346 833	1,27	440 404
KINDIA	274 650	1,22	336 154
LABE	89 532	1,21	108 356
MAMOU	87 633	1,16	102 053
N'ZEREKORE	381 301	0,89	338 997
ENSEMBLE	1 690 869	1,17	1 970 515

Graphique N°25 : Proportions de la production de riz selon les régions



Il découle du tableau et du graphique qui précèdent que la production nationale de riz pour la campagne agricole 2014/2015 s'est établie à **1 970 515 tonnes** avec de fortes disparités d'une région à une autre.

La région la plus grosse productrice de riz est celle de Kankan avec 22% de la production nationale totale. Celle-ci est suivie successivement par les régions de N'Zérékoré. Kindia et Boké avec environ 17% chacune

de la production nationale ; Faranah fournit 16% de cette production, tandis que Labé et Mamou ne fournissent que 6% et 5% respectivement.

De 2000/2001 où on avait enregistré une production rizicole totale de **1 140 809 tonnes**. En 2011/2012 la production totale s'était établie à 1 793 135 tonnes, on note une augmentation de la production de 652 326 tonnes correspondant à un accroissement annuel moyen sur la période d'environ 5,20%.

De 2011/2012 à 2014/2015 la production rizicole nationale est passée de 1 793 135 tonnes à 1 970 515 tonnes soit une augmentation sur la période de 177 380 tonnes correspondant à un accroissement annuel moyen d'environ 3,30%.

5.2 - Production de fonio

Tableau N°24 : Production de fonio par région

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	76 536	0,77	58 932
FARANAH	42 658	0,78	33 273
KANKAN	58 217	0,73	42 499
KINDIA	79 989	0,78	62 391
LABE	225 026	0,80	180 021
MAMOU	99 899	0,82	81 917
N'ZEREKORE	19 862	0,72	14 301
ENSEMBLE	602 187	0,79	473 334

Graphique N°26 : Proportion de la production de fonio selon les régions



La production nationale de fonio est passée de 179 154 tonnes en 2000/2001 à 408 999 tonnes en 2011/2012 ; soit une augmentation de la production sur la période de 229 845 tonnes correspondant à un accroissement annuel moyen d'environ 12% ; de 2011/2012 à 2014/2015, elle est passée de 408 999 tonnes à 473 334 tonnes soit une augmentation de la production de d'accroissement annuel moyen de 5%.

Concernant la dernière campagne agricole objet de la présente publication, il découle du tableau et du graphique qui précèdent, que plus de la moitié de la production nationale de cette céréale est fournie par les régions de Labé (38%) et Mamou (17%). Elles sont suivies successivement par les régions de Kindia (13%), Boké (12%), Kankan (près de 9%) et Faranah (7%). La région qui produit le moins de fonio est N'Zérékoré avec seulement 3% de la production nationale.

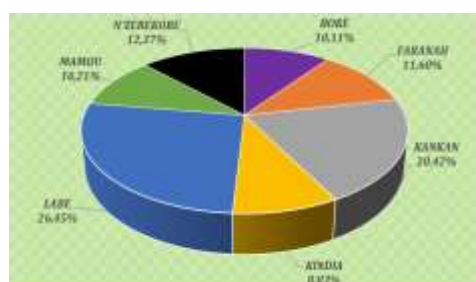
5.3 - Production de maïs

Tableau N° 25 : Production de maïs par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	61 430	1,15	70 645
FARANAH	67 547	1,20	81 056
KANKAN	114 111	1,25	142 638
KINDIA	53 603	1,15	61 644
LABE	136 854	1,35	184 753
MAMOU	50 942	1,40	71 319
N'ZEREKORE	82 293	1,05	86 407
ENSEMBLE	566 780	1,23	698 462

Graphique N°27 : Proportion de la production de maïs selon les régions



En 2000/2001, la production totale nationale de maïs s'était établie à 329 025 tonnes contre 611 294 tonnes en 2011/2012, soit une augmentation de la production de 282 269 tonnes correspondant à un accroissement annuel moyen de près de 8%.

De 2011/2012 à 2014/2015 elle est passée de 611 294 tonnes à 698 462 tonnes lors de la dernière campagne agricole : soit une augmentation de 87 168 tonnes avec un

accroissement annuel moyen de 4,75%.

En 2014/2015, les régions de Labé (26%) et Kankan (20%) réunies, fournissent un peu moins de la moitié de la production nationale soit 46% ; N'Zérékoré et Faranah suivent avec environ 12% à N'Zérékoré et près de 12% à Faranah ; Mamou et Boké enregistrent chacune 10% tandis que Kindia qui est la plus faible productrice de cette céréale ne fournit que près de 9% de la production nationale.

5.4 - Production de manioc

Tableau N° 26 : Production de manioc par région

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	13 882	6,84	94 914
FARANAH	16 517	8,20	135 440
KANKAN	45 527	7,95	361 792
KINDIA	24 061	6,76	162 732
LABE	31 110	8,23	256 160
MAMOU	25 954	7,80	202 517
N'ZEREKORE	23 314	9,14	213 070
ENSEMBLE	180 365	7,91	1 426 625

Graphique N°28 : Proportion de la production de manioc selon les régions



La région de Kankan qui a enregistré les plus grandes superficies de manioc, avec le quart de la production nationale, est également la plus grosse productrice de ce tubercule ; c'est également la région où ce tubercule est le plus consommé ; Labé avec près de 18% de la production nationale occupe la deuxième place; N'Zérékoré et Mamou fournissent respectivement 15% et 14% de la production nationale : enfin. Kindia (11%). Faranah (près de 10%) et

Boké (près de 7%) sont celles qui fournissent les proportions les plus faibles de la production nationale.

Lors du dernier recensement national de l'agriculture en 2000/2001, la production nationale totale de ce tubercule s'était établie à 845 488 tonnes contre 1 112 585 tonnes en 2011/2012 soit une augmentation de la production de 267 097 tonnes pour un accroissement annuel moyen de près de 3%.

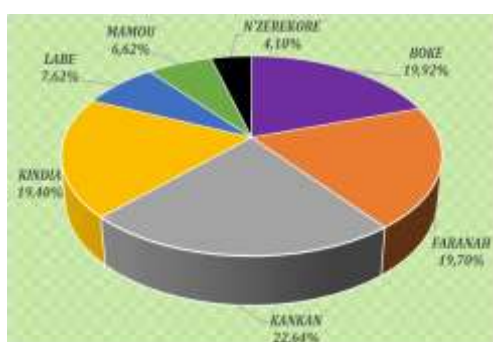
De 2011/2012 à 2014/2015, la production totale du tubercule est passée de 1 112 585 tonnes à 1 426 625 tonnes, ce qui correspond à une augmentation de la production nationale de 314 040 tonnes représentant un accroissement annuel moyen de près de 9%.

5.5 - Production d'arachides coques

Tableau N° 27 : Production de l'arachide coques sèches par région

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	105 005	0,80	84 003
FARANAH	104 096	0,80	83 072
KANKAN	119 321	0,80	95 457
KINDIA	105 256	0,78	81 821
LABE	42 833	0,75	32 125
MAMOU	35 806	0,78	27 929
N'ZEREKORE	23 061	0,75	17 296
ENSEMBLE	535 378	0,79	421 703

Graphique N°29 : Proportions de la production d'arachide coques sèches selon les régions



Il découle des données qui précèdent, que les régions les plus grosses productrices d'arachides sont par ordre décroissant Kankan (22,64%), Boké (19,92%), Faranah (19,7%) et Kindia (19,40%) ; les plus faibles productrices sont dans l'ordre décroissant Labé, Mamou et N'Zérékoré.

Du dernier recensement national de l'agriculture à la campagne agricole 2011/2012, on note une augmentation de la production nationale de 153 118 tonnes passant de

199 661 tonnes à 352 779 tonnes ; soit un accroissement annuel moyen d'environ 7%.

De 2011/2012 à 2014/2015, elle passe de 352 779 tonnes à 421 703 tonnes. Ce qui correspond à un accroissement annuel moyen de 6,51%.

Tableau N°28 : Production de l'arachide coques sèches du bassin arachidier

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
------------	--------------------	---------------------------	-----------------------

Bassin arachidier			
Dabola	34 610	0,81	28 034
Dinguiraye	32 045	0,80	25 636
Faranah	26 426	0,80	21 141
Kouroussa	46 889	0,80	37 325
S/Tot. Bassin arachidier	139 970	0,80	112 136
Haute Guinée	212 402	0,80	170 268
Niveau National	535 378	0,79	421 703
%: B. arach. / H. Guinée	65,90		65,86
%: B. arach. / National	26,14		26,59

On note du tableau qui précède que :

- Le bassin arachidier constitué de 4 préfectures (Dabola, Dinguiraye, Faranah et Kouroussa) de la Haute Guinée valorise près de 66% de l'ensemble des superficies arachidières de la Haute Guinée et 26% des superficies totales nationales consacrées à cette légumineuse ;
- De même, il fournit près de 66% de la production arachidière de la Haute Guinée et environ 27% de la production nationale totale d'arachide ; signalons que le Département s'était fixé comme objectif l'appui à la réalisation de 12 000 ha d'arachide au niveau du bassin arachidier dans le but d'accroître sensiblement le niveau de production et pourvoir l'huilerie de Dabola en matière première suffisante ; des données qui précèdent, il apparaît que ces objectifs ont été largement dépassés ; rien que le bassin arachidier, en raison de l'engouement des producteurs justifié par les divers appuis apportés en termes d'intrants, d'introduction d'itinéraires techniques et d'encadrement, a valorisé lors de la dernière campagne agricole 139 970 ha pour une production estimée à 112 136 tonnes d'arachides coques dépassant nettement la capacité de 50 000 tonnes nécessaire au fonctionnement normal de l'usine.

Toutefois, il faut signaler que des différends existent encore quant à l'approvisionnement correct de l'usine. Les rencontres organisées entre d'une part l'ANASA et la Fédération des planteurs d'arachides de la Haute Guinée et d'autre part entre l'unité de gestion de la Société COPEOL. Ces différends sont entre autres :

- ✓ Les prix de cession de l'arachide à COPEOL ;
- ✓ la prise en compte des dépenses intermédiaires (regroupement de la production, ensachage, qualibrage etc.).

5.6 - Production d'igname

Tableau N° 29 : Production d'igname par région

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	-	-	-
FARANAH	-	-	-
KANKAN	11 052	8,30	91 735
KINDIA	-	-	-
LABE	-	-	-
MAMOU	-	-	-
N'ZEREKORE	1 167	7,07	8 250
ENSEMBLE	12 219	8,18	99 985

Lors du précédent recensement national de l'agriculture 2000/2001, la production nationale d'igname s'était établie à 22 535 tonnes contre 99 985 tonnes en 2014/2015

Entre les deux régions qui produisent l'igname en Guinée, Kankan avec près de 92% de la production nationale de ce tubercule occupe la première place ; suivie de Beyla dans la région de Nzérékoré qui fournit les 8% restants.

5.7 - Production de pomme de terre

Tableau N°30 : Production de pomme de terre par région

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	-	-	-
FARANAH	-	-	-
KANKAN	-	-	-
KINDIA	-	-	-
LABE	1 005	9,60	9 645
MAMOU	2 338	12,96	30 303
N'ZEREKORE	-	-	-
ENSEMBLE	3 343	11,95	39 948

Mamou fournit près de 76% de la production nationale de pomme de terre soit un peu plus des $\frac{3}{4}$ de la production totale nationale ; le reste de la production (24%) étant fourni par la région de Labé.

Dans la région de Mamou, Dalaba avec 45% de la production de la région occupe le premier rang suivi de Pita qui fournit près de 34% de la production ; la préfecture de Mamou est la plus faible productrice des trois avec près de 21% de la production régionale.

Dans la région de Labé, c'est la préfecture de Labé qui fournit l'essentiel de la production régionale avec 85% de cette production ; la préfecture de Mali qui occupe le second rang ne fournit que 12% de la production régionale ; enfin, la préfecture de Tougué fournit les 3% restants.

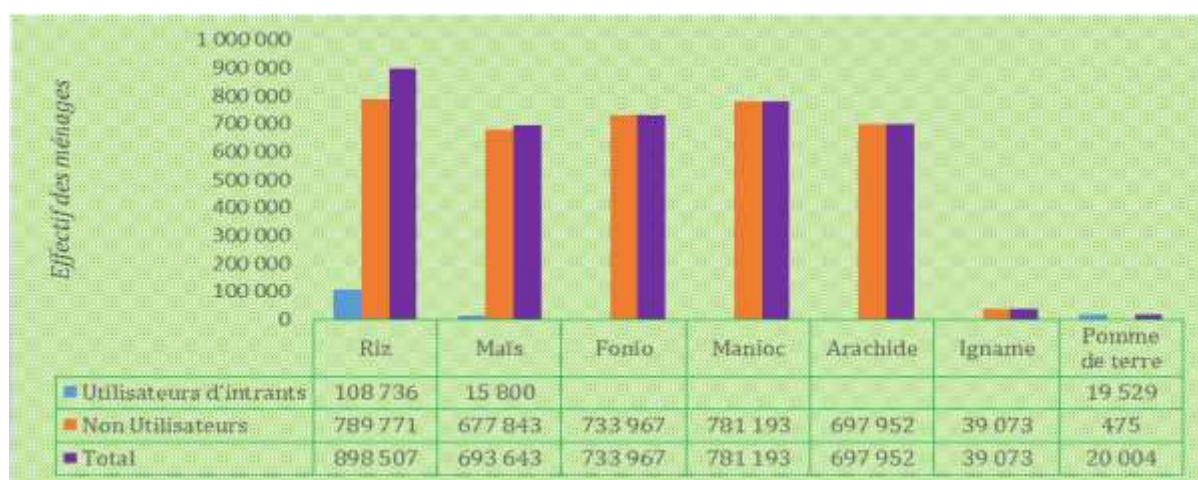
Section 6 : Appui aux producteurs agricoles

Tableau N°31 : Effectif des ménages selon l'utilisation des intrants par spéculation et production

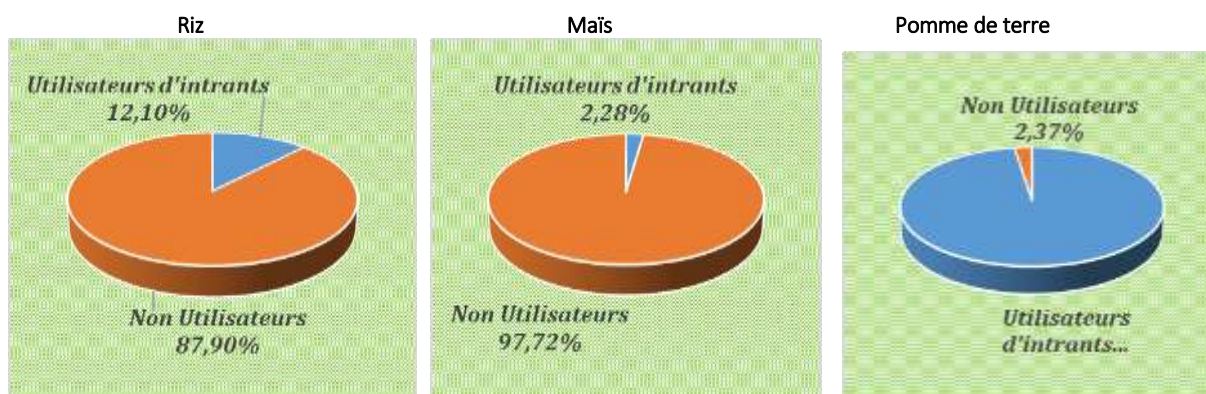
CULTURES	Ménages agricoles par spéculation	Production (tonne)
----------	-----------------------------------	--------------------

	Utilisateurs d'intrants	Non Utilisateurs	Total	Utilisateurs d'intrants	Non Utilisateurs	Total
Riz	108 736	789 771	898 507	411 648	1 558 867	1 970 515
Maïs	15 800	677 843	693 643	50 560	647 902	698 462
Fonio	-	733 967	733 967	-	473 334	473 334
Manioc	-	781 193	781 193	-	1 426 625	1 426 625
Arachide	-	697 952	697 952	-	421 703	421 703
Igname	-	39 073	39 073	-	99 895	99 895
Pomme de terre	19 529	475	20 004	37 998	244	38 242

Graphique N°30 : Effectif des ménages selon l'utilisation des intrants



Graphique N° 31 : % des ménages par culture pratiquée selon l'utilisation des intrants



Du tableau 31 et des graphiques 30 et 31 qui précèdent, on note les enseignements suivants :

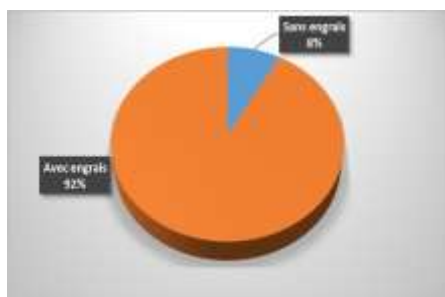
- ✓ l'usage d'intrants agricoles n'a concerné que trois cultures vivrières principales à savoir le riz, le maïs et la pomme de terre ;

- ✓ sur les 898 507 producteurs de riz lors de la campagne 2014/2015, seulement 12% (108 736 riziculteurs) ont utilisé des intrants contre près de 88% (789 771 riziculteurs) n'en ayant pas fait recours ;
- ✓ sur les 693 643 producteurs ayant cultivé du maïs, seulement 2,28% soit 15 800 maïsiculteurs ont déclaré avoir fait recours à des intrants contre près de 98% qui n'en ont pas fait ;
- ✓ l'usage d'intrants est assez généralisé en culture de pomme de terre ; selon les données du tableau 31, sur les 20 004 producteurs qui se sont consacrés à cette culture durant cette campagne agricole, seulement 2% déclarent n'avoir pas fait recours à des engrais contre près de 98% qui déclarent en avoir utilisé ; ce qui justifie amplement les bons rendements observés pour ce tubercule.

Tableau N°32 : Approche comparative des superficies, rendements et productions entre les ménages appuyés et non appuyés

REGIONS	Ménages appuyés			Ménages non appuyés			Ensemble des ménages		
	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Product* (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	21 795	3,05	66 476	247 353	1,08	266 478	269 148	1,24	332 954
FARANAH	24 915	3,10	77 238	216 857	1,08	234 359	241 772	1,29	311 597
KANKAN	35 731	3,04	108 746	311 102	1,07	331 658	346 833	1,27	440 404
KINDIA	27 425	3,06	83 976	247 225	1,02	252 178	274 650	1,22	336 154
LABE	4 537	3,05	13 837	84 995	1,11	94 519	89 532	1,21	108 356
MAMOU	5 460	3,00	16 379	82 173	1,04	85 673	87 633	1,16	102 053
N'ZEREKORE	16 665	2,70	44 995	364 636	0,81	294 002	381 301	0,89	338 997
ENSEMBLE	136 528	3,02	411 648	1 554 341	1,00	1 558 867	1 690 869	1,17	1 970 515
%	8,07		20,89	91,93		79,11	100,00		100,00

Graphique N°32 : Proportion de la superficie selon l'utilisation des engrais



De ce graphique, on note que seulement 8% des superficies rizicoles ont bénéficié d'une fertilisation.

Le tableau 32, révèle que :

- ❖ les faibles superficies fertilisées aux engrais ont été observées dans les deux régions les moins rizicoles du pays à savoir Mamou (près de 4%) et Labé (3,32%) ;
- ❖ Les plus grandes superficies rizicoles ayant reçu des engrais se retrouvent par ordre décroissant à Kankan (26% des superficies totales fertilisées), à Kindia (20%), à Faranah (18,25%) et à Boké (15,96%) ; à N'Zérékoré les superficies fertilisées représentent 12,20% du total ; les plus faibles superficies fertilisées aux engrais ont été observées dans les deux régions les moins rizicoles du pays à savoir Mamou (près de 4%) et Labé (3,32%) ;

- ❖ Les rendements obtenus en riziculture sont sensiblement les mêmes, tournant autour de 3 t/ha à l'exception de N'Zérékoré le rendement moyen est à 2,70 t/ha pour ceux qui ont utilisé de la fumure minérale ; pour ceux qui n'en ont pas fait recours, le rendement moyen s'établit à 1 t/ha.

Graphique N°33 : Rendement selon l'utilisation des intrants



Selon le tableau 32, les producteurs rizicoles qui ont fait recours à des engrais n'ont emblavé qu'une superficie de 136 528 ha (soit seulement 8% de la superficie totale rizicole réalisée durant la campagne) ; ces proportions semblent encore assez faibles au point d'espérer un impact important sur le niveau de productivité et de production nationale en riz ; d'ailleurs, ainsi que nous l'avons vu, le rendement moyen de riz s'est

établi à 1,17 t/ha ; ce qui reste encore assez faible par rapport aux potentialités rizicoles offertes par le pays ; on remarquera cependant, que ces 12% de riziculteurs ayant utilisé des engrais, ont réalisé des rendements substantiels variant de 2,70 t/ha à N'Zérékoré à 3 t/ha à Mamou, 3,04 t/ha à Kankan, 3,05 t/ha à Labé et à Boké, 3,06 t/ha à Boké et 3, 10 t/ha à Faranah, avec une moyenne nationale établie à 3,02 t/ha contre une moyenne de 1 t/ha pour les 88% qui n'en ont pas fait recours ; pour ce dernier type de riziculteurs, les rendements varient de 0,81 t/ha à N'Zérékoré à 1,11 t/ha à Labé avec une moyenne nationale de 1 t/ha ;

Selon le tableau 32, les producteurs rizicoles qui ont fait recours à des engrais n'ont emblavé qu'une superficie de 136 528 ha (soit seulement 8% de la superficie totale rizicole réalisée durant la campagne) ; ces proportions semblent encore assez faibles au point d'espérer un impact important sur le niveau de productivité et de production nationale en riz ; d'ailleurs, ainsi que nous l'avons vu plus haut, le rendement moyen de riz s'est établi à 1,17 t/ha ; ce qui reste encore assez faible par rapport aux potentialités rizicoles offertes par le pays ; on remarquera cependant, que ces 12% de riziculteurs ayant utilisé des engrais, ont réalisé des rendements substantiels variant de 2,70 t/ha à N'Zérékoré à 3 t/ha à Mamou, 3,04 t/ha à Kankan, 3,05 t/ha à Labé et à Boké, 3,06 t/ha à Boké et 3, 10 t/ha à Faranah, avec une moyenne nationale établie à 3,02 t/ha contre une moyenne de 1 t/ha pour les 88% qui n'en ont pas fait recours ; pour ce dernier type de riziculteurs, les rendements varient de 0,81 t/ha à N'Zérékoré à 1,11 t/ha à Labé avec une moyenne nationale de 1 t/ha ;

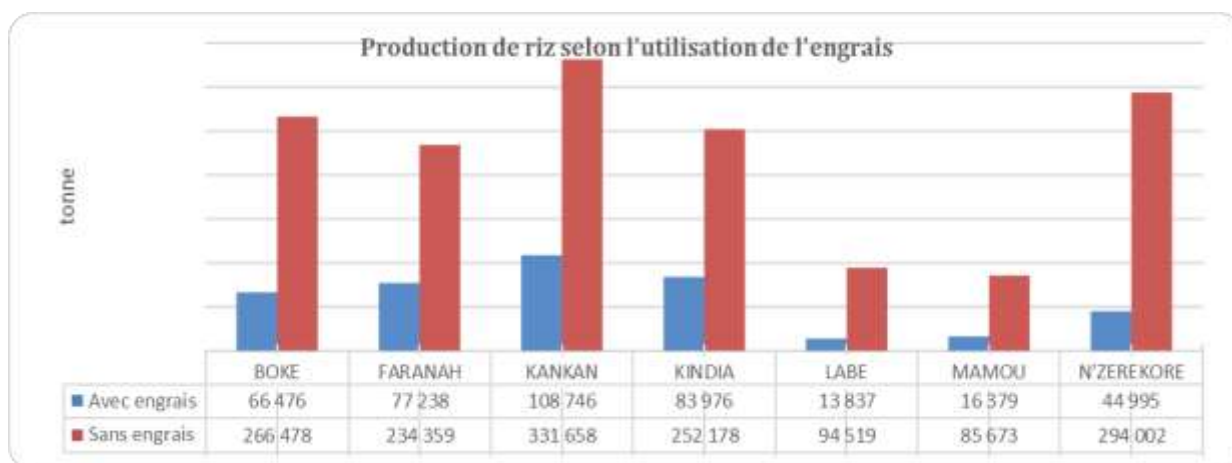
Du même tableau 32, on note que les utilisateurs d'intrants ont réalisé une production en riz de 411 648 t (soit en moyenne 3,78 t par exploitant) ; par contre, ceux qui n'en ont pas fait usage, ont réalisé une production de 1 558 867 t (soit une moyenne de 1,97 t par exploitant) ; il découle que la différence du niveau de performance entre les deux types de producteurs (1,81 t en moyenne par exploitant) est suffisamment révélatrice de l'impact combien bénéfique des engrais sur la productivité et les rendements en riziculture ; les données montrent qu'en appuyant en intrants le maximum de riziculteurs, il est possible de faire passer la production de riz pratiquement du simple au double ; et ainsi accroître considérablement le niveau de sécurité alimentaire des populations tout en réduisant les quantités importées annuellement ; mais faudrait-il, pour que l'impact soit perceptible au niveau national que la proportion de producteurs rizicoles touchée par l'usage d'engrais soit beaucoup plus importante qu'elle ne l'est actuellement ;

Du tableau 31, les producteurs de maïs ayant utilisé des engrais (2% du total d'exploitants ayant pratiqué la culture lors de la dernière campagne agricole 2014-15) ont réalisé une production en maïs de 50 560 t (soit une production moyenne de 3,2 t par exploitant) ; tandis que ceux qui n'en ont pas fait recours,

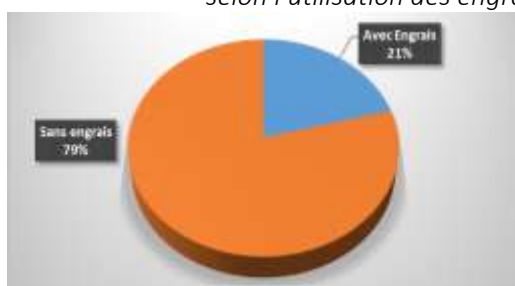
n'ont réalisé qu'une production de 642 907 t (soit une production moyenne par exploitant d'environ 0,96 t) ; ce qui correspond à une différence notable de performance entre les deux types de producteurs évaluée à de 2,24 t ;

Les producteurs de pomme de terre ayant utilisé des engrais lors de la dernière campagne agricole (98%), ont réalisé 99% de la production totale de pomme de terre (37 998 t sur un total produit de 38 242 t soit une production moyenne par exploitant d'environ 1,95 t) ; les autres qui n'ont pas pratiqué de fertilisation minérale, n'ont réalisé qu'une production de 244 t correspondant à moins de 1% de la production totale (soit une production moyenne par exploitant de 0,51 t) ; la différence de productivité ainsi calculée s'établit à 1,44 t correspondant à l'impact de l'engrais sur la productivité de la culture.

Graphique N°34 : Production de riz selon l'utilisation d'engrais



Graphique N°35 : Proportion de la production de riz selon l'utilisation des engrais



Dans l'ensemble, les riziculteurs ayant fait recours aux engrais n'ont réalisé que seulement près de 21% de la production rizicole totale ; les 79% restants représentant la part de production des 88% de riziculteurs n'ayant pas fait recours à des fertilisants ;

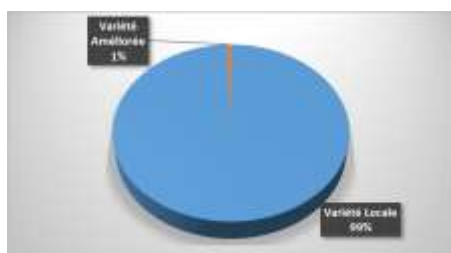
Pour les ménages ayant utilisé des engrais, les plus fortes productions ont été observées dans l'ordre décroissant à Kankan (108 746 t soit 26,42% de la production totale de ce type de riziculture), à Kindia (83 976 t soit 20,40%), Faranah (77 238 t soit 18,76%) et Boké (66 476 t soit 16,15%). A Nzérékoré ce type de production s'est établi à 44 995 t soit 10,93% ; les plus faibles niveaux de production de ce type de riziculture ont été observés dans les régions moins rizicoles du pays à savoir Mamou et Labé avec respectivement 16 379 t (près de 4%) et 13 837 t (3,36%).

Tableau N°33 : Production de riz par région selon la variété

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)			Rend. Moyen (t/ha)		Production (tonne)		
	Locale	Amél.	S/total	Locale	Amél.	Locale	Amél.	S/total
BOKE	268 883	265	269 148	1,23	3,42	332 048	906	332 954
FARANAH	241 228	544	241 772	1,28	3,95	309 448	2 149	311 597
KANKAN	345 688	1 145	346 833	1,26	3,94	435 892	4 511	440 403
KINDIA	274 446	204	274 650	1,22	3,90	335 358	796	336 154
LABE	89 442	90	89 532	1,21	3,97	107 999	357	108 356
MAMOU	87 440	193	87 633	1,16	3,94	101 293	760	102 053
N'ZEREKORE	380 310	991	381 301	0,88	3,20	335 826	3 171	338 997
ENSEMBLE	1 687 437	3 432	1 690 869	1,16	3,69	1 957 864	12 651	1 970 515

Graphique N°36 : Proportion de la production de riz selon le type de variété



Selon ce graphique qui précède, l'usage de variétés améliorées en riziculture (0,20% des superficies rizicoles cultivées) n'a produit que seulement 1% (12 651 tonnes) de la production totale de riz lors de la campagne agricole 2014/2015.

Appui dans les périmètres aménagés

Tableau N°34 : Superficie, rendement et production de riz dans les périmètres aménagés

REGIONS	Ménages appuyés dans les périmètres		
	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	3 455	3,16	10 929
FARANAH	801	3,25	2 607
KANKAN	1 489	3,14	4 673
KINDIA	3 763	3,20	12 042
LABE	150	2,97	446
MAMOU	996	3,22	3 207
N'ZEREKORE	1 109	2,83	3 133
ENSEMBLE	11 763	3,15	37 037

Les différents services techniques de l'Agriculture à savoir l'IRAG (Institut de Recherche Agronomique de Guinée), l'ANPROCA (Agence Nationale de Promotion Rurale et Conseils Agricoles), le PNAFA (Programme National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles), la DNGR (Direction Nationale du Génie Rural) et le PPAO (Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest) avaient identifiés **12 776 ha (superficie totale des périmètres aménagés : Plaines et Bas fonds)** devant être appuyés pour la campagne agricole 2014/2015.

L'enquête agricole réalisée par l'ANASA sur cette campagne a établi quant à elle cette superficie à **11 763 ha** soit un écart de **1 013 ha** qui se justifie d'après des observations faites sur le terrain par des inondations observés à certains endroits dans des rizières pour lesquels les resemis n'ont pas été possibles et par le délabrement de certains aménagements dont la réhabilitation nécessiterait de gros investissements.

Lorsqu'on circonscrit l'analyse aux seuls périmètres aménagés, on s'aperçoit que le rendement rizicole moyen enregistré s'établit à **3,15 t/ha** pour une production totale de **37 037 tonnes** de paddy.

On note que ce type de périmètre a été observé surtout dans les régions de Kindia (32% des superficies des périmètres) et Boké (29,37%). Les deux régions qui suivent en termes de superficie aménagée sont Kankan (12,66%) et N'Zérékoré (9,43%). Mamou et Faranah occupent les 5^e et 6^e places avec respectivement 8,46% et 6,81%. Labé avec seulement 1,28% apparaît comme la région ayant le moins bénéficié d'aménagements de périmètres rizicoles.

Par rapport aux niveaux de production on observe à peu de différence près le même classement. La plus forte production a été enregistrée dans la région de Kindia (32,51% de la production totale des périmètres aménagés). Elle est suivie par celle de Boké avec 29,51% et celle de Kankan avec 12,62%. Mamou en raison du meilleur rendement moyen réalisé (3,22 t/ha) surclasse N'Zérékoré et occupe le 5^e rang dans l'ordre de production avec 8,66%. Elle est toutefois suivie de la région de N'Zérékoré où la production s'est établie à 8,46%. Faranah avec 7% et Labé avec seulement 1,20% occupent les derniers rangs dans le classement des niveaux de production.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

De l'analyse qui précède, on tire les conclusions et recommandations suivantes :

- ✓ Les superficies emblavées lors de la dernière campagne agricole 2014-15 ont dans l'ensemble, substantiellement augmenté par rapport aux superficies cultivées aussi bien en 2000-01 lors du dernier recensement national de l'agriculture qu'en 2011-12 à l'occasion des précédentes observations statistiques réalisées par l'ANASA ; ces superficies ont progressivement augmenté et cette augmentation concerne toutes les spéculations vivrières ayant fait l'objet d'observations par l'enquête ;
- ✓ Globalement, l'accroissement annuel moyen calculé des superficies cultivées s'est établi de 2000-01 à 2014-15 à 11,60% ; ce qui est assez considérable ; les régions où l'on a observé les plus grandes superficies cultivées en 2014/2015 sont dans l'ordre : Kankan (19% des superficies totales), Nzérékoré, Labé et Kindia (15%), Boké et Faranah (près de 14%) ; la région de Mamou est celle où l'on a observé la plus faible proportion avec 8% de la superficie totale cultivée ;
- ✓ Par rapport aux cultures pratiquées, le riz occupe à lui seul un peu moins de la moitié (48%) des superficies totales cultivées ;
- ✓ Les superficies de riz sont passées de 665 638 ha en 2000/2001 à 1 690 869 ha en 2014-15 soit une progression remarquable de 11% sur la période de 14 ans ;
- ✓ Toutefois, on remarquera que les systèmes rizicoles n'évoluent presque pas ; la riziculture de coteau essentiellement pluviale reste toujours le système dominant ; la mise en valeur de bas-fonds et de plaines aménagés n'évolue presque pas, la riziculture restant de ce fait toujours dépendante des facteurs climatiques naturels ;
- ✓ La culture du maïs a quant à elle, connu par rapport à 2000-01, une progression des superficies cultivées d'environ 10% en moyenne par an ; pour les autres cultures, on a relevé pour la même période d'observation des taux d'accroissement annuel moyen des superficies cultivées de 18% pour l'arachide, 16% pour le fonio, seulement 3,26% pour le manioc, 28% pour l'igname et 18% pour la pomme de terre ;

- ✓ Les niveaux de production rizicole ont également globalement augmenté passant de 1 140 809 tonnes en 2000-01 à 1 793 135 tonnes en 2011-12 et à 1 970 515 tonnes en 2014-15 ; soit des taux d'accroissement annuel moyen respectifs de 5,20% et 3,30% ;
- ✓ La production de fonio a quant à elle connu des taux d'accroissement annuel moyen respectifs de 11% et 0,40% ; pour le maïs, les taux calculés sont respectivement de 8% et de 4,75% ; la production de manioc a connu une progression avec des taux annuels moyens respectifs de 3% et 7% ; la production d'arachide a quant à elle progressé de 7% et 6,51% entre les deux périodes d'observation.
- ✓ La remarque fondamentale la plus importante qu'il convient de signaler c'est que l'accroissement de la production est davantage imputable à l'extension des superficies cultivées qu'à l'amélioration des niveaux de productivité ;
- ✓ Dans l'ensemble, exception faite pour les tubercules, les rendements enregistrés pour les autres cultures, sont assez faibles par rapport aux prévisions; les rendements moyens observés au titre de la campagne agricole 2014/2015 se présentent comme suit :
 - Riz : 1,17 t/ha
 - Fonio : 0,78 t/ha
 - Maïs : 1,23 t/ha
 - Arachide : 0,79 t/ha
 - Manioc : 7,91 t/ha
 - Igname : 8,18 t/ha et
 - Pomme de terre : 11,95 t/ha
- ✓ L'Etat a, depuis quelques années, consenti de nombreux efforts pour appuyer les producteurs à travers la subvention d'intrants (semences améliorées, engrais minéraux divers, herbicides et insecticides, équipements agricoles et de transformations des récoltes, conseils agricoles et encadrement technique, etc.) ; notons toutefois, que malgré les importantes quantités de ces intrants qui sont mises en jeu, ces appuis ont jusqu'à présent touché une proportion assez marginale de producteurs ; de sorte que toutes les caractéristiques de l'agriculture, notamment en riziculture, en dépit de ces appuis, restent toujours celles d'une agriculture traditionnelle extensive ; de nombreux efforts restent encore à faire aussi bien dans l'organisation de la distribution des intrants que dans le suivi de leur utilisation pour arriver à une amélioration substantielle des niveaux de productivité et conséquemment à une réduction voire à une suppression des importations et en même temps parvenir à l'autosuffisance alimentaire ;
- ✓ Ainsi, lors de la dernière campagne agricole 2014/2015, seulement 0,20% des superficies rizicoles ont été semées avec des variétés améliorées ; les capacités institutionnelles et de production semencière doivent de ce fait être nettement améliorées ; une stratégie efficace de production de semences hautement productives devrait être initiée et vulgarisée ;
- ✓ Près de 63% des superficies rizicoles sont localisées en plateau, coteau ou en montagne ; ce qui est caractéristique d'une riziculture essentiellement pluviale donc sujette aux variations climatiques ; seulement 3,16% des superficies rizicoles ont été réalisées en bas-fonds irrigués et une proportion encore beaucoup moindre (0,33%) l'a été en plaines irriguées ; ce qui dénote de ce fait une insuffisance encore notoire des aménagements ; c'est surtout dans ce domaine que les efforts à apporter doivent être les plus importants. Le gouvernement doit en effet investir considérablement dans l'aménagement des rizières (de mangrove et d'arrière mangrove mais aussi de plaines intérieures notamment en Haute Guinée) de façon à arriver à une maîtrise sinon totale, du moins partielle de l'eau ; concernant la Guinée Forestière les efforts devront être

orientés vers l'aménagement des bas-fonds qui représentent en quelque sorte l'avenir rizicole de la Guinée ;

- ✓ Près de 70% des superficies rizicoles ont été labourées manuellement contre seulement 7% labourées à la charrue et 23% qui ont fait l'objet de labour mécanisé ; certes, par rapport à la campagne agricole de 2000/2001, on note une percée non négligeable du labour mécanisé mais la proportion de superficie touchée reste encore assez faible pour impacter les systèmes rizicoles et déterminer une sensible amélioration de la productivité ; il est donc recommandable que le Département de l'Agriculture mette au point une stratégie permettant à davantage de producteurs d'intégrer progressivement dans leur système de production la mécanisation des labours ;
- ✓ Globalement, seulement trois cultures (riz, maïs et pomme de terre) ont bénéficié de l'apport d'intrants lors de la dernière campagne agricole ; 12% et 2% des ménages agricoles respectivement en riziculture et en culture de maïs ont fait recours dans leurs activités agricoles à des intrants subventionnés par l'Etat ; cette proportion est par contre relativement importante en culture de pomme de terre avec près de 98% des producteurs en ayant fait recours ; non seulement très peu de cultures ont été concernées par l'usage d'intrants, mais cette pratique n'a touché qu'une proportion extrêmement marginale de producteurs ; l'enquête a pourtant établi que les engrais procurent un accroissement substantiel des rendements et de la production ;
- ✓ 84% des superficies rizicoles totales n'ont reçu aucune fertilisation contre seulement 9% ayant bénéficié d'un apport d'engrais minéraux ; le rendement rizicole moyen s'est établi à 3 t/ha et 1 t/ha respectivement pour les producteurs ayant appliqué des engrais et ceux n'en ayant pas fait recours ; de même, les premiers ont réalisé la performance de 3,78 tonnes de riz en moyenne par exploitation contre seulement 1,97 tonnes pour les seconds ; les maïsiculteurs ayant appliqué des engrais ont réalisé une production moyenne par exploitation de 3,2 tonnes contre seulement 0,96 tonnes par exploitation n'ayant pas fait recours à la fertilisation ; en pomme de terre le constat est semblable ; ceux qui ont fait recours à la fumure ont enregistré environ 1,95 tonnes en moyenne par exploitation contre seulement 0,51 tonne pour ceux n'en ayant pas fait recours ;
- ✓ De même, 69% des superficies rizicoles n'ont bénéficié d'aucun traitement phytosanitaire ; toutefois, contrairement aux engrais, pour 30% des superficies rizicoles, on a fait recours à des herbicides ; par contre l'usage d'insecticides n'a concerné que 0,41% des superficies rizicoles totales ; enfin, l'usage simultané herbicides-insecticides a concerné 0,37% des superficies rizicoles totales.

ANNEXES 1

- 1. Liste des tableaux statistiques utilisés dans l'analyse**
- 2. Liste des graphiques**

Liste des tableaux statistiques

- Tableau 03** : Répartition spatiale des ménages agricoles selon le sexe du chef de Ménage
- Tableau 04** : Répartition des ménages agricoles selon la tranche d'âge et le sexe du Chef de ménage
- Tableau 05** : Répartition des ménages agricoles selon la taille du ménage et le sexe du Chef de ménage
- Tableau 06** : Répartition des ménages agricoles selon le nombre d'actifs agricoles et le sexe du chef de ménage
- Tableau 07** : Répartition de la population agricole selon le sexe et la région
- Tableau 08** : Effectif de la population agricole selon la taille du ménage par région
- Tableau 09** : Effectif de la population agricole selon le nombre de ménages et la taille moyenne du ménage par région
- Tableau 10** : Répartition de la population agricole selon l'âge et le sexe
- Tableau 11** : Répartition de la population agricole de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction
- Tableau 12** : Répartition de la population agricole active de 16 ans et plus selon la tranche d'âge et le sexe
- Tableau 13** : Répartition de la population agricole selon l'activité principale et le sexe
- Tableau 14** : Superficie (ha) cultivée par région selon la spéculation
- Tableau 15** : Superficie de riz (ha) par région selon le sexe du responsable de la parcelle
- Tableau 16** : Superficie de riz (ha) par région selon le type de variété
- Tableau 17** : Superficie de riz (ha) par région selon l'emplacement de la parcelle
- Tableau 18** : Superficie de riz (ha) par région selon le mode de labour de la parcelle
- Tableau 19** : Superficie de riz (ha) par région selon le type de peuplement
- Tableau 20** : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure
- Tableau 21** : Superficie de riz (ha) par région selon le type de traitement Phytosanitaire
- Tableau 22** : Rendement moyen (t/ha) par région selon la spéculation
- Tableau 23** : Production de riz par région
- Tableau 24** : Production de fonio par région
- Tableau 25** : Production de maïs par région
- Tableau 26** : Production de manioc par région
- Tableau 27** : Production d'arachides coques sèches par région
- Tableau 28** : Production d'arachides coques du bassin arachidier
- Tableau 29** : Production d'igname par région
- Tableau 30** : Production de pomme de terre par région
- Tableau 31** : Effectif des ménages selon l'utilisation des intrants par spéculation et niveaux de productions correspondants
- Tableau 32** : Approche comparative des superficies, rendements et productions entre ménages appuyés et ménages non appuyés

Liste des graphiques

- Graphique 1** : Répartition des ménages agricoles par région selon le sexe du chef de ménage
- Graphique 2** : Répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage
- Graphique 3** : Effectif des ménages agricoles selon la tranche d'âge du chef de ménage
- Graphique 4** : Effectif des ménages agricoles selon la taille du ménage
- Graphique 5** : Effectif des ménages agricoles selon le nombre d'actifs agricoles
- Graphique 6** : Répartition de la population agricole selon le sexe par région
- Graphique 7** : Répartition de la population agricole selon le sexe
- Graphique 8** : Taille du ménage par région
- Graphique 9** : Répartition de la population agricole de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction
- Graphique 10** : Répartition de la population agricole active de 16 ans ou plus
Selon la tranche d'âge et le sexe
- Graphique 11** : Répartition de la population agricole active selon l'activité
Principale et le sexe
- Graphique 12** : Parts régionales de superficie totale mise en valeur
- Graphique 13** : Parts nationales de superficie par culture
- Graphique 14** : Proportion de la superficie de riz selon le sexe du responsable
de la parcelle
- Graphique 15** : Superficie de riz selon le type de variété
- Graphique 16** : Superficie de riz par région selon l'emplacement de la parcelle
- Graphique 17** : Superficie de riz selon le relief
- Graphique 18** : Proportion de superficie selon le mode de labour
- Graphique 19** : Proportion de superficie selon le type de peuplement
- Graphique 20** : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure
- Graphique 21** : Superficie de riz selon le type de fumure appliqué
- Graphique 22** : Proportion de superficie de riz selon le type de traitement
phytosanitaire
- Graphique 23** : Superficie de riz selon le type de traitement appliqué
- Graphique 24** : Rendement moyen (t/ha) par région selon la spéculation
- Graphique 25** : Proportions de la production de riz selon les régions
- Graphique 26** : Proportion de la production de fonio selon les régions
- Graphique 27** : Proportion de la production de maïs selon les régions
- Graphique 28** : Proportion de la production de manioc selon les régions
- Graphique 29** : Proportions de la production d'arachide selon les régions
- Graphique 30** : Effectif des ménages selon l'utilisation des intrants
- Graphique 31** : % des ménages par culture pratiquée selon l'utilisation des intrants
- Graphique 32** : Proportion de la superficie selon l'utilisation des engrais
- Graphique 33** : Superficie de riz selon l'utilisation d'engrais
- Graphique 34** : Rendement selon l'utilisation des intrants
- Graphique 35** : Production de riz selon l'utilisation d'engrais
- Graphique 36** : Proportion de la production de riz selon l'utilisation des engrais
- Graphique 37** : Proportion de la production de riz selon le type de variété

DEUXIEME PARTIE

Tableaux statistiques

SOMMAIRE DES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableaux relatifs à la structure des ménages agricoles

- Tableau N°A01 : Effectif des ménages agricoles par région selon le sexe du CM- NIVEAU : NATIONAL
- Tableau N°A02 : Répartition des ménages agricoles selon la tranche d'âge et le sexe du CM
- Tableau N°A03 : Répartition des ménages agricoles selon la taille du ménage et le sexe du CM
- Tableau N°A04 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre d'actifs agricoles et le sexe du CM

Tableaux relatifs à la structure de la population agricole

- Tableau N°B01 : Effectif de la population agricole par région selon le sexe-NIVEAU : NATIONAL
- Tableau N°B02 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe-REGION : BOKE
- Tableau N°B03 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe-REGION : FARANAH
- Tableau N°B04 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe-REGION : KANKAN
- Tableau N°B05 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe-REGION : KINDIA
- Tableau N°B06 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe-REGION : LABE
- Tableau N°B07 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe-REGION : MAMOU
- Tableau N°B08 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe-REGION : N'ZEREKORE
- Tableau N°B09 : Répartition de la population agricole guinéenne selon l'âge et le sexe
- Tableau N°B010 : Répartition de la population agricole de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction
- Tableau N°B011 : Répartition de la population agricole active de 16 ans ou plus selon la tranche d'âge et le sexe
- Tableau N°B012 : Répartition de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe

Tableaux relatifs aux superficies cultivées

- Tableau N°C01 : Superficie (ha) cultivée par région selon la spéculation
- Tableau N°C02 : Superficie (ha) cultivée par préfecture selon la spéculation
- Tableau N°C03 : Superficie du riz (ha) par région selon la variété
- Tableau N°C04 : Superficie de riz (ha) par région selon le sexe du responsable de la parcelle
- Tableau N°C05 : Superficie de riz (ha) par région selon l'emplacement de la parcelle
- Tableau N°C06 : Superficie de riz (ha) par région selon le mode de labour de la parcelle
- Tableau N°C07 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de peuplement
- Tableau N°C08 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure
- Tableau N°C09 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de traitement phytosanitaire

Tableaux relatifs aux rendements des cultures

- Tableau N°D01 : Rendement moyen (t/ha) par région selon la spéculation
- Tableau N°D02 : Rendement moyen (t/ha) par préfecture selon la spéculation

Tableaux relatifs à la production des principales cultures vivrières

- Tableau N°E01 : Production de riz par région-NIVEAU : NATIONAL
- Tableau N°E02 : Production de riz paddy par préfecture-REGION : BOKE
- Tableau N°E03 : Production de riz paddy par préfecture-REGION : FARANAH
- Tableau N°E04 : Production de riz paddy par préfecture-REGION : KANKAN
- Tableau N°E05 : Production de riz paddy par préfecture-REGION : KINDIA
- Tableau N°E06 : Production de riz paddy par préfecture-REGION : LABE
- Tableau N°E07 : Production de riz paddy par préfecture-REGION : MAMOU
- Tableau N°E08 : Production de riz paddy par préfecture-REGION : N'ZEREKORE
- Tableau N°E09 : Production de riz par région selon la variété
- Tableau N°E10 : Production du fonio par région-NIVEAU : NATIONAL
- Tableau N°E11 : Production du fonio paddy par préfecture-REGION : BOKE
- Tableau N°E12 : Production du fonio paddy par préfecture-REGION : FARANAH
- Tableau N°E13 : Production du fonio paddy par préfecture-REGION : KANKAN

Tableau N°E14 : Production du fonio paddy par préfecture-REGION : KINDIA
 Tableau N°E15 : Production du fonio paddy par préfecture-REGION : LABE
 Tableau N°E16 : Production du fonio paddy par préfecture-REGION : MAMOU
 Tableau N°E17 : Production du fonio paddy par préfecture-REGION : N'ZEREKORE
 Tableau N°E18: Production de maïs par région-NIVEAU : NATIONAL
 Tableau N°E19: Production de maïs par région- REGION : BOKE
 Tableau N°E20: Production de maïs par région- REGION : FARANAH
 Tableau N°E21: Production de maïs par région- REGION : KANKAN
 Tableau N°E22: Production de maïs par région- REGION : KINDIA
 Tableau N°E23: Production de maïs par région- REGION : LABE
 Tableau N°E24: Production de maïs par région- REGION : MAMOU
 Tableau N°E25: Production de maïs par région- REGION : N'ZEREKORE
 Tableau N°E26: Production de manioc par région-NIVEAU : NATIONAL
 Tableau N°E27: Production de manioc par région- REGION : BOKE
 Tableau N°E28: Production de manioc par région- REGION : FARANAH
 Tableau N°E29: Production de manioc par région- REGION : KANKAN
 Tableau N°E30: Production de manioc par région- REGION : KINDIA
 Tableau N°E31: Production de manioc par région- REGION : LABE
 Tableau N°E32: Production de manioc par région- REGION : MAMOU
 Tableau N°E33: Production de manioc par région- REGION : N'ZEREKORE
 Tableau N°E34 : Production de l'arachide coques sèchespar région-NIVEAU : NATIONAL
 Tableau N°E35 : Production de l'arachide coques sèchespar région- REGION : BOKE
 Tableau N°E36 : Production de l'arachide coques sèchespar région- FARANAH
 Tableau N°E37 : Production de l'arachide coques sèchespar région- KANKAN
 Tableau N°E38 : Production de l'arachide coques sèchespar région-BASSIN ARACHIDIER
 Tableau N°E39 : Production de l'arachide coques sèchespar région- REGION : KINDIA
 Tableau N°E40 : Production de l'arachide coques sèchespar région- REGION : LABE
 Tableau N°E41 : Production de l'arachide coques sèchespar région- REGION : MAMOU
 Tableau N°E42 : Production de l'arachide coques sèchespar région- REGION : N'ZEREKORE
 Tableau N° E43 : Production de l'igname par région-NIVEAU : NATIONAL
 Tableau N° E44 : Production de l'igname par région- KANKAN
 Tableau N° E45 : Production de l'igname par région- REGION : N'ZEREKORE
 Tableau N°E46: Production de la pomme de terre par région-NIVEAU : NATIONAL
 Tableau N°E47: Production de la pomme de terre par région- REGION : LABE
 Tableau N°E48: Production de la pomme de terre par région- REGION : MAMOU

Tableaux relatifs à l'utilisation des intrants et aux appuis à la campagne agricole

Tableau N°F01 : Effectif des ménages selon l'utilisation des intrants par spéculation et production
 Tableau N°F02 : Superficie, Rendement, Production de riz (toute variété confondue) par région selon l'utilisation de l'engrais
 Tableau N°F03 : Superficie, Rendement, Production de riz dans les périmètres et hors périmètres
 Tableau N°F04 : Approche comparative des superficies, rendements et productions entre les ménages appuyés et non appuyés

TABLEAUX STATISTIQUES

A. Tableaux relatifs aux ménages agricoles

Tableau N°A01 : Effectif des ménages agricoles par région selon le sexe du CM

NIVEAU : NATIONAL

REGIONS	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	105 956	94,51	6 158	5,49	112 114	100,00
FARANAH	91 941	95,66	4 174	4,34	96 115	100,00
KANKAN	144 852	95,86	6 254	4,14	151 106	100,00
KINDIA	126 792	88,97	15 715	11,03	142 507	100,00
LABE	83 011	81,14	19 291	18,86	102 302	100,00
MAMOU	76 216	77,32	22 360	22,68	98 576	100,00
N'ZEREKORE	206 109	85,63	34 584	14,37	240 693	100,00
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

Tableau N°A02: Répartition des ménages agricoles selon la tranche d'âge et le sexe du chef de ménage

TRANCHE D'ÂGE	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 19 ans	2 830	0,30			2 830	0,30
20 - 24 ans	12 690	1,35	2 782	0,29	15 472	1,64
25 - 29 ans	52 178	5,53	10 842	1,15	63 020	6,68
30 - 34 ans	75 974	8,05	5 160	0,55	81 134	8,60
35 - 39 ans	101 020	10,71	10 303	1,09	111 323	11,80
40 - 44 ans	107 956	11,44	23 650	2,51	131 606	13,95
45 - 49 ans	121 224	12,85	14 816	1,57	136 040	14,42
50 - 54 ans	95 593	10,13	8 654	0,92	104 247	11,05
55 - 59 ans	72 217	7,65	8 445	0,90	80 662	8,55
60 - 64 ans	62 198	6,59	10 916	1,16	73 115	7,75
65 - 69 ans	51 345	5,44	1 958	0,21	53 303	5,65
70 - 74 ans	40 742	4,32	6 240	0,66	46 982	4,98
75 - 79 ans	24 879	2,64	4 178	0,44	29 057	3,08
80 - 84 ans	9 438	1,00	468	0,05	9 906	1,05
85 ans et +	4 592	0,49	125	0,01	4 717	0,50
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

Tableau N°A03 : Répartition des ménages agricoles selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage

Taille de l'exploitation	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 5 personnes	167 059	17,71	59 825	6,34	226 884	24,05
5 - 9 personnes	459 590	48,72	44 866	4,76	504 456	53,47
10 - 14 personnes	172 988	18,34	3 275	0,35	176 263	18,68
15 personnes et plus	35 239	3,74	570	0,06	35 809	3,80
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

Tableau N°A04 : Répartition des ménages agricoles selon le nombre d'actifs agricoles et le sexe du chef de ménage

Taille de l'exploitation	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1 actif	8 115	0,86	20 645	2,19	28 760	3,05
2 actifs	68 631	7,27	40 896	4,33	109 527	11,61
3 - 4 actifs	345 434	36,62	37 032	3,93	382 466	40,54
5 - 9 actifs	336 704	35,69	9 101	0,96	345 805	36,65
10-14 actifs	71 915	7,62	863	0,09	72 778	7,71
15 actifs et +	4 078	0,43		0,00	4 078	0,43
ENSEMBLE	834 877	88,50	108 536	11,50	943 413	100,00

B. Tableaux relatifs à la population agricole

Tableau N°B01 : Effectif de la population agricole par région selon le sexe

NIVEAU : NATIONAL

REGIONS	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
BOKE	439 034	49,10	453 534	50,90	892 568	100,00
FARANAH	389 224	49,51	396 904	50,49	786 128	100,00
KANKAN	833 883	52,04	768 537	47,96	1 602 420	100,00
KINDIA	528 507	47,88	575 363	52,12	1 103 870	100,00
LABE	323 405	45,66	384 933	54,34	708 338	100,00
MAMOU	285 462	46,35	330 425	53,65	615 887	100,00
N'ZEREKORE	751 691	47,28	838 214	52,72	1 589 905	100,00
ENSEMBLE	3 551 206	48,65	3 747 910	51,35	7 299 116	100,00

Tableau N°B02 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe

REGION : BOKE

Préfecture	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boffa	88 482	49,79	89 232	50,21	177 714	100,00
Boké	108 094	48,21	116 110	51,79	224 204	100,00
Fria	71 494	48,15	76 976	51,85	148 470	100,00
Gaoual	82 233	49,55	83 733	50,45	165 966	100,00
Koundara	87 982	49,93	88 232	50,07	176 214	100,00
Ensemble	439 034	49,10	453 534	50,90	892 568	100,00

Tableau N°B03 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe

REGION : FARANAH

Préfecture	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dabola	85 039	45,75	100 828	54,25	185 867	100,00
Dinguiraye	102 490	53,47	89 194	46,53	191 684	100,00
Faranah	98 933	49,74	99 954	50,26	198 887	100,00
Kissidougou	102 762	49,01	106 928	50,99	209 690	100,00
Ensemble	389 224	49,51	396 904	50,49	786 128	100,00

Tableau N°B04 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe

REGION : KANKAN

Préfecture	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kankan	199 444	50,91	192 290	49,09	391 734	100,00
Kérouané	137 251	53,65	118 564	46,35	255 815	100,00
Kouroussa	118 464	53,08	104 730	46,92	223 194	100,00
Mandiana	114 897	52,69	103 147	47,31	218 044	100,00
Siguiri	263 827	51,36	249 806	48,64	513 633	100,00
Ensemble	833 883	52,04	768 537	47,96	1 602 420	100,00

Tableau N°B05 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe

REGION : KINDIA

Préfecture	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Coyah	78 934	48,66	83 278	51,34	162 212	100,00
Dubrèka	95 802	49,37	98 252	50,63	194 054	100,00
Forécariah	96 047	47,30	107 006	52,70	203 053	100,00
Kindia	129 629	48,68	136 647	51,32	266 276	100,00
Télimélé	128 095	46,03	150 180	53,97	278 275	100,00
Ensemble	528 507	47,88	575 363	52,12	1 103 870	100,00

Tableau N°B06 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe

REGION : LABE

Préfecture	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Koubia	59 421	48,96	61 957	51,04	121 378	100,00
Labé	93 288	44,32	117 221	55,68	210 509	100,00
Lélouma	59 463	44,12	75 320	55,88	134 783	100,00
Mali	61 595	48,43	65 580	51,57	127 175	100,00
Tougué	49 638	43,35	64 855	56,65	114 493	100,00
Ensemble	323 405	45,66	384 933	54,34	708 338	100,00

Tableau N°B07 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe

REGION : MAMOU

Préfecture	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dalaba	59 617	46,75	67 897	53,25	127 514	100,00
Mamou	127 769	49,41	130 795	50,59	258 564	100,00
Pita	98 076	42,68	131 733	57,32	229 809	100,00
Ensemble	285 462	46,35	330 425	53,65	615 887	100,00

Tableau N°B08 : Effectif de la population agricole par préfecture selon le sexe

REGION : N'ZEREKORE

Préfecture	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Beyla	152 026	44,13	192 469	55,87	344 495	100,00
Guéckédou	153 864	48,43	163 868	51,57	317 732	100,00
Lola	62 262	43,97	79 333	56,03	141 595	100,00
Macenta	109 230	49,23	112 653	50,77	221 883	100,00
N'Zérékoré	140 468	48,69	148 012	51,31	288 480	100,00
Yomou	133 841	48,54	141 879	51,46	275 720	100,00
Ensemble	751 691	47,28	838 214	52,72	1 589 905	100,00

Tableau N°B09: Répartition de la population agricole guinéenne selon l'âge et le sexe

TRANCHE D'ÂGE	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
< 5 ans	493 602	6,76	426 107	5,84	919 709	12,60
5 - 9 ans	453 653	6,22	412 765	5,65	866 418	11,87
10 - 14 ans	458 678	6,28	310 111	4,25	768 789	10,53
15 - 19 ans	370 894	5,08	315 223	4,32	686 117	9,40
20 - 24 ans	298 416	4,09	354 129	4,85	652 545	8,94
25 - 29 ans	266 519	3,65	429 821	5,89	696 340	9,54
30 - 34 ans	247 322	3,39	354 129	4,85	601 451	8,24
35 - 39 ans	230 023	3,15	349 531	4,79	579 554	7,94
40 - 44 ans	140 023	1,92	195 736	2,68	335 759	4,60
45 - 49 ans	142 966	1,96	141 699	1,94	284 665	3,90
50 - 54 ans	108 126	1,48	125 446	1,72	233 572	3,20
55 - 59 ans	86 229	1,18	74 352	1,02	160 581	2,20
60 - 64 ans	93 528	1,28	81 651	1,12	175 179	2,40
65 - 69 ans	40 190	0,55	44 856	0,61	85 046	1,17
70 - 74 ans	39 733	0,54	43 559	0,60	83 292	1,14
75 - 79 ans	34 830	0,48	38 959	0,53	73 789	1,01
80 - 84 ans	23 237	0,32	25 959	0,36	49 196	0,67
85 ans et +	23 237	0,32	23 877	0,33	47 114	0,65
ENSEMBLE	3 551 206	48,65	3 747 910	51,35	7 299 116	100,00

Tableau N°B010: Répartition de la population agricole de 7 ans et plus selon le niveau d'instruction

TRANCHE D'ÂGE	N'a pas été à l'école		Primaire		Secondaire et plus		Arabe coranique		Alphabétisé		TOTAL
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
7 - 9 ans	370 267	5,35	131 755	2,19			1 203	0,02			503 225
10 - 14 ans	580 564	9,65	181 088	3,01	5 415	0,09	1 722	0,03			768 789
15 - 19 ans	600 417	7,98	77 609	1,29	6 016	0,10	2 074	0,03			686 117
20 - 24 ans	520 402	6,99	89 040	1,48	34 894	0,58	5 415	0,09	2 794	0,05	652 545
25 - 29 ans	602 825	7,28	27 073	0,45	60 162	1,00	5 234	0,09	1 046	0,02	696 340
30 - 34 ans	485 509	6,37	29 479	0,49	64 975	1,08	15 642	0,26	5 846	0,10	601 451
35 - 39 ans	436 777	6,26	26 471	0,44	65 577	1,09	33 089	0,55	17 640	0,29	579 554
40 - 44 ans	230 421	5,83	7 219	0,12	64 975	1,08	19 914	0,33	13 230	0,22	335 759
45 - 49 ans	196 129	4,16	12 732	0,21	33 691	0,56	27 073	0,45	15 041	0,25	284 665
50 - 54 ans	187 706	4,12	7 821	0,13	11 431	0,19	21 538	0,36	5 076	0,08	233 572
55 - 59 ans	150 405	3,50	602	0,01	2 647	0,04	6 016	0,10	911	0,02	160 581
60 - 64 ans	161 234	3,68	3 008	0,05	3 368	0,06	6 606	0,11	963	0,02	175 179
65 - 69 ans	82 422	2,37	602	0,01	1 138	0,02	584	0,01	301	0,01	85 046
70 - 74 ans	78 813	2,31	1 203	0,02	1 564	0,03	1 471	0,02	241	0,00	83 292
75 - 79 ans	68 956	2,15	1 203	0,02	1 203	0,02	1 805	0,03	621	0,01	73 789
80 - 84 ans	46 670	1,78	662	0,01	662	0,01	1 203	0,02		0,00	49 196
85 ans et +	45 723	0,76	60	0,00	241	0,00	1 090	0,02		0,00	47 114
ENSEMBLE	4 845 240	80,54	597 628	9,93	357 959	5,95	151 679	2,52	63 709	1,06	6 016 213

Tableau N°B011 : Répartition de la population agricole active de 16 ans ou plus selon la tranche d'âge et le sexe

TRANCHE D'ÂGE	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
16 à 20 ans	389 149	8,25	317 920	6,75	707 069	15,00
21 à 25 ans	330 120	7,00	360 700	7,65	690 820	14,65
26 à 30 ans	295 335	6,26	438 880	9,31	734 215	15,57
31 à 35 ans	278 179	5,90	360 030	7,63	638 209	13,53
36 à 40 ans	251 792	5,34	352 790	7,48	604 582	12,82
41 à 45 ans	197 894	4,20	200 003	4,24	397 896	8,44
46 à 50 ans	174 069	3,69	146 870	3,12	320 939	6,81
51 à 55 ans	130 657	2,77	127 600	2,71	258 257	5,48
56 à 60 ans	90 027	1,91	73 840	1,57	163 867	3,48
61 ans et plus	109 178	2,32	90 260	1,91	199 438	4,23
ENSEMBLE	2 246 400	47,64	2 468 890	52,36	4 715 290	100,00

Tableau N°B012: Répartition de la population agricole active selon l'activité principale et le sexe

ACTIVITES	Sexe masculin		Sexe féminin		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	1 762 048	78,44	1 999 992	81,01	3 762 040	79,78
Elevage	23 107	1,03	20 839	0,84	43 946	0,93
Pêche	5 228	0,23	4 832	0,20	10 060	0,21
Artisanat	23 225	1,03	6 991	0,28	30 216	0,64
Commerce	21 446	0,95	29 797	1,21	51 243	1,09
Chasse/cueillette	12 350	0,55	7 856	0,32	20 206	0,43
Ouvrier	26 474	1,18	22 992	0,93	49 466	1,05
Fonctionnaire	39 406	1,75	15 979	0,65	55 385	1,17
Aucune	109 003	4,85	209 902	8,50	318 905	6,76
Autres	224 113	9,98	149 710	6,06	373 823	7,93
ENSEMBLE	2 246 400	100,00	2 468 890	100,00	4 715 290	100,00

C. Tableaux relatifs aux superficies vivrières cultivées

Tableau N°C01 : Superficie (ha) cultivée par région selon la spéculat

REGIONS	Riz	Fonio	Maïs	Manioc	Arachide	Igname	Pomme de terre	Superficie totale
BOKE	269 148	76 536	61 430	13 881	105 004	-	-	526 001
FARANAH	241 772	42 658	67 547	16 517	104 096	-	-	472 590
KANKAN	346 833	58 217	114 111	45 526	119 321	11 052	-	695 061
KINDIA	274 650	79 989	53 603	24 062	105 256	-	-	537 559
LABE	89 532	225 026	136 854	31 110	42 833	-	1 005	526 360
MAMOU	87 633	99 899	50 942	25 955	35 806	-	2 338	302 572
N'ZEREKORE	381 301	19 862	82 293	23 314	23 061	1 167	-	530 998
ENSEMBLE	1 690 869	602 187	566 780	180 365	535 377	12 219	3 343	3 591 141

Tableau N°C02 : Superficie (ha) cultivée par préfecture selon la spéculation

Préfecture	Riz	Fonio	Maïs	Manioc	Arachide	Igname	Pomme de terre	Total
Boffa	61 434	15 712	774	2 607	19 652	-	-	100 179
Boké	73 277	16 447	8 160	3 183	20 593	-	-	121 660
Fria	20 033	4 709	4 531	347	15 647	-	-	45 267
Gaoual	58 385	7 985	27 897	4 907	24 606	-	-	123 779
Koundara	56 020	3 681	12 242	2 838	24 507	-	-	99 287
Rég. BOKE	269 148	48 535	53 603	13 881	105 004	-	-	490 171
Dabola	33 693	15 651	10 988	2 600	34 610	-	-	97 542
Dinguiraye	45 467	11 120	37 792	2 892	32 045	-	-	129 316
Faranah	59 055	10 245	1 724	5 020	26 426	-	-	102 469
Kissidougou	103 557	5 642	17 043	6 005	11 015	-	-	143 263
Rég. FARANAH	241 772	42 658	67 547	16 517	104 096	-	-	472 590
Kankan	113 070	23 890	14 225	19 004	31 358	9 798	-	211 345
Kérouané	59 854	10 526	1 674	4 584	2 264	789	-	79 691
Kouroussa	78 102	10 598	14 415	6 274	46 889	465	-	156 743
Mandiana	50 559	9 628	53 541	8 811	11 124	-	-	133 663
Siguiri	45 248	3 575	30 257	6 854	27 686	-	-	113 620
Rég. KANKAN	346 833	58 217	114 111	45 526	119 321	11 052	-	695 060
Coyah	12 412	708	3 401	342	1 101	-	-	17 964
Dubrêka	35 479	3 821	7 069	2 010	35 570	-	-	83 949
Forécariah	49 209	1 151	10 625	2 564	21 070	-	-	84 619
Kindia	75 736	20 940	11 879	11 056	24 661	-	-	144 272
Télimélé	101 813	18 869	28 456	8 089	22 854	-	-	180 081
Rég. KINDIA	274 650	45 489	61 430	24 062	105 256	-	-	510 887
Koubia	11 981	89 486	31 859	6 968	12 173	-	-	152 468
Labé	6 626	36 677	27 691	8 023	4 535	-	845	84 397
Lélouma	22 278	24 669	13 860	5 016	1 511	-	-	67 335
Mali	28 731	42 611	48 160	7 501	16 609	-	121	143 733
Tougué	19 915	31 583	15 283	3 602	8 005	-	39	78 428
Rég. LABE	89 532	225 026	136 854	31 110	42 833	-	1 005	526 360
Dalaba	19 842	27 637	20 887	9 069	12 106	-	1 004	90 545
Mamou	37 893	33 972	14 966	7 871	14 284	-	521	109 508
Pita	29 898	26 140	15 089	9 014	9 416	-	813	90 371
Rég. MAMOU	87 633	87 749	50 942	25 955	35 806	-	2 338	290 423
Beyla	67 296	17 760	8 149	2 801	3 551	1 167	-	100 724
Guéckédou	90 505	Nd	4 845	2 442	5 906	-	-	103 698
Lola	59 326	Nd	41 701	9 290	1 314	-	-	111 630
Macenta	70 770	2 102	4 780	2 504	8 400	-	-	88 557
N'Zérékoré	52 600	Nd	4 553	2 631	3 730	-	-	63 514
Yomou	40 804	Nd	18 265	3 646	159	-	-	62 874
Rég. N'ZEREKORE	381 301	19 862	82 293	23 314	23 061	1 167	-	530 998
Ensemble	1 690 869	527 536	566 780	180 365	535 378	12 219	3343	3 516 489

Tableau N°C03 : Superficie du riz (ha) par région selon la variété

REGIONS	Locale		Amélioré		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	268 883	99,90	265	0,10	269 148	100,00
FARANAH	241 228	99,77	544	0,23	241 772	100,00
KANKAN	345 688	99,67	1 145	0,33	346 833	100,00
KINDIA	274 446	99,93	204	0,07	274 650	100,00
LABE	89 442	99,90	90	0,10	89 532	100,00
MAMOU	87 440	99,78	193	0,22	87 633	100,00
N'ZEREKORE	380 310	99,74	991	0,26	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 687 437	99,80	3 432	0,20	1 690 869	100,00

Tableau N°C04 : Superficie de riz (ha) par région selon le sexe du responsable de la parcelle

REGIONS	Masculin		Féminin		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	245 901	91,36	23 247	8,64	269 148	100,00
FARANAH	230 758	95,44	11 014	4,56	241 772	100,00
KANKAN	327 768	94,50	19 065	5,50	346 833	100,00
KINDIA	244 269	88,94	30 381	11,06	274 650	100,00
LABE	71 912	80,32	17 620	19,68	89 532	100,00
MAMOU	68 977	78,71	18 656	21,29	87 633	100,00
N'ZEREKORE	341 142	89,47	40 159	10,53	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 530 726	90,53	160 143	9,47	1 690 869	100,00

Tableau N°C05 : Superficie de riz (ha) par région selon l'emplacement de la parcelle

REGIONS	Superficie selon le relief						Superficie totale
	Mangrove	Bas-fond irrigué	Bas-fond non irrigué	Plaine irriguée	Plaine non irriguée	Plateau/coteau/montagne	
BOKE	39 758	3 970	5 768	2 255	29 944	187 453	269 148
%	14,77	1,47	2,14	0,84	11,13	69,65	100,00
FARANAH		14 164	87 576	1 942	28 103	109 987	241 772
%		5,86	36,22	0,80	11,62	45,49	100,00
KANKAN		1 381	56 467	370	60 789	227 825	346 833
%		0,40	16,28	0,11	17,53	65,69	100,00
KINDIA	31 580	6 891	49 641	433	13 065	173 040	274 650
%	11,50	2,51	18,07	0,16	4,76	63,00	100,00
LABE		71	3 283	407	16 581	69 190	89 532
%		0,08	3,67	0,45	18,52	77,28	100,00
MAMOU		1 273	5 868	212	9 182	71 097	87 633
%		1,45	6,70	0,24	10,48	81,13	100,00
N'ZEREKORE		25 760	120 276		10 873	224 392	381 301
%		6,76	31,54	0,00	2,85	58,85	100,00
ENSEMBLE	71 338	53 510	328 879	5 619	168 538	1 062 983	1 690 869
%	4,22	3,16	19,45	0,33	9,97	62,87	100,00

Tableau N°C06 : Superficie de riz (ha) par région selon le mode de labour de la parcelle

REGIONS	Manuel		Attelé		Motorisé		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	207 836	77,22	19 552	7,26	41 759	15,52	269 148	100,00
FARANAH	114 842	47,50	32 881	13,60	94 049	38,90	241 772	100,00
KANKAN	123 473	35,60	47 169	13,60	176 191	50,80	346 833	100,00
KINDIA	218 720	79,64	3 845	1,40	52 085	18,96	274 650	100,00
LABE	76 107	85,01	12 534	14,00	891	0,99	89 532	100,00
MAMOU	77 993	89,00	8 062	9,20	1 577	1,80	87 633	100,00
N'ZEREKORE	364 056	95,48	1 144	0,30	16 101	4,22	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 183 027	69,97	125 188	7,40	382 653	22,63	1 690 869	100,00

Tableau N°C07 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de peuplement

REGIONS	Pur		En association		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superficie	%
BOKE	217 041	80,64	52 107	19,36	269 148	100,00
FARANAHA	223 881	92,60	17 891	7,40	241 772	100,00
KANKAN	331 226	95,50	15 607	4,50	346 833	100,00
KINDIA	235 375	85,70	39 275	14,30	274 650	100,00
LABE	47 004	52,50	42 528	47,50	89 532	100,00
MAMOU	45 569	52,00	42 064	48,00	87 633	100,00
N'ZEREKORE	224 205	58,80	157 096	41,20	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 324 301	78,32	366 568	21,68	1 690 869	100,00

Tableau N°C08 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de fumure

REGIONS	Aucune fumure		Organique		Triple		Urée		Autres chimiques		Total	
	Superficie	%	Sup.	%	Superf.	%	Superf.	%	Superf.	%	Superficie	%
BOKE	264 223	98,17	3 257	1,21	700	0,26	727	0,27	242	0,09	269 148	100,00
FARAN.	200 671	83,00	8 704	3,60	28 529	11,80	3 868	1,60		0,00	241 772	100,00
KANKAN	244 864	70,60	11 099	3,20	68 673	19,80	9 711	2,80	12 486	3,60	346 833	100,00
KINDIA	267 784	97,50	1 648	0,60	2 747	1,00	2 472	0,90		0,00	274 650	100,00
LABE	48 437	54,10	39 125	43,70	1 164	1,30		0,00	806	0,90	89 532	100,00
MAMOU	43 115	49,20	37 156	42,40	4 995	5,70	351	0,40	2 016	2,30	87 633	100,00
N'ZEREK.	358 042	93,90	6 101	1,60	12 202	3,20	4 576	1,20	381	0,10	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 427 135	84,40	107 090	6,33	119 009	7,04	21 704	1,28	15 931	0,94	1 690 869	100,00

Tableau N°C09 : Superficie de riz (ha) par région selon le type de traitement phytosanitaire

REGIONS	Aucun traitement		Herbicide		Insecticide		Herbi+Insect.		Total	
	Superficie	%	Superficie	%	Superf.	%	Superf.	%	Superficie	%
BOKE	253 268	94,10	14 292	5,31	1 588	0,59		0,00	269 148	100,00
FARANAHA	105 654	43,70	134 909	55,80	725	0,30	484	0,20	241 772	100,00
KANKAN	105 090	30,30	237 581	68,50	694	0,20	3 468	1,00	346 833	100,00
KINDIA	262 840	95,70	9 887	3,60	1 373	0,50	549	0,20	274 650	100,00
LABE	86 846	97,00	2 417	2,70	179	0,20	90	0,10	89 532	100,00
MAMOU	82 988	94,70	4 031	4,60	438	0,50	175	0,20	87 633	100,00
N'ZEREKORE	269 961	70,80	107 908	28,30	1 907	0,50	1 525	0,40	381 301	100,00
ENSEMBLE	1 166 649	69,00	511 025	30,22	6 904	0,41	6 291	0,37	1 690 869	100,00

D. Tableaux relatifs aux rendements des cultures vivrières

Tableau N°D01: Rendement moyen (t/ha) par région selon la spéculation

REGION	Riz	Fonio	Maïs	Manioc	Arachide	Igname	Pomme de terre
BOKE	1,24	0,75	1,15	6,84	0,80	-	-
FARANAH	1,29	0,78	1,20	8,20	0,80	-	-
KANKAN	1,27	0,73	1,25	7,95	0,80	8,3	-
KINDIA	1,22	0,78	1,18	6,76	0,78	-	-
LABE	1,21	0,80	1,35	8,23	0,75	-	9,60
MAMOU	1,16	0,82	1,40	7,80	0,78	-	12,96
N'ZEREKORE	0,89	0,72	1,05	9,14	0,75	7,07	-
ENSEMBLE	1,17	0,78	1,23	7,40	0,79	8,18	11,95

Tableau N°D02: Rendement moyen (t/ha) par préfecture selon la spéculation

Préfecture	Riz	Fonio	Maïs	Manioc	Arachide	Igname	P de terre
Boffa	1,47	0,77	0,90	6,10	0,73	-	-
Boké	1,28	0,81	1,07	6,75	0,76	-	-
Fria	1,15	0,78	1,30	7,06	0,94	-	-
Gaoual	1,15	0,74	1,23	7,04	0,76	-	-
Koundara	1,05	0,72	0,98	7,24	0,84	-	-
Dabola	1,39	0,76	1,09	7,96	0,81	-	-
Dinguiraye	1,31	0,89	1,04	8,24	0,80	-	-
Farana	1,19	0,77	1,49	8,49	0,80	-	-
Kissidougou	1,30	0,62	1,59	8,04	0,75	-	-
Kankan	1,41	0,76	1,12	8,33	0,84	8,32	-
Kérouané	1,22	0,66	1,03	7,45	0,85	6,55	-
Kouroussa	1,46	0,73	1,17	8,59	0,80	10,93	-
Mandiana	1,02	0,72	1,38	7,10	0,74	-	-
Siguiri	0,94	0,75	1,07	7,70	0,78	-	-
Coyah	1,07	0,70	1,21	6,92	0,72	-	-
Dubrêka	1,11	0,73	1,19	7,82	0,81	-	-
Forécariah	1,24	0,75	1,03	7,02	0,76	-	-
Kindia	1,18	0,79	1,16	6,21	0,73	-	-
Télimélé	1,31	0,82	1,25	7,18	0,79	-	-
Koumbia	1,18	0,76	1,38	8,53	0,71	-	-
Labé	1,14	0,86	1,51	8,29	0,64	-	9,64
Lélouma	1,33	0,98	1,25	8,13	0,72	-	-
Mali	1,22	0,79	1,32	8,09	0,85	-	9,75
Tougué	1,11	0,72	1,16	7,98	0,68	-	8,30
Dalaba	1,18	0,79	1,45	8,18	0,73	-	13,73
Mamou	1,14	0,85	1,32	7,16	0,84	-	12,20
Pita	1,18	0,81	1,41	7,98	0,74	-	12,50
Beyla	1,22	0,72	1,10	9,11	0,71	7,07	-
Guéckédou	0,77	-	0,73	8,55	0,71	-	-
Lola	0,89	-	1,19	9,27	0,77	-	-
Macenta	0,70	0,76	0,71	8,45	0,79	-	-
N'Zérékoré	0,73	-	0,74	9,61	0,74	-	-
Yomou	1,13	-	0,96	9,35	0,79	-	-

E. tableaux relatifs à la production vivrière

Tableau N°E01: Production de riz par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen(t/ha)	Production (tonne)
BOKE	269 148	1,24	332 954
FARANAH	241 772	1,29	311 597
KANKAN	346 833	1,27	440 404
KINDIA	274 650	1,22	336 154
LABE	89 532	1,21	108 356
MAMOU	87 633	1,16	102 053
N'ZEREKORE	381 301	0,89	338 997
ENSEMBLE	1 690 869	1,17	1 970 515

Tableau N°E02 : Production de riz paddy par préfecture

REGION : BOKE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Boffa	61 434	1,47	90 303
Boké	73 277	1,28	93 759
Fria	20 033	1,15	22 952
Gaoual	58 385	1,15	66 938
Koundara	56 020	1,05	59 002
ENSEMBLE	269 148	1,24	332 954

Tableau N°E03: Production de riz paddy par préfecture

REGION : FARANAH

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dabola	33 693	1,39	46 845
Dinguiraye	45 467	1,31	59 725
Faranah	59 055	1,19	70 281
Kissidougou	103 557	1,30	134 747
ENSEMBLE	241 772	1,29	311 597

Tableau N°E04: Production de riz paddy par préfecture

REGION : KANKAN

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Kankan	113 070	1,41	159 648
Kérouané	59 854	1,22	72 970
Kouroussa	78 102	1,46	113 959
Mandiana	50 559	1,02	51 393
Siguiri	45 248	0,94	42 434
ENSEMBLE	346 833	1,27	440 404

Tableau N°E05: Production de riz paddy par préfecture

REGION : KINDIA

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Coyah	12 412	1,07	13 263
Dubréka	35 479	1,11	39 378
Forécariah	49 209	1,24	60 921
Kindia	75 736	1,18	89 627
Télimélé	101 813	1,31	132 965
ENSEMBLE	274 650	1,22	336 154

Tableau N°E06: Production de riz paddy par préfecture

REGION : LABE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Koubia	11 981	1,18	14 084
Labé	6 626	1,14	7 548
Lélouma	22 278	1,33	29 639
Mali	28 731	1,22	35 036
Tougué	19 915	1,11	22 049
ENSEMBLE	89 532	1,21	108 356

Tableau N°E07: Production de riz paddy par préfecture

REGION : MAMOU

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dalaba	19 842	1,18	23 495
Mamou	37 893	1,14	43 289
Pita	29 898	1,18	35 269
ENSEMBLE	87 633	1,16	102 053

Tableau N°E08: Production de riz paddy par préfecture

REGION : N'ZEREKORE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Beyla	67 296	1,22	81 862
Guéckédou	90 505	0,77	70 107
Lola	59 326	0,89	52 819
Macenta	70 770	0,70	49 862
N'Zérékoré	52 600	0,73	38 400
Yomou	40 804	1,13	45 948
ENSEMBLE	381 301	0,89	338 997

Tableau N°E09 : Production de riz par région selon la variété

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)			Rend. Moyen		Production (tonne)		
	Locale	Amél.	S/total	Locale	Amél.	Locale	Amél.	S/total
BOKE	268 883	265	269 148	1,23	3,42	332 048	906	332 954
FARANAH	241 228	544	241 772	1,28	3,95	309 448	2 149	311 597
KANKAN	345 688	1 145	346 833	1,26	3,94	435 892	4 511	440 403
KINDIA	274 446	204	274 650	1,22	3,90	335 358	796	336 154
LABE	89 442	90	89 532	1,21	3,97	107 999	357	108 356
MAMOU	87 440	193	87 633	1,16	3,94	101 293	760	102 053
N'ZEREKORE	380 310	991	381 301	0,88	3,20	335 826	3 171	338 997
ENSEMBLE	1 687 437	3 432	1 690 869	1,16	3,69	1 957 864	12 651	1 970 515

Tableau N°E10 : Production du Fonio par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen(t/ha)	Production (tonne)
BOKE	76 536	0,77	58 932
FARANAH	42 658	0,78	33 273
KANKAN	58 217	0,73	42 499
KINDIA	79 989	0,78	62 391
LABE	225 026	0,80	180 021
MAMOU	99 899	0,82	81 917
N'ZEREKORE	19 862	0,72	14 301
ENSEMBLE	602 187	0,79	473 334

Tableau N°E11 : Production du fonio paddy par préfecture

REGION : BOKE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Boffa	18 714	0,77	14 436
Boké	21 447	0,81	17 372
Fria	9 909	0,78	7 729
Gaoual	16 985	0,74	12 569
Koundara	9 481	0,72	6 826
ENSEMBLE	76 536	0,77	58 932

Tableau N°E12 : Production du fonio paddy par préfecture

REGION : FARANAH

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dabola	15 651	0,76	11 920
Dinguiraye	11 120	0,89	9 917
Faranah	10 245	0,77	7 934
Kissidougou	5 642	0,62	3 502
ENSEMBLE	42 658	0,78	33 273

Tableau N°E13 : Production du fonio paddy par préfecture

REGION : KANKAN

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Kankan	23 890	0,76	18 264
Kérouané	10 526	0,66	6 910
Kouroussa	10 598	0,73	7 714
Mandiana	9 628	0,72	6 931
Sigui	3 575	0,75	2 680
ENSEMBLE	58 217	0,73	42 499

Tableau N°E14 : Production du fonio paddy par préfecture

REGION : KINDIA

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Coyah	2 708	0,70	1 896
Dubréka	11 821	0,73	8 657
Forécariah	15 151	0,75	11 363
Kindia	25 940	0,79	20 493
Télimélé	24 369	0,82	19 982
ENSEMBLE	79 989	0,78	62 391

Tableau N°E15 : Production du fonio paddy par préfecture

REGION : LABE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Koubia	89 486	0,76	68 068
Labé	36 677	0,86	31 582
Lélouma	24 669	0,98	24 075
Mali	42 611	0,79	33 633
Tougué	31 583	0,72	22 664
ENSEMBLE	225 026	0,80	180 021

Tableau N°E16 : Production du fonio paddy par préfecture

REGION : MAMOU

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dalaba	27 787	0,79	21 979
Mamou	35 972	0,85	30 729
Pita	36 140	0,81	29 209
ENSEMBLE	99 899	0,82	81 917

Tableau N°E17 : Production du fonio paddy par préfecture

REGION : N'ZEREKORE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Beyla	17 760	0,72	12 713
Guéckédou	Nd		Nd
Lola	Nd		Nd
Macenta	2 102	0,76	1 588
N'Zérékoré	Nd		Nd
Yomou	Nd		Nd
ENSEMBLE	19 862	0,72	14 301

Tableau N° E18: Production de maïs par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	61 430	1,15	70 645
FARANAH	67 547	1,20	81 056
KANKAN	114 111	1,25	142 638
KINDIA	53 603	1,15	61 644
LABE	136 854	1,35	184 753
MAMOU	50 942	1,40	71 319
N'ZEREKORE	82 293	1,05	86 407
ENSEMBLE	566 780	1,23	698 462

Tableau N°E19 : Production de maïs grains secs par préfecture

REGION : BOKE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Boffa	774	0,90	697
Boké	8 160	1,07	8 731
Fria	5 531	1,15	6 361
Gaoual	27 895	1,20	33 474
Koundara	19 070	1,12	21 383
ENSEMBLE	61 430	1,15	70 645

Tableau N°E20 : Production de maïs grains secs par préfecture

REGION : FARANAH

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dabola	10 988	1,09	12 002
Dinguiraye	37 792	1,04	39 406
Faranah	1 724	1,49	2 566
Kissidougou	17 043	1,59	27 082
ENSEMBLE	67 547	1,20	81 056

Tableau N°E21 : Production de maïs grains secs par préfecture

REGION : KANKAN

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Kankan	14 225	1,12	15 932
Kérouané	1 674	1,20	2 067
Kouroussa	14 415	1,17	16 866
Mandiana	53 540	1,38	73 885
Siguiri	30 257	1,12	33 888
ENSEMBLE	114 111	1,25	142 638

Tableau N°E22 : Production de maïs grains secs par préfecture

REGION : KINDIA

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Coyah	2 401	1,12	2 689
Dubrêka	7 069	1,09	7 708
Forécariah	9 300	1,03	9 579
Kindia	11 827	1,15	13 601
Télimélé	23 006	1,22	28 067
ENSEMBLE	53 603	1,15	61 644

Tableau N°E23 : Production de maïs grains secs par préfecture

REGION : LABE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Koubia	31 859	1,38	44 072
Labé	27 691	1,51	41 896
Lélouma	13 860	1,25	17 374
Mali	48 160	1,32	63 705
Tougué	15 283	1,16	17 705
ENSEMBLE	136 854	1,35	184 753

Tableau N°E24 : Production de maïs grains secs par préfecture

REGION : MAMOU

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dalaba	20 887	1,45	30 254
Mamou	14 966	1,32	19 826
Pita	15 089	1,41	21 239
ENSEMBLE	50 942	1,40	71 319

Tableau N°E25 : Production de maïs grains secs par préfecture

REGION : N'ZEREKORE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Beyla	8 149	1,10	8 960
Guéckédou	4 845	0,73	3 548
Lola	41 701	1,19	49 586
Macenta	4 780	0,71	3 377
N'Zérékoré	4 553	0,74	3 360
Yomou	18 265	0,96	17 576
ENSEMBLE	82 293	1,05	86 407

Tableau N° E26: Production de manioc par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	13 882	6,84	94 914
FARANAH	16 517	8,20	135 440
KANKAN	45 527	7,95	361 792
KINDIA	24 061	6,76	162 732
LABE	31 110	8,23	256 160
MAMOU	25 954	7,80	202 517
N'ZEREKORE	23 314	9,14	213 070
ENSEMBLE	180365	7,91	1 426 625

Tableau N°E27 : Production de manioc par préfecture

REGION : BOKE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Boffa	2 607	6,10	15 897
Boké	3 183	6,75	21 490
Fria	347	7,06	2 445
Gaoual	4 907	7,04	34 540
Koundara	2 838	7,24	20 542
ENSEMBLE	13 882	6,84	94 914

Tableau N°E28 : Production de manioc par préfecture

REGION : FARANAH

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dabola	2 600	7,96	20 683
Dinguiraye	2 892	8,24	23 820
Faranah	5 020	8,49	42 640
Kissidougou	6 005	8,04	48 297
ENSEMBLE	16 517	8,20	135 440

Tableau N°E29 : Production de manioc par préfecture

REGION : KANKAN

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Kankan	19 004	8,33	158 363
Kérouané	4 584	7,45	34 156
Kouroussa	6 274	8,59	53 920
Mandiana	8 811	7,10	62 562
Siguiri	6 854	7,70	52 790
ENSEMBLE	45 527	7,95	361 791

Tableau N°E30 : Production de manioc par préfecture

REGION : KINDIA

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Coyah	342	6,92	2 367
Dubrêka	2 010	7,82	15 717
Forécariah	2 564	7,02	17 993
Kindia	11 056	6,21	68 612
Télimélé	8 089	7,18	58 043
ENSEMBLE	24 061	6,76	162 732

Tableau N°E31 : Production de manioc par préfecture

REGION : LABE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Koubia	6 968	8,53	59 443
Labé	8 023	8,29	66 540
Lélouma	5 016	8,13	40 780
Mali	7 501	8,09	60 670
Tougué	3 602	7,98	28 727
ENSEMBLE	31 110	8,23	256 160

Tableau N°E32 : Production de manioc par préfecture

REGION : MAMOU

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dalaba	9 069	8,18	74 209
Mamou	7 871	7,16	56 332
Pita	9 014	7,98	71 976
ENSEMBLE	25 954	7,80	202 517

Tableau N°E33 : Production de manioc par préfecture

REGION : N'ZEREKORE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Beyla	2 801	9,11	25 525
Guéckédou	2 442	8,55	20 884
Lola	9 290	9,27	86 128
Macenta	2 504	8,45	21 154
N'Zérékoré	2 631	9,61	25 276
Yomou	3 646	9,35	34 103
ENSEMBLE	23 314	9,14	213 070

Tableau N° E34 : Production de l'arachide coques sèches par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	105 005	0,80	84 003
FARANAH	104 096	0,80	83 072
KANKAN	119 321	0,80	95 457
KINDIA	105 256	0,78	81821
LABE	42 833	0,75	32 125
MAMOU	35 806	0,78	27 929
N'ZEREKORE	23 061	0,75	17 296
ENSEMBLE	535 378	0,79	421 703

Tableau N°E35 : Production de l'arachide coques sèches par préfecture

REGION : BOKE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Boffa	19 652	0,73	14 395
Boké	20 593	0,76	15 666
Fria	15 647	0,94	14 658
Gaoual	24 606	0,76	18 684
Koundara	24 507	0,84	20 600
ENSEMBLE	105 005	0,80	84 003

Tableau N°E36 : Production de l'arachide coques sèches par préfecture

REGION : FARANAH

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dabola	34 610	0,81	28 034
Dinguiraye	32 045	0,80	25 636
Faranah	26 426	0,80	21 141
Kissidougou	11 015	0,75	8 261
ENSEMBLE	104 096	0,80	83 072

Tableau N°E37 : Production de l'arachide coques sèches par préfecture

REGION : KANKAN

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Kankan	31 358	0,84	26 471
Kérouané	2 264	0,85	1 914
Kouroussa	46 889	0,80	37 325
Mandiana	11 124	0,74	8 257
Siguiri	27 686	0,78	21 490
ENSEMBLE	119 321	0,80	95 457

Tableau N°E38 : Production de l'arachide coques sèches du bassin arachidier

BASSIN ARACHIDIER

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Bassin arachidier			
Dabola	34 610	0,81	28 034
Dinguiraye	32 045	0,80	25 636
Faranah	26 426	0,80	21 141
Kouroussa	46 889	0,80	37 325
S/Tot. Bassin arachidier	139 970	0,80	112 136
Production Haute Guinée	212 402	0,80	170 268
Production Nationale	535 378	0,79	421 703
% : B. arach. / H. Guinée	65,90		65,86
% : B. arach. / Nationale	26,14		26,59

Tableau N°E39 : Production de l'arachide coques sèches par préfecture

REGION : KINDIA

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Coyah	1 101	0,72	796
Dubréka	35 570	0,81	28 812
Forécariah	21 070	0,76	16 024
Kindia	24 661	0,73	18 108
Télimélé	22 854	0,79	18 081
ENSEMBLE	105 256	0,78	81821

Tableau N°E40 : Production de l'arachide coques sèches par préfecture

REGION : LABE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Koubia	12 173	0,71	8 624
Labé	4 535	0,64	2 898
Lélouma	1 511	0,72	1 081
Mali	16 609	0,85	14 073
Tougué	8 005	0,68	5 449
ENSEMBLE	42 833	0,75	32 125

Tableau N°E41 : Production de l'arachide coques sèches par préfecture

REGION : MAMOU

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dalaba	12 106	0,73	8 860
Mamou	14 284	0,84	12 065
Pita	9 416	0,74	7 004
ENSEMBLE	35 806	0,78	27 929

Tableau N°E42 : Production de l'arachide coques sèches par préfecture

REGION : N'ZEREKORE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Beyla	3 551	0,71	2 534
Guéckédou	5 906	0,71	4 176
Lola	1 314	0,77	1 018
Macenta	8 400	0,79	6 668
N'Zérékoré	3 730	0,74	2 774
Yomou	159	0,79	126
ENSEMBLE	23 061	0,75	17 296

Tableau N° E43 : Production de l'igname par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	-	-	-
FARANAH	-	-	-
KANKAN	11 052	8,30	91 735
KINDIA	-	-	-
LABE	-	-	-
MAMOU	-	-	-
N'ZEREKORE	1 167	7,07	8 250
ENSEMBLE	12 219	8,18	99 985

Tableau N°E44 : Production de l'igname par préfecture

REGION : KANKAN

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Kankan	9 798	8,32	81 481
Kérouané	789	6,55	5 171
Kouroussa	465	10,93	5 083
Mandiana	-	-	-
Siguiiri	Nd	Nd	Nd
ENSEMBLE	11 052	8,30	91 735

Tableau N°E45 : Production de l'igname par préfecture

REGION : N'ZEREKORE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Beyla	1 167	7,07	8 250
Guéckédou	-	-	-
Lola	-	-	-
Macenta	-	-	-
N'Zérékoré	-	-	-
Yomou	-	-	-
ENSEMBLE	1 167	7,07	8 250

Tableau N°E46: Production de la pomme de terre par région

NATIONALE

REGION	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	-	-	-
FARANAH	-	-	-
KANKAN	-	-	-
KINDIA	-	-	-
LABE	1 005	9,60	9 645
MAMOU	2 338	12,96	30 303
N'ZEREKORE	-	-	-
ENSEMBLE	3 343	11,95	39 948

Tableau N°E47 : Production de la pomme de terre par préfecture

REGION : LABE

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Koubia	-	-	-
Labé	845	9,64	8 144
Lélouma	-	-	-
Mali	121	9,75	1 177
Tougué	39	8,30	324
ENSEMBLE	1 005	9,60	9 645

Tableau N°E48 : Production de la pomme de terre par préfecture

REGION : MAMOU

Préfecture	Superficie (ha)	Rendement moyen (t/ha)	Production (tonne)
Dalaba	1 004	13,73	13 783
Mamou	521	12,20	6 356
Pita	813	12,50	10 163
ENSEMBLE	2 338	12,96	30 303

F. Tableaux relatifs à l'appui à la campagne agricole 2014-15

Tableau N°F01 : Effectif des ménages selon l'utilisation des intrants par spéculation et production

CULTURES	Ménages agricoles par spéculation			Production (tonne)		
	Utilisateurs d'intrants	Non Utilisateurs	Total	Utilisateurs d'intrants	Non Utilisateurs	Total
Riz	108 736	789 771	898 507	411 648	1 558 867	1 970 515
Maïs	15 800	677 843	693 643	50 560	647 902	698 462
Fonio	-	733 967	733 967	-	473 334	473 334
Manioc	-	781 193	781 193	-	1 426 625	1 426 625
Arachide	-	697 952	697 952	-	421 703	421 703
Igname	-	39 073	39 073	-	99 895	99 895
Pomme de terre	19 529	475	20 004	37 998	244	38 242

Tableau N°F02 : Superficie, Rendement, Production de riz (toute variété confondue) par région selon l'utilisation des intrants

REGION	Superficie (ha)			Rend. moyen		Production		
	Avec intrants	Sans intrants	Totale	Avec intrants	Sans intrants	Avec intrants	Sans intrants	Totale
BOKE	21 795	247 353	269 148	3,05	1,08	66 476	266 478	332 954
FARANAH	24 915	216 857	241 772	3,10	1,08	77 238	234 359	311 597
KANKAN	35 731	311 102	346 833	3,04	1,07	108 746	331 658	440 404
KINDIA	27 425	247 225	274 650	3,06	1,02	83 976	252 178	336 154
LABE	4 537	84 995	89 532	3,05	1,11	13 837	94 519	108 356
MAMOU	5 460	82 173	87 633	3,00	1,04	16 379	85 673	102 053
N'ZEREKORE	16 665	364 636	381 301	2,70	0,81	44 995	294 002	338 997
ENSEMBLE	136 528	1 554 341	1 690 869	3,02	1,00	411 648	1 558 867	1 970 515

Tableau N°F03 : Superficie, rendement et production de riz dans les périmètres et hors périmètres

REGIONS	Ménages appuyés dans les périmètres			Ménages appuyés hors périmètres			TOTAL		
	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	3 455	3,16	10 929	18 340	3,03	55 547	21 795	3,05	66 476
FARANAH	801	3,25	2 607	24 114	3,09	74 631	24 915	3,10	77 238
KANKAN	1 489	3,14	4 673	34 242	3,04	104 073	35 731	3,04	108 746
KINDIA	3 763	3,20	12 042	23 662	3,04	71 934	27 425	3,06	83 976
LABE	150	2,97	446	4 387	3,05	13 392	4 537	3,05	13 837
MAMOU	996	3,22	3 207	4 464	2,95	13 172	5 460	3,00	16 379
N'ZEREKORE	1 109	2,83	3 133	15 556	2,69	41 862	16 665	2,70	44 995
ENSEMBLE	11 763	3,15	37 037	124 765	3,00	374 610	136 528	3,02	411 648
%	8,62		9,00	91,38		91,00	100,00		100,00

Tableau N°F04 : Approche comparative des superficies, rendements et productions entre les ménages appuyés et non appuyés

REGIONS	Ménages appuyés			Ménages non appuyés			Ensemble des ménages		
	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Product* (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)	Superficie (ha)	Rend. moyen (t/ha)	Production (tonne)
BOKE	21 795	3,05	66 476	247 353	1,08	266 478	269 148	1,24	332 954
FARANAH	24 915	3,10	77 238	216 857	1,08	234 359	241 772	1,29	311 597
KANKAN	35 731	3,04	108 746	311 102	1,07	331 658	346 833	1,27	440 404
KINDIA	27 425	3,06	83 976	247 225	1,02	252 178	274 650	1,22	336 154
LABE	4 537	3,05	13 837	84 995	1,11	94 519	89 532	1,21	108 356
MAMOU	5 460	3,00	16 379	82 173	1,04	85 673	87 633	1,16	102 053
N'ZEREK.	16 665	2,70	44 995	364 636	0,81	294 002	381 301	0,89	338 997
ENSEMBLE	136 528	3,02	411 648	1 554 341	1,00	1 558 867	1 690 869	1,17	1 970 515
%	8,07		20,89	91,93		79,11	100,00		100,00

Annexes 2

1. Liste des ZD-échantillons primaires
2. Questionnaires d'enquête

1. Liste des ZD-échantillons primaires

Liste des Zones de Dénombrement échantillons

Région de Kindia

Préfecture de Coyah

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Coyah Centre	01	Nord I	12	Urbain	Secteur II
		Doumbouyah Ecole	23	Urbain	Secteur I
		Kountia	22	Urbain	Secteur Doyamah en partie
		Sanoyah Rails	41	Urbain	Secteur II en partie
		Tanènè	84	Urbain	Secteur II, Secteur III
Kouria	02	Kouria centre	01	Rural	Kouria centre, Gbalan, Madania, Yakhaya
Wonkifong	04	Donéa	04	Rural	Donéa centre, Yangoya, Seydouya, Pogolon, Siminalé
		Tambaya	15	Rural	Tambaya centre, Boroya, Tentengbéli, Kenkedakha, Kakoulima

Préfecture de Dubréka

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Dubréka Centre	02	Yorokogueyah	75	Urbain	Dioumaya Tour, Diburo, Doyama, Konsoma, Koyin
		Dogbèrè	94	Urbain	Secteur TP
Bady	01	Samaya	05	Rural	Samaya centre, Pelloun, Kambilin, Bassan, Botelen, Tanènè
Khörira	03	Khorira centre	02	Rural	Walia, Bonko I, Bonko II, Filikhouré, Dannaya, Konsama, Sayonya, Soumba
		Kangoléah	16	Rural	Dembaya, Fafendé, Gbounkoun, Gomezia, Tayiré
Tanènè	06	Samawalia	01	Rural	Kaleta Mouminiya, Koulewondy, Khamba, Benna
		Kaleta Fotonta	15	Rural	Foreya, Balaya, Songneya, Koporowa, Kidin, Bounè
		Madina	30	Rural	Madina centre, Madiana, Kensibouroun

Préfecture de Forécariah

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Forécariah Centre	04	Fataco I	02	Urbain	Secteur I, Secteur II
Alasoyah	01	Bassia	11	Urbain	Basia centre, Filidé, Kaposse, Fansiga, Kouliyiré, Madina, Tanènè, Yongossamayah, Gbérédabon, Siliya, Kolongaya, Kanda, Bolébalé, Tayiré, Cissekeya, Tyawoli
Benty	02	N'Kompa	11	Rural	N'Kompa centre, Goré, Tayiré, Yétiya
Farmoréah	03	Farmoréah centre	13	Rural	Secteur II
Kaback	05	Yélibanè	04	Rural	Yélibanè centre, Yétia
Maférenyah	08	Yindi	02	Urbain	Yindi centre, Missira, Tron, Famoriah, Bonko
		Maférenyah II	15	Urbain	Olimpio
Moussayah	09	Moussayah centre	04	Rural	Secteur I

Préfecture de Kindia

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Kindia Centre	04	Tafori Météo	13	Urbain	Secteur Dadiya, Secteur Yabara 2
		Yéolé	31	Urbain	Secteur II
		Koliady I	47	Urbain	Secteur Fodé Laminaya, Secteur Solia II
		Banlieue	64	Urbain	Secteur I
Bangouya	01	Kathia	25	Rural	Kathia centre
Kolenté	05	Maléah	04	Rural	Fota Horeya, Labif, Maléah Foula, Maléah centre
		Yonkaya	21	Rural	Laka Gomba, Baniré, Koundebounyi, Soussoudé, Sinthiourou Laka, Bilidé I, Bilidé II
Madina Oula	06	Commandanya	08	Rural	Commandanya, Kolba
Mambiya	07	Fossikhouré	03	Rural	Dankaran, Kouneya, Kalema, Laya, Meredy, Dakhanènè, Gnègneya, Lamikounsou, Kassayan, Meregbé, Melifili
Molota	08	Mambia centre	01	Rural	Mambia centre, Selegueré, Siminiyadi, Halikountouya, Comera, Komboe, Hafia, Sorigbelia, Wondelaya
Samaya	09	Samaya centre	07	Rural	Samaya centre, Kalegbé, Kokossor, Talabé, Tafougué, Khonia Khori, Yabandi
Souguéta	10	Yalaya	09	Rural	Yombo Sosso, Yangueya, Bilidé, Touguikhouré, Fodé Bouramaya, Baba Gouliya
		Lembou	28	Rural	Lembou centre, Madina, Longori, Lontonta, Simbali

Préfecture de Téliémélé

		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Bourouwal	01	Missidé Djindjimma	23	Rural	Hooré Mosso, Ningueteré, Mawndé Kompo, Guessoré
Koba	04	Mamouda	06	Rural	Mamouda Centre, Filo, Nomo Houda
Kollet	05	Kollet Centre	14	Rural	Dikourou, Doumbouya, Fandieta, Gnengueya, Kountou, Walia
Konsotamy	06	Hounsiré Guilè	12	Rural	Hounsiré Guilè Centre, Noori
Missira	07	Missira Centre	14	Rural	Missira Centre, Donghol Kimpa, Guindjou, Tyewerè
Santou	08	Santou Centre	09	Rural	Santou Peguety, Djoli, Dandè Donzo, Ka Sinthiourou, Kati, Hafia
Sinta	10	Touldet	01	Rural	Horé Siraya, Kollakoye, Siraya Mangohi, Gadha Siraya, Siraya Missidé, Horé Kobolet, Kobolet, Bantama, Tyankoye Tourikoye, Dandè Kobolet, Parawali, Guémé Sangan, Horé Petoun
Sogolon	11	Tourkoun	02	Rural	Djounkoye, Toulè Keebou, Missana, Sinthiourou, Bingaldji, Toumbè
Thionthian	14	Tounou	12	Rural	Hamdallaye, Tounou Centre, Bhawo Fitarè

Région de Nzérékoré

Préfecture de Lola

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Lola Centre	07	Homia Koly I	07	Urbain	Secteur I, Secteur II
		Manghan Mo	14	Urbain	Secteur III, Secteur IV
Bossou	01	Gbah	04	Rural	Gbah Centre
Foumbadou	02	Foumbadou II	15	Rural	Gambadou, Gnanamoula, Mamadidou
NZoo	08	Gaah	06	Rural	Gaah Centre
Kokota	05	Diawassou	11	Rural	Diawassou, Gonota
Lainé	06	Didita	10	Rural	Didita Centre
Gama Berema	03	Kassieta	10	Rural	Sékouta

Préfecture de Yomou

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Yomou Centre	07	Monekoly	02	Urbain	Secteur I, Secteur II, Secteur III
Bignamou	03	Nawei	03	Rural	Koimou, Gbangonaye
		Kpoo	09	Rural	Kpoo centre
Bowé	04	Bowé centre	09	Rural	Bowé II centre
Diécké	05	Koimpa	07	Rural	Koimpa centre
		Diecké I	21	Rural	Secteur Gola I, Cité Maitrise, Cité Cadre
Pela	06	Béregna	03	Rural	Beregna centre,
		Galaye	11	Rural	Galaye centre (Batakoly, Delakoly)

Préfecture de Nzérékoré

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
N'Zérékoré Centre	06	Horoya I	08	Urbain	Secteur II
		Belle Vue	56	Urbain	Secteur IV
		Mohomou	88	Urbain	Secteur V
		Commercial	103	Urbain	Secteur VII
Bounouma	01	Kerema	02	Rural	Zogoya
Gouecké	02	Keayeba II	05	Rural	Keayeba II centre
Kobéla	03	Kobela Centre	11	Rural	Woroyé
Soulouta	09	Souhoulé	13	Rural	Souhoulé centre
Samoe	08	Konala	05	Rural	Guela

Préfecture de Macenta

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Macenta Centre	08	Madina	08	Urbain	Secteur II et III
		Molaminidou	25	Urbain	Secteur I et IV
Balizia	01	Zepovaizia	11	Rural	Zepovaizia centre, Kohoma
Koyama	07	Maraou	10	Rural	Maraou centre
Daro	04	NDeleou	12	Rural	Ndeleou centre, Koukouloumai, Dazaguizia, Kolobalidou
Sérédou	13	Sérédou I	08	Rural	Kapalata, Kazahouma, Mamadi Golowolota, Nawenzou, Paly, Lazaou, Zeboissou, Secteur Marché
Orémaï	10	Oremaï centre	03	Rural	Oremaï centre
Sengbedou	12	Makabaladou	02	Rural	Makabaladou centre, Forawoindou, Sekemai

Préfecture de Guéckédou

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Gueckédou Centre	03	Kiesseneye	13	Urbain	Secteur Houndoba, Secteur Kwamé
		Carrière	33	Urbain	Secteur Ecole Carrière I, Secteur GTZ, Secteur Missira
Fangamadou	02	Kolomba	23	Rural	Kolomba centre, Tombou
Guendembou	04	Dandou Bendou	13	Rural	Dandou Bendou centre, Saldou Kendé, Dombadou
Nongoa	07	Nongoa centre	04	Rural	Secteur Lumumba
		Toumandou	20	Rural	Fengbema, Kiesseneye, Fodedou, Saadou, Beindou, Komandou, Dawa Tongui
Ouendé Kenema	08	Oweit Djiba	15	Rural	Yallayadou, Lakoulo, Moigbadou, Kenema Pombo, Lefoma, Dokoma, Bondodou, Kemessadou, Gnamandou, Sento, Leworin
Tekoulo	09	Sassama Kama	13	Rural	Gaou, Konossou, Fassaba, Yaradou, Wonkouma, Kiesseneye, Doolo, Doolon, Kokossou, Gbadonin
Termessadou Djibo	10	Teldou	02	Rural	Fandou Yema, Thieguilo, Kenema, Bafele, Koindou Thiewanin
		Lewa Mamadou	19	Rural	Koindou, Bondolo, Kiesseneye, Kaman, Moedou, Wolian, Mongo, Wassongba, Gbessè, Feindou, Feimbadou, Sokona

Préfecture de Beyla

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Beyla Centre	01	Keme Bourema	08	Urbain	Secteur I, Secteur II
Gbackédou	06	Missiboro	15	Rural	Kourougbedou, NGouacedou, Fakouroudou, Morobadou, Sibirinino, Gbancedou, Kala
Gbessoba	07	Mangba	13	Rural	NGoima, Mangba centre, Mangba II, Tongbarala, Flemodou, Facinedou
Boola	02	Sibamou	12	Rural	Wereta, Kpoulo, Koikouma, Vagbanata
Diasodou	04	Bembeya	01	Rural	Bembeya centre
Samana	12	Fakouroudou	13	Rural	Fakouroudou centre, Degnendou, Bintoumaridou, Karifadou, Gberekane
Sinko	13	Kondela	31	Rural	Blassana, Banankoro
		Moako I	50	Rural	Moako I centre, Kolongbolotoulo,

Région de BoKé

Préfecture de Boffa

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Colia	02	Longo	24	Rural	Balakhonya, Férabadé, Fendemakhadé, Kondeyiré, Khourékounyi, Leki, Sabirouna, Seydouya, Simiya, Simibombo
Douprou	03	Bourekhebadé	18	Rural	Kenindé, Kountouloun
Koba	04	Tatema I	13	Rural	Khatia
		Dixinn	27	Rural	Filidé, Bokhinènè
Lisso	05	Missira Moria	10	Rural	Woyenkhorikhouré, Kimiliki, Lonkhonton, Kebouya, Ninguefakhadé, Kolonfikhè, Melikhouré
Mankountan	06	Mankountan centre	11	Rural	Sakhoya, Fodeya, Kitali Tondi, Mankountan centre
Tamita	07	Yenguissa	03	Rural	Yenguissa centre
Tougnifily	08	Monchon	16	Rural	Monchon I, Monchon II

Préfecture de Boké

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Boké Centre	02	Baralandé	08	Urbain	Secteur Nema, Secteur Tantchelek
		Tomboya I	25	Urbain	Secteur I
Kamsar	04	Bas Fond	54	Urbain	Secteur Bas Fond
Bintimodia	01	Maren	01	Rural	Falaba, Yenguissa, Balaya
Kollaboui	06	Kamikolon	08	Rural	Kamikolon centre, Mamadiya
		Kollaboui centre	40	Rural	Tambony, Kareki Douadiabiya
Malapouya	07	Malapouya centre	06	Rural	Missira, Kambouroukou, Malapouya centre, Kamboudou, Mansakourou Landouma, Mansakourou Foula
Sangaredi	08	Kourawel	24	Rural	Madina, Miriwi, NYalé Moussa

Préfecture de Fria

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Fria Centre	03	Aviation I	40	Urbain	Secteur II Astaldi, Touba, Fandjékhouré
		Mambori Foreya	04	Rural	Kondékhouré centre, Toundédokhodé Morikania, Boudibaga, Kalema, Tabossy Labé, Gouressy
Baguinet	01	Nyankakhouré	02	Rural	Kirita, Balaya, Missira, Tanènè, Kankouba, Khonsin, Gorekhoré, Botegueya, Hafia, Lefouré, Daroun, Yabaya
		Horé Para	08	Rural	Dansokoya, Merema, Khekou, Nyankakhouré centre, Camaraya, Bambaya, Dialloyah, Sabouya Foulatay, Momodomba, Timban, Modioubira, Hakkoundé Tyandhi, Wonson, Tinkora,
Banguigny	02	Banguigny centre	01	Rural	Horé Para centre, Daroun, Nori, Dalamouna, Fandiékhouré, Foulamori
		Khondékhouré	08	Rural	Kounsehoun Woula, Hounsiré Guilé, Dara, Hamdallaye, Modjosaldou, NHagnakaly, Nhagnakaly Missidé, Yatalin, Welia, Tourdou
Tormelin	04	Tormelin centre	02	Rural	Fodokhouré Mambori Lambandji, Bangouya, Mambori Foreya centre, Bendekhouré, Missira, Fodelaminaya
		Tormelin centre	08	Rural	Tormelin centre, Fantoumaniya, Simessa, Yatinyi

Préfecture de Gaoual

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Foulamory	01	Foulamory centre	01	Rural	NGallou Kadè, Dow Saré
Koumbia	04	Madina centre	19	Rural	Madina centre, Bhoundou Tely, Bhoundou Lami, Guiledji
		Dombiadji	32	Rural	Saretara
Kounsitel	05	Denguetèrè	06	Rural	Denguetèrè centre, Sambaya, Foulasso, Dondè, Bomini, Poupoulia, Sebetèrè
Kakony	03	Daroun	04	Rural	Delbi, Madina Bhouriya, Nètè Bofi, Donghoun Thiewè, Horé Diourdè, Ngari, Donghoun Guema, Donghoun Sinthioubhé, Toukouré, Kouragnoukè
Touba	07	Touba centre	23	Rural	Secteur V
Wendou Mbour	08	Parawaly	10	Rural	Hafia, Missira, Mirinthiapa, Sinthiourou Seleyabhé, Samba Soobè, Teliwali, Petoun Kenda, Kandia
		Barkèrè	23	Rural	Lengourou Pelly, Wansan, Horé Wendou, Kowlè, Bourouwi, Kabama

Préfecture de Koundara

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Koundara Centre	03	Mosquée	03	Urbain	Secteur I et Secteur III
Guingan	01	Guingan centre	07	Rural	Guingan centre, Parakankan I, Parakankan II, Touguihoye, Diangueline, Tyandeguiny
Kamaby	02	Tabadel	09	Rural	Tabadel centre
Sambailo	04	Salemata	05	Rural	Sinthian Barry, Woudadia, Madina Kebou, Wassin, Wassadou, Salalatou, Barkatou
		Sambaldé	13	Rural	Douppou, Dhaibata, Kokouma
Sareboido	05	Madina Badiar	13	Rural	Boulouba, Dolowoury, Kolia, Sinthiourou Koggi, Lenguere, Marewa
		Bessè Wouro	28	Rural	Bessè Wouro centre, Abdoulaye Balo, Altidon, Sinthian Guiro, Sinthian Mallan, Sinthian Tchican
Termessè	06	Hamdallaye	07	Rural	Horé Bowal, Wougnakoumy, Guemkini, Ghassaghui, Sinthiou, Baina, Roundé, Hamdallaye, Hamdallaye II

Région de Faranah

Préfecture de Dabola

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Arfamoussayah	01	Arfamoussayah centre	08	Rural	Taibata, Sobeya, Wassila, Kérifata, Noumoula, Kotema.
Dabola Centre	04	Foundeng	08	Urbain	Secteur Foundeng I
Banko	02	Morigbeya	02	Rural	Morigbeya centre
		Banko centre	11	Rural	Secteur Souarela, Bayota, Fadou,
Dogomet	05	Sarifoula Bafing	08	Rural	Sarifoula Bafing, Wambèrè, Metta ; Laggo, Kabala, Bendougou, Fabouya
		Segueya	18	Rural	Dianela, Kondewoulen, Margabato, Fabouya, Arfan Kamarenya
Konendou	08	Konendou II	06	Rural	Dabola Konendou, Boubèrè
NDema	09	Finala	11	Rural	Madina, Sembakounya, Diankala Bailo

Préfecture de Dinguiraye

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Dinguiraye Centre	04	Bhouriya	05	Urbain	Secteur III (Madinala)
Diatifèrè	03	Mamoudouya II	17	Rural	Dounki Daouda, Doubhel
Banora	01	Loppè Sountou	22	Rural	Boussoura, Loufa, Gombo Sareya, Boullèrè
Dialakoro	02	Fello Lamou	02	Rural	Takeya, Sedakoro, Nierihamadiya
Kalinko	06	Bokoty Garankela	11	Rural	Madina, Ndantaba, Massiya, Lemouneko, Yimbaya
		Diaberemini	24	Rural	Kolela, Kountaya, Noumoula
Lansanaya	07	Dayebhé	06	Rural	Fougoumba, Guidonya, Kinaya
Selouma	08	Walan Mosquée	08	Rural	Soumbalako, Sediabhé, Diawarabhé, Houyabhé, Lelatobhé Yillabhé

Préfecture de Faranah

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Faranah Centre	03	Tonkolonko II	05	Urbain	Secteur I
Banian	01	Ballaya	23	Rural	Ballaya centre, Yaraya, Dembaya, Siramardou, Djibendou Koura
Gnaléah	04	Arfela	07	Rural	Arfela centre, Famawolia
Hermakonon	05	Gbetala	10	Rural	Gbetala centre
Marella	07	Marella I	04	Rural	Secteur Mosquée, Bingal, Bokogbé, Lamiya, Mansa Dounki
Passayah	08	Nienouya	15	Rural	Nienouya centre
Sandeniah	09	Laya Solima	11	Rural	Balankhamba, Koutamodiya, Melliboun
Songoyah	10	Siramaya	10	Rural	Siramaya centre

Préfecture de Kissidougou

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Kissidougou Ctre	08	Korodou II	04	Urbain	Secteur Kondobengou
		MBalia	21	Urbain	Secteur I, Secteur IV
		Kenema	37	Urbain	Secteur I, Secteur II
Albadariah	01	Mernah	14	Rural	Manfran, Worokoro, Soromaya
Bardou	03	Bardou centre	06	Rural	Bardou centre, Femembé
Fermessadou	05	Wonde Bendou	07	Rural	Wondé Bendou
Firawa	06	Dandou	03	Rural	Dandou centre, Moussoudadou, Mandou
Kondiadou	09	Ballansama	17	Rural	Ballansama centre, Sangrissa, Yarakhambalia, Yembeya, Wouriya
Yendé Millimou	12	Walto	22	Rural	Mefendou, Kongola

Région de Kankan

Préfecture de Kankan

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Kankan Centre	05	Kankan Koura	19	Urbain	Secteur IV
		Kabada II	90	Urbain	Secteur I
Balandougou	01	Koba	10	Rural	Madina
Baté Nafadji	02	Djélibakoro	04	Rural	Djélibakoro centre
		Baté Soila	20	Rural	Baté Soila centre
Gberedou Baranama	04	Takoura	12	Rural	Takoura centre, Dalanindjan
Koumban	07	Makonon	09	Rural	Makonon centre, Kaniko, Beneto
Mamouroudou	08	Ballakoya	14	Rural	Bissaliya Koro, Kossiriya, Kouloudou, Siriya
Moribaya	10	Moribaya II	03	Rural	Banko
Sabadou Baranama	11	Kalankalan	07	Rural	Tèrè, Balabadou
Tinti Oulen	12	Tinti Oulen centre	05	Rural	Tinti Oulen centre
Tokounou	13	Toumania	05	Rural	Nonomora, Frantoumania, Faboya, Sobaliya, Sangbagna
		Tokounou centre I	21	Rural	Tokounou centre I

Préfecture de Kérouané

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Kérouané Centre	03	MBalia	25	Urbain	Secteur III, Secteur IV
Linko	06	Kogheny	08	Rural	Kogheny centre, Banamoridou, Diarradouny, Kamandou, Semandou
Banankoro	01	Gbenko	27	Rural	Gbenko
		Banankoro I	38	Rural	Secteur I
		Commandanya	50	Rural	Secteur I
Damaro	02	Damaro	02	Rural	Toumakouna, Monifrandou, Kassiadou, Balagbeni, Sidakoro, Kobala, Narenkabadou
Komodou	04	Kanfrandou	08	Rural	Kanfrandou centre, Nemendou Koro, Kassiadou
Kounsankoro	05	Kounsankoro centre	01	Rural	Kounsankoro centre (Secteur I), Gbaranokoura, Gbaranokoro

Préfecture de Kouroussa

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Babila	01	Sangbarala	01	Urbain	Sangbarala centre
Balato	02	Balato centre	04	Rural	Balato centre (Secteur I)
Banfèlèè	03	Nafadji	05	Rural	Famanina, Foroma, Dialanki, Talikoro
Cissela	05	Kakidi	01	Rural	Kakidi centre
		Nono	23	Rural	Sotoya, Kerfalaya, Sembadala
Kiniéro	08	Konson	13	Rural	Konson centre
Koumana	09	Bofilany	10	Rural	Bofilany centre, Sagbakoro, Sedaninkoro
Sanguiana	12	Sanguiana I	07	Rural	Kolonkotou, Koundia

Préfecture de Mandiana

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Dialakoro	02	Siramana	12	Rural	Siramana centre
		Faraba	29	Rural	Faraba entre
		Samory Touré	44	Rural	Samory Touré centre
Kantoumanina	04	Oriale	03	Rural	Oriale centre, Ilola, Sekoro
Kiniéran	05	Kiniéran centre	13	Rural	Kiniéran centre
Koundian	07	Koundian I	05	Rural	Koundian I centre
Niantanina	10	Dandela	09	Rural	Dandela centre
Morodou	09	Morodou II	11	Rural	Morodou II centre

Préfecture de Siguiri

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Siguiri Centre	13	Bolibana I	02	Urbain	Secteur ORES
		Siguirikoro II	19	Urbain	Secteur Siguirikoro II
Doko	03	Nafadji	35	Rural	Nafadji centre
Franwalia	04	Franwalia centre	10	Rural	Franwalia centre
Kiniébakoura	05	Djeya	06	Rural	Djeya centre
Kintinian	06	Balato	04	Rural	Balato centre
		Sétiguiya	21	Rural	Sétiguiya centre
		Mankity	41	Rural	Mankity centre
Maléah	07	Hafia	17	Rural	Hafia centre, Diakan
Naboun	08	Naboun centre	06	Rural	Naboun centre
Niagassola	09	Niagassola centre	05	Rural	Niagassola centre
Niandankoro	10	Niandankoro centre	15	Rural	Gbassamba, Sokoro
Norassoba	11	Nanen Kourouma	16	Rural	Nanen Kourouma centre
Nounkounkan	12	Nounkounkan I	04	Rural	Nounkounkan I centre, Kountoun

Région de Labé

Préfecture de Koubia

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Matakaou	04	Téliré	07	Rural	Téliré centre, Bagata, Donde Kelè, Donghol Kiniya, Hollandé Kiniya, kadi, Ka Ndantari, Koulawoussou, Sinthiou Bagata, Tenkèrè, Sinsi Fougua
Fafaya	01	Bassara	04	Rural	Bassara centre, Baayo, Biito, Bingal, Dow Saré, Hollandé, Legueré, Ley Séré, Ley Pelloun, Sinthiourou, Tenkela
		Fafaya centre	11	Rural	Dingheta, Douguikaré, Fafaya I, Fello Diaty, Tenkèrè
		Boussoura	20	Rural	Balla, Doumoun, Koleah, Ley Séré, Madina Kaba, Parawol, Tambalama, Timba Roundé, Twiewiré, Thiekèrè, Soriya
Missira	05	Saré Kindia	06	Rural	Saré Kindia centre, Boto Bamba, Lebekeren, Hafia Madina, Hore Bintan, Makanka
		Koundjeya	13	Rural	Guede, Ndantari Sougué, Kansama, Horé Diagué, Diagué Dow, Sinthian Diagué, Kahèrè, Horè Kata, Kata, Kahè, Toulel
Pilimini	06	Koundou Thiankoye	09	Rural	Kalia, Saré Dow, Neterè, Horé Bhoundou, Tellindé, Tyankoye
		Nyakaya	16	Rural	Foulasso I, Nyakaya centre, Souroun, Ndiyan, Galigouloun, Hafia, Madina Boussoura

Préfecture de Labé

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Labé Centre	09	Dow Saré	58	Urbain	Secteur Paraya
		Tata I	77	Urbain	Secteur III
		Daka I	95	Urbain	Secteur III
Dalein	01	Bambè	16	Rural	Dassi Koye, Kartadji, Ley Séré, Kirikin, Bourouwal, Tessen
Daralabé	02	Fello Bantan	09	Rural	Fello Bantan Missidé, Botoba, Fello Tangan, Foulayabhé, Kessouwel, Kinyadji, Koulidi, Ndantaribhé, Pellel Doni, Kessou Morouba
Diari	03	Koula Mawndé	13	Rural	Koula Mawndé centre
Djonfo	04	Bourouboto	14	Rural	Tourden, Balaya, Doubhel, Hottolarè, Ka Hodho, Baguirè
Kaalan	07	Missidé Tiga	02	Rural	Dialloya, Djimbala Baro, Gadha Baro, Kanso, Maghama, Ndantari, Sakoto Bamba, Segueya
Kouramangui	08	Kouramangui centre	07	Rural	Kouramangui Missidé, Horé Bougou
Noussy	10	Noussy centre	10	Rural	Kolla Kadjo, Temen II, Temen Bayloyabhé, Temen Noussy
Popodara	11	Satina	23	Rural	Dandè Saala, Tambari, Saala Parawol, Satina Missidé, Saala Diankaly
Sannoun	12	Sannoun centre	08	Rural	Roundé Yali, Yali Dayebhé, yali MBalbhé, Yali Madina
Tountouroun	13	Tountouroun centre	17	Rural	Bil Bil, Lougou, NGotiya, Ourki, Sannara

Préfecture de Lélouma

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Balaya	01	Balaya centre	14	Rural	Bowel Dow, Bowel Ley, Dow Banga, Pellel
Diountou	02	Féréya	13	Rural	Dar Es Salam, Féréya Centre, Loppè
Korbè	04	Gneguèrè	05	Rural	Sinthiou, Ley Fadha, Parawol, Para
Laafou	05	Bombi Bourou	10	Rural	Gadha Bombi, Hollandè, Bombi Hodho
Manda	08	Manda Foulbhè	06	Rural	Manda Foulbhè Centre, Bassara, Petè, Poutiya, Totoroo, Tigassanga, Saberè Sarè, Gadha Woussina, Dala, Pelloun Manda, Linsanden
Parawol	09	Parawol centre	12	Rural	Gadha Kambou, Kambou, Bakaria, Bhoundou Hayrè, Bonkon Diari, Donghol Tanga
Sagalé	10	Teliwel	07	Rural	Damba, Kindan Dow, Kindan Ley, Parawol, Tountoye, NYegouran Modiyabhè
Thianguel Bori	11	Thianguel Bori centre	09	Rural	Thianguel Bori centre

Préfecture de Mali

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Dougountouny	03	Bamba Sabèrè	15	Rural	Tiri Oussouya, Bhoundou Bori, Ley Fello Kolibonsi, Boubèrè.
Donghel Sigon	02	Horé Liity	05	Rural	Bandia, Dalaba, Diaberemerè, Boubèrè, Kissi, Komba, MBouré, Roundé MBouré, Smabou Saré, Sambou Roundé
		Mayadine	21	Rural	Doukita, Donghel Hamdallaye, Hafadiata, Hamdallaye, Liiti Dow, Silandé, Wendè Kobè Linguewi, Yenguissa
Fougou	04	Fougou centre	04	Rural	Redou Fello, Fougou centre, Kamsipili, Dakadi.
Gaya	05	Demougaya	06	Rural	Hansaghèrè, etel Seelè, Morguel, Timbala Dow, timbala Ley, Tiabè, Kompan, Koriballa I, Koriballa II, Hakkoundé Aindé, Sougoun, Kaaraye
Salambandé	08	Horé Fello	04	Rural	Diaamaata, Djidaala, Hakkoundé Tyandhi, Horé Kota, Ley Fello Missira, Ley Fellohoun, Safaa, Tenkèrè Ley fello, Thiaathiako
Téliré	11	Melia	08	Rural	Bendougou, Dara Madina, Djaakaba, Fatigou, Horé Bhoundou, Kansaala, Nala, Tadia
Yembereng	13	Pellal	27	Rural	Pellal Missidé, Ley Sèrè, Tenkeren, Digandé, Gadha Boulinko, Kounkedou, Dow Pelloun

Préfecture de Tougué

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Fataco	01	Korbonya	01	Rural	Korbonya centre, Kounta
Kollangui	04	Laabha	02	Rural	Hérico Mawndé, Beliya, Fello Tougou, Ranedji, Thiernoaya, Hérico Foullasso
Kollet	05	Kégnéoula	03	Rural	Popodoukin, Kondekeren, Balabory, Koukoutamba
		Fello Kollet	13	Rural	Ley Douroun, Ley Kollet, Dow Douroun, NDiré Douroun, Kotema, Korikori, Madina
Konah	06	Konah I	03	Rural	Diountou, Foullasso, Konah Missidé
		Hamdallaye	10	Rural	Ley Koila, Boudou, Dilé, Sakoun Miridji, Sakoun Dembeleyabhè, Sakoun Timbobhé, Bhoundou Larè Ranhabhé, Bhoundou Larè Seleyabhè
Koïn	08	Wendou Malanga	04	Rural	Wendou Malanga centre, Wendou Karakan, Piilel,
Tangaly	09	Korfo	05	Rural	Ndanta, Wendou, Ley Tanou, Feto Diohè, Kebeya, Thiankoun, Mirirè, Horé Paara, Madina Paara, Paara Missidé

Région de Mamou

Préfecture de Dalaba

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Dalaba Centre	02	Syli	02	Urbain	Secteur I
Mitty	10	Mitty centre	07	Rural	Mitty centre, Hamdallaye, Nene Bobo, Hakkoundé Tadjè, Tare, Horé wendou, Lamma, Yarkoye, PELLE Lamma, Longuel, Tyimmewi, Fougourè, Dow Mitty, Yhibewi, Lemmounel, Falo Nonko, Pont Pikè, Pikè, Horé Mitty, Gadha Tyanguel, Pitato, Donghol, Ndantari
		Bindi	19	Rural	Ndantari, hansaghèrè, Menyekhoré, Bourouwal Diawbhè, Dara, Bindi centre, Nyagara, Roundé Hansaghèrè, Bereco, Bereco Foullasso, NDiarendi
Mombeya	09	Mombeya centre	12	Rural	Mombeya centre, Foullasso Boubouyabhé, Semp Bouramayabhé, Semp Beleliyabhé, Téliko, Kansama, Sanama, Wendou Hafia
Bodié	01	Bodié centre	07	Rural	Dow Saré, Ley Saré, Lebèrè, Djibir, Mbembadougou, Loopewol
Ditinn	03	Fougoumba	11	Rural	Fougoumba centre, Feto, Kansato, NDairy, Bhoydhoya, Gouliya, Netekoto, Djigui, Hansaghèrè Diouhè
Kaala	04	Kaala centre	09	Rural	Labiko, Kolla, Petel Djiga, Fougoun, Kolewel, Djoungol, Donghol Sempiya, Donghi Sobeya, Goundoupi, Pelly, Dheppoye
Kankalabé	05	Tioro	12	Rural	Dar Es Salam, Karoungaya, Mansaya, Sadioya, Samaya

Préfecture de Mamou

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Mamou Centre	06	Almamiya Terrain	15	Urbain	Secteur I, Secteur II
		Kimbely I	34	Urbain	Secetur I, Secteur II
Dounet	02	Foutouya (Fatouya)	28	Rural	Ley Gnelè I, Ley Gnelè II, Lemouneko, Banworonya, Petewol
Kegneko	04	Kegneko centre	09	Rural	Kegneko centre, Donghol Danki, Konkobala, Dalakanto, Tigua Sountou
Koukouré	05	Foyé	06	Rural	Foyé centre, Fitaba, Parawol, Horé Hollandé, Parawol Missidé, Yéro Bagnan I, Yéro Bagnan II, Gnemey, Wendou Yidhi, Gadha Karanka, Feto, Bhouriya, Tountel, Ngaina, Hafia
Niagara	07	Niagara centre	07	Rural	Niagara centre, Doullaya, Thiernoaya, Madina Gadha Sengueko, Ley Noro
Porédaka	09	Poredaka centre	12	Rural	Dow Guissè, Gnakiya, Djimmeyabhé, Petel, Gadha Petel, Ley Guissè, Tanta
Saramoussaya	10	Bourouwil	06	Rural	Bourouwil centre, Garankela, Kalia, Kegneko, Pelloun Hera, Bagata, Talibeya
Soyah	11	Berteya	16	Rural	Malonko, Fabiyoré, Besseko, Galiya, Kangnedala, Bokondjon
Timbo	13	Dara	04	Rural	Dara centre, Boudaré Dow, Dalalé, Windé Doussè, Bhawo Fello, Ringuil, Dantily, Konko Oulen, Lawrouko, Dow Bamiko, Dar Es Salam, Boto Bangui Ganin, Boto Bangui Gadha, Kaikoutaya, Thiernoaya, Fello Bambè, Belissa
Tolo	14	Soumbalako Tossokéré	10	Rural	Saliya, Touldé, Maninkala, Hafia, Fadigala, Sanama

Préfecture de Pita

S/préfecture /C.urbaine		District/Quartier	ZD échantillons		
Nom	Code		N° ZD	Type	Localités composant la ZD
Pita Centre	08	Marché I	25	Urbain	Secteur Hopital
Bantignel	01	Sallia	01	Rural	Sallia Centre, Bowal, Dembaya, Donghol Sallia, Fello Hamaré, Pellè Woulen, Thiethiewi, Windé Botowi
Bourouwal Tapé	02	Hakkoundé Mitty	01	Rural	Hakkoundé Mitty Centre, Ainguel, Djindji, Gadha Diwé, Guenny, Hakkoundé Kowlè, Hollandé, Hollandé Bhawo Fello, Horé Bhouli, Horé Bowel, Horé Gonkou, Horé Hollandé, Horé Tyanguel, tyanguel, Thimmedjè
Donghol Touma	03	Kalillamban	05	Rural	Ndantari, Nereboun Bindé Fello,
		Boullèrè	22	Rural	Toulal, Teliwel, Bantanghel, Ndiré Somo, Ley Somo, Gadha Gonowel,

					Gongowel, Ka Ferroibhè, Somo, Tintiwi, Tyangui, Horé Tyangui, MBoudarè, Horé Somo, Kourawel Ranhabhè, Kourawel Diafounabhè, Kourawel Diobboyabhè, Kourawel Bhoundoubhè, Kansihoye
Gongoré	04	Djindji	07	Rural	Djoli Diouldè, Kahedji Diarannabhè, Lollè, MDimayèrè, Piikè
Maci	06	Thiewerè	11	Rural	Bhoundou Palaga, Boussoura, Foyé, Gadha Hollandé, Gadha Mette, Gadha popohoye, Hounsiré, Kouyehoun, Ley fello Foyé, Ley Sinyhaindé, Thiewerè Centre, Thiewerè Hakkoundé, Woundou Fere
Sangaréah	09	Fonfo	02	Rural	Balakemaya, Defelara, Diatiya, Donghol, Fereya, Gadha Labha, Lambandji, Tessin, Wendou
		Sanka	36	Rural	Dombè, Gadha Pitawel, Hounsiré, Kabelet, Ourki Dow, Ourki Ley, Soindé
Timbi Madina	11	Dampo	04	Rural	Boursella, Donghi, Donghoye, Gadha Loudha, Goligoli, Kerbeya, Landou, Ley Kinsi, NDoukkadji, Tandewy, Thiankoun Koura
Timbi Touni	12	Timbi Touni centre	09	Rural	Bappè, Bourouwel horé Foullasso, Dokoré Parawol Ley, Foufou

Questionnaires d'enquête

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité



Ministère de l'Agriculture

Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA)

Enquête Agricole (EA)

0.0	CAMPAGNE AGRICOLE _ _ _ _ _	NUMERO FICHE _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Questionnaire 1		Recensement des ménages de la ZD - échantillon	
SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA ZD – ECHANTILLON			
1.1	Région Administrative		_ _
1.2	Préfecture		_ _ _
1.3	S/Préfecture		_ _ _ _ _
1.4	ZD		_ _ _ _ _
1.5	Nombre total de localités dans la ZD		_ _
1.6	Nombre total de ménages dans la ZD	Ménages agricoles	_ _ _ _ _
		Ménages non agricoles	_ _ _ _ _

** A remplir après dénombrement des ménages agricoles*

Nom et visa de l'Enquêteur : _____

Date de l'enquête : |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|
(Jour) (Mois) (Année)

Nom et visa du Contrôleur : _____

Date de contrôle : |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|
(Jour) (Mois) (Année)

Nom et visa du Coordinateur : _____

Date de contrôle : |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|
(Jour) (Mois) (Année)

LOI L/95/047/CTRN DU SECRET STATISTIQUE – Article 7 : Les renseignements recueillis au cours d'un recensement, d'une enquête, revêtus du visa prévu à l'article 5 de la présente loi, notamment ceux ayant trait à la vie privée des personnes recensées ou enquêtées, sont confidentiels. Ils ne peuvent en aucun cas être divulgués ou utilisés à des fins politiques, de contrôle fiscal, de répression économique ou de poursuite judiciaire.



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA)

Enquête Agricole (EA)

0.0	CAMPAGNE AGRICOLE __ __ __ __	NUMERO FICHE __ __ __ __ __ __ <i>(Ne rien écrire : case réservée à la codification)</i>
Questionnaire 2		Dénombrement des membres du ménage agricole échantillon et des champs
SECTION 1 : IDENTIFICATION DU MENAGE AGRICOLE ECHANTILLON		
1.1	Région Administrative	__
1.2	Préfecture	__ __
1.3	S/Préfecture	__ __ __ __
1.4	ZD	__ __ __ __
1.5	Village	__ __
1.6	Nom & Prénoms et N° Chef Ménage	__ __
1.7	Taille du ménage	__ __
SECTION 2 : APPUI DU MENAGE EN INTRANTS ET CONSEILS TECHNIQUES		
2.1	Avez-vous bénéficié de l'appui du gouvernement ? (1 = Oui ; 2 = Non)	__
2.1.1	1. Semences	__
2.1.2	2. Engrais	__
2.1.3	3. Herbicide	__
2.1.4	4. Insecticide	__
2.2	En dehors de l'appui du gouvernement, avez-vous bénéficié de l'appui d'une autre structure ? (1 = Oui ; 2 = Non)	__
2.2.1	Si Oui, lesquelles : 1 = PNAFA ; 2 = PUAPA 2 ; 4 = WAAPP ; 8 = CNOGP ; 16 = ONG ; Autres (à préciser) = 32	__ __

SECTION 3 : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MEMBRES DU MENAGE AGRICOLE

N°O	Nom et Prénoms	Lien parenté avec le C.M	Sexe	Age	Situation matrimoniale	Niveau d'instruct°	Pratique-t-il ?			Nbre de champs	Activités	
							Agricult	Elevage	Pêche		Principale	Secondaire
	<i>Inscrire d'abord les noms, puis les prénoms des membres du ménage en commençant par le chef du ménage</i>	1 = Chef de M. 2 = Epouse 3 = Fils/fille 4 = Père/mère 5 = Petit/e Fils/le 6 = Frère/sœur 7 = Neveu/Nièce 8 = Autre parent 9 = Aucun lien	1 = Masc 2 = Fem	<i>Inscrire l'âge déclaré en années révolues</i>	1 = Célibataire 2 = Marié 3 = Veuf (ve) 4 = Divorcé 5 = Non concerné	0 = Aucun 1 = Primaire 2 = Secondaire 3 = Profess ^o lle 4 = Supérieur 5 = Arabe/Coran. 6 = Alphabétisé 7 = Non concerné	Agricult 1 = Oui 2 = Non	Elevage 1 = Oui 2 = Non	Pêche 1 = Oui 2 = Non	<i>Il faut porter le nombre de champs de chaque membre du ménage inscrit y compris ceux appartenant au chef de ménage.</i>	Principale 0 = Aucune 1 = Agriculture 2 = Elevage 3 = Pêche 4 = Artisanat 5 = Commerce 6 = Chasse/ctte 7 = Ouvrier 8 = Fonctnnaire 9 = Empl. privé. 10 = Autres 11 = Elève/Etud. 12 = N. Concern	Secondaire 0 = Aucune 1 = Agriculture 2 = Elevage 3 = Pêche 4 = Artisanat 5 = Commerce 6 = Chasse/c 7 = Ouvrier 8 = Fctnnaire 9 = Empl. priv. 10 = Autres 11 = Elève/Et. 12 = N. Conc.
3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	3.8	3.9	3.10	3.11	3.12	3.13

SECTION 3 : DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MEMBRES DU MENAGE AGRICOLE

N°O	Nom et Prénoms	Lien parenté avec le C.M	Sexe	Age	Situation matrimoniale	Niveau d'instruct°	Pratique-t-il ?			Nbre de champs	Activités	
							Agricult	Elevage	Pêche		Principale	Secondaire
	<i>Inscrire d'abord les noms, puis les prénoms des membres du ménage en commençant par le chef du ménage</i>	1 = Chef de M. 2 = Epouse 3 = Fils/fille 4 = Père/mère 5 = Petit/e Fils/le 6 = Frère/sœur 7 = Neveu/Nièce 8 = Autre parent 9 = Aucun lien	1 = Masc 2 = Fem	<i>Inscrire l'âge déclaré en années révolues</i>	1 = Célibataire 2 = Marié 3 = Veuf (ve) 4 = Divorcé 5 = Non concerné	0 = Aucun 1 = Primaire 2 = Secondaire 3 = Profess°lle 4 = Supérieur 5 = Arabe/Coran. 6 = Alphabétisé 7 = Non concerné	1 = Oui 2 = Non	1 = Oui 2 = Non	1 = Oui 2 = Non	<i>Il faut porter le nombre de champs de chaque membre du ménage inscrit y compris ceux appartenant au chef de ménage.</i>	0 = Aucune 1 = Agriculture 2 = Elevage 3 = Pêche 4 = Artisanat 5 = Commerce 6 = Chasse/ctte 7 = Ouvrier 8 = Fonctnnaire 9 = Empl. privé. 10 = Autres 11 = Elève/Etud. 12 = N. Concern	0 = Aucune 1 = Agriculture 2 = Elevage 3 = Pêche 4 = Artisanat 5 = Commerce 6 = Chasse/c 7 = Ouvrier 8 = Fctnnaire 9 = Empl. priv. 10 = Autres 11 = Elève/Et. 12 = N. Conc.
3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	3.8	3.9	3.10	3.11	3.12	3.13
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA)

Enquête Agricole (EA)

0.0	CAMPAGNE AGRICOLE __ __ __ __	NUMERO FICHE __ __ __ __ __ __	(Ne rien écrire : case réservée à la codification)
Questionnaire 3		Etude des parcelles et carrés de rendement	
SECTION 1 : IDENTIFICATION DU MENAGE AGRICOLE ECHANTILLON			
1.1	Région Administrative		__
1.2	Préfecture		__ __
1.3	S/Préfecture		__ __ __ __
1.4	ZD		__ __ __ __
1.5	Village		__ __
1.6	Nom & Prénoms et N° Chef Ménage		__ __
1.7	Nombre de champs		__ __
1.8	Nombre de parcelles		__ __

Nom et visa de l'Enquêteur : _____

Date de l'enquête : |__|__| |__|__| |__|__|
(jour) (mois) (année)

Nom et visa du Contrôleur : _____

Date de l'enquête : |__|__| |__|__| |__|__|
(jour) (mois) (année)

Nom et visa du Coordinateur : _____

Date de contrôle : |__|__| |__|__| |__|__|
(jour) (mois) (année)

LOI L/95/047/CTRN DU SECRET STATISTIQUE – Article 7 : Les renseignements recueillis au cours d'un recensement, d'une enquête, revêtus du visa prévu à l'article 5 de la présente loi, notamment ceux ayant trait à la vie privée des personnes recensées ou enquêtées, sont confidentiels. Ils ne peuvent en aucun cas être divulgués ou utilisés à des fins politiques, de contrôle fiscal, de répression économique ou de poursuite judiciaire.

SECTION 2 : DESCRIPTION DES CHAMPS ET PARCELLES

Indiquez pour chaque champ et parcelle, les informations ci-dessous :

N° Champ	N° Parc	Responsable de la parcelle		Emplacement <i>1 = Mangrove 2 = Bas-fond irrigué 3 = Bas-fond non irrig. 4 = Plaine irriguée 5 = Plaine non irriguée 6 = Plat./cot./montagn.</i>	Mode de culture <i>1 = Manuel 2 = Attelé 3 = Motorisé</i>	Type de peuple- ment <i>1 = Pur 2 = Associat</i>	Cultures portées		Variétés cultures portées <i>1 = Locale 2 = Améliorée</i>		Fumure <i>0 = Aucune 1 = Organique 2 = Urée 4 = Triple 8 = Aut. chimiq</i>	Si 2, 4 et 8 Indiquez la qtité appliquée pour chaque parcelle (Kg)	Traitement phyto <i>0 = Aucun 1 = Herbicide 2 = Insecticide 3 = Herb+Inst</i>
		N° membre Voir Q2 N° dans colonne 2.1	Sexe <i>1 = M 2 = F</i>				Culture 1 <i>1 = Riz 2 = Maïs 3 = Fonio 4 = Mil/sorgho 5 = Manioc 6 = Patate 7 = Igname 8 = Taro 9 = P. de terre 10 = Arachide 11 = Autres.....</i>	Culture 2 <i>1 = Riz 2 = Maïs 3 = Fonio 4 = Mil/sorgho 5 = Manioc 6 = Patate 7 = Igname 8 = Taro 9 = P. de terre 10 = Arachide 11 = Autres.....</i>	Cult. 1	Cult.2			
2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	2.10	2.11	2.12	2.13	2.14
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

- INTERCALAIRE - SECTION 2

SECTION 2 : DESCRIPTION DES CHAMPS ET PARCELLES

Indiquez pour chaque champ et parcelle, les informations ci-dessous :

N° Champ	N° Parc	Responsable de la parcelle		Emplacement <i>1 = Mangrove 2 = Bas-fond irrigué 3 = Bas-fond non irrig. 4 = Plaine irriguée 5 = Plaine non irriguée 6 = Plat./cot./montagn.</i>	Mode de culture <i>1 = Manuel 2 = Attelé 3 = Motorisé</i>	Type de peuple- ment <i>1 = Pur 2 = Associat</i>	Cultures portées		Variétés cultures portées <i>1 = Locale 2 = Améliorée</i>		Fumure <i>0 = Aucune 1 = Organique 2 = Urée 4 = Triple 8 = Aut. chimiq</i>	Si 2, 4 et 8 Indiquez la qité appliquée pour chaque parcelle (Kg)	Traitement phyto <i>0 = Aucun 1 = Herbicide 2 = Insecticide 3 = Herb+Inst</i>
		N° membre Voir Q2 N° dans colonne 2.1	Sexe <i>1 = M 2 = F</i>				Culture 1 <i>1 = Riz 2 = Maïs 3 = Fonio 4 = Mil/sorgho 5 = Manioc 6 = Patate 7 = Igname 8 = Taro 9 = P. de terre 10 = Arachide 11 = Autres.....</i>	Culture 2 <i>1 = Riz 2 = Maïs 3 = Fonio 4 = Mil/sorgho 5 = Manioc 6 = Patate 7 = Igname 8 = Taro 9 = P. de terre 10 = Arachide 11 = Autres.....</i>	Cult. 1	Cult.2			
2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	2.10	2.11	2.12	2.13	2.14
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION 2 : CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉCOLTE

N° Chp	N° Parc	Type de peuple- ment <i>1 = Pur 2 = Assoc</i>	Code Culture		Nombre de Pieds Récoltés dans le (s) Carré(s)				Etat de la Récolte du(s) Carré(s) <i>1 = Frais ; 2 = Sec</i>				Poids de la Récolte du(s) Carré(s) <i>(gramme)</i>			
			Cult. 1	Cult. 2	Carré 1		Carré 2		Carré 1		Carré 2		Carré 1		Carré 2	
					Cult. 1	Cult. 2	Cult. 1	Cult. 2	Cult 1	Cult 2	Cult 1	Cult 2	Culture 1	Culture 2	Culture 1	Culture 2
2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	2.10	2.11	2.12	2.13	2.14	2.15	2.16	2.17
□□	□	□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□	□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
□□	□	□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□	□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
□□	□	□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□	□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
□□	□	□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□	□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
□□	□	□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□	□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
□□	□	□	□□	□□	□□	□□	□□	□□	□	□	□	□	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□

INTERCALAIRE - SECTION 2

SECTION 2 : CARACTERISTIQUES DE LA RECOLTE																
N° Chp	N° Parc	Type de peuple- ment 1 = Pur 2 = Assoc	Code Culture		Nombre de Pieds Récoltés dans le (s) Carré(s)				Etat de la Récolte du(s) Carré(s) 1 = Frais ; 2 = Sec				Poids de la Récolte du(s) Carré(s) (gramme)			
									Carré 1		Carré 2		Carré 1		Carré 2	
			Cult. 1	Cult. 2	Cult. 1	Cult. 2	Cult. 1	Cult. 2	Cult. 1	Cult. 2	Cult. 1	Cult. 2	Cult. 1	Cult. 2	Culture 1	Culture 2
2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	2.10	2.11	2.12	2.13	2.14	2.15	2.16	2.17